



STRATÉGIE DE DURABILITÉ DE LA VILLE DE FRIBOURG

Document cadre et ses annexes

Approuvés par le Conseil communal en date du 16.12.2024

RÉSUMÉ EXPLICATIF

La Ville de Fribourg s'engage dans une transition durable en alignant ses actions avec l'Agenda 2030 des Nations Unies. La Stratégie de durabilité constitue un cadre de référence structuré, intégrant l'ensemble des acteurs locaux (administration, citoyens/citoyennes, entreprises, associations et institutions) afin de promouvoir une approche globale et cohérente.

GOUVERNANCE :

La Stratégie repose sur une gouvernance participative et transversale :

- Le **Conseil communal** pilote la stratégie. Il définit les priorités stratégiques et veille à la mise en œuvre des engagements de durabilité.
- Le **Centre de compétences en durabilité au sein du Secteur marketing urbain, développement durable et projets** (MUDD) met en œuvre le plan d'action transversal et structurel et accompagne les services et secteurs dans leur intégration des principes de durabilité.
- Les **Services communaux** sont responsables de l'application des engagements dans leurs processus et politiques sectorielles.
- La **Commission consultative** de développement durable assure un suivi indépendant et conseille la Ville sur l'évolution des priorités.
- Les **acteurs et actrices du territoire communal** (citoyen·nes, entreprises, institutions) sont encouragés à contribuer activement via l'Agenda local de durabilité.

OBJECTIFS :

La Stratégie vise à infuser la durabilité dans toutes les actions de la Ville à travers cinq grands objectifs:

1. Offrir un **cadre commun** pour aligner les initiatives publiques et privées sur les principes de durabilité.
2. Assurer un **suivi structuré** via l'Observatoire de la durabilité (Boussole ODD communale, indicateurs, sondage).
3. Encourager **l'implication des acteurs et actrices** locaux en renforçant la collaboration entre administration, citoyen·nes, associations, institutions et entreprises.
4. Intégrer la durabilité dans **les processus communaux** et assurer la compatibilité des décisions avec les **engagements de durabilité**.
5. Déployer un **plan d'action transversal et structurel** pour soutenir la cohérence de l'action publique, les partenariats, le suivi de la durabilité, le soutien pour plus de durabilité et améliorer la gouvernance.

ENGAGEMENTS ET ACTIONS :

L'Agenda 2030 a été traduit pour Fribourg en un référentiel commun avec quatre champs thématiques et 16 axes stratégiques.

1. Ressources naturelles : Biodiversité et paysage urbain Pollution et protection de l'eau, air, sol.
2. Consommation : Alimentation, achats durables, déchets et gaspillage.
3. Infrastructures : Energie, climat, pollution lumineuse et sonore, espace construit et mobilité.

4. Cadre de vie : Culture et rayonnement, système économique et financier, cohésion et sécurité sociale, éducation, innovation et recherche, santé.

D'une part, toutes et tous peuvent participer à l'amélioration de la durabilité de Fribourg par **l'Agenda local**. L'adoption des actions identifiées selon ce référentiel par l'ensemble des acteurs et des actrices permet de réussir la transition vers une ville plus durable.

D'autre part, le centre de compétences en durabilité (du secteur MUDD), en collaboration avec les services communaux, a identifié à partir de ce référentiel des **engagements de la Ville de Fribourg** qu'elle intègre, de manière progressive, dans ses décisions, ses politiques thématiques ou ses projets. Ces engagements se calquent sur le référentiel ci-dessus et se traduit comme suit :

- ✓ Protéger et préserver les ressources naturelles
- ✓ Encourager et sensibiliser aux comportements durables
- ✓ Offrir une infrastructure urbaine sûre, agréable et viable à long terme
- ✓ Proposer un cadre de vie sûr, dynamique et accueillant

De manière spécifique, des socles de fonctionnement minimum sont nécessaires pour permettre aux enjeux de durabilité d'être progressivement mis en place et permettre l'atteinte des engagements: Il s'agit des **processus communaux durables**. L'intégration de ces processus ou la compatibilité de ceux-ci avec la durabilité sont détectés par un outil conçu à cet effet (la boussole ODD communale).

COORDINATION

Afin d'assurer l'intégration des engagements au niveau de la Ville, promouvoir et soutenir les actions de l'Agenda local par toutes et tous, **un plan d'action transversal et structurel** de la Stratégie, mis en oeuvre par le Centre de compétences durabilité au sein du MUDD, se déploie en 5 axes: cohérence de l'action publique, partenariat et mise en réseau, suivi, soutien et gouvernance. Il identifie 10 actions, déclinées en 35 mesures, pour déployer les outils (tels que formations, incitations, communication, accompagnement pour l'utilisation d'instruments d'évaluation de la durabilité, etc.)

OUTILS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un dispositif complet de suivi, défini comme l'Observatoire de la durabilité pour Fribourg, permet d'évaluer et d'ajuster les actions :

- **Evaluation des processus internes de l'administration** communale permettant d'avoir un mode de fonctionnement visant l'intégration à terme des engagements de durabilité (outils : Boussole ODD communale)
- **Analyse de l'impact des projets menés par la Ville** selon des critères de durabilité qui permettent à la Ville d'atteindre ses engagements. (Outils par ex : Boussole21, SNBS, etc)
- **Sondage de satisfaction des acteurs et actrices** de la Ville, permettant d'identifier les lacunes éventuelles et l'alignement des actions de la Ville avec les attentes de la population.
- **Indicateurs globaux de durabilité**, basés sur les standards de la Confédération et adaptés aux spécificités de Fribourg

Cet observatoire permet de fournir à chaque législature un **rapport de durabilité identifiant les forces, faiblesses et priorités en matière de durabilité**.

CONCLUSION

Cette Stratégie de durabilité constitue un levier puissant pour renforcer la résilience et la qualité de vie à Fribourg. En mobilisant l'ensemble des acteurs et actrices locaux et en assurant un suivi rigoureux, elle vise à ancrer durablement les principes de durabilité dans les politiques sectorielles de l'administration communale et les pratiques quotidiennes de la Ville et de ses acteurs. Elle sera remise à jour tous les 10 ans, soit dès 2035.

ZUSAMMENFASSUNG

Die Stadt Freiburg engagiert sich für einen nachhaltigen Wandel, indem sie ihre Aktivitäten an der Agenda 2030 der Vereinten Nationen ausrichtet. Die Nachhaltigkeitsstrategie dient als strukturierter Referenzrahmen, der alle lokalen Akteurinnen und Akteure (Verwaltung, Bürgerinnen und Bürger, Unternehmen, Vereine und Institutionen) einbezieht, um einen kohärenten und integrativen Gesamtansatz zu fördern.

GOVERNANCE:

Die Strategie basiert auf einer partizipativen und bereichsübergreifenden Governance:

- **Der Gemeinderat** leitet die Strategie. Er legt die strategischen Prioritäten fest und überwacht die Umsetzung der Nachhaltigkeitsverpflichtungen.
- **Das Kompetenzzentrum für Nachhaltigkeit** innerhalb des Bereichs Stadtmarketing, nachhaltige Entwicklung und Projekte (Sektor MUDD) setzt den bereichsübergreifenden und strukturellen Aktionsplan um und begleitet die Dienststellen und Bereiche bei der Integration der Nachhaltigkeitsprinzipien.
- **Die kommunalen Dienste** sind für die Umsetzung der Verpflichtungen in ihren sektoralen Prozessen und Fachpolitiken verantwortlich.
- **Die Beratende Kommission** für nachhaltige Entwicklung gewährleistet eine unabhängige Überwachung und berät die Stadt bei der Weiterentwicklung der Prioritäten.
- **Die Akteure des Gemeindegebiets** (Bürgerinnen und Bürger, Unternehmen, Institutionen) werden ermutigt, sich über die lokale Nachhaltigkeitsagenda aktiv einzubringen.

ZIELE:

Die Strategie verfolgt das Ziel, Nachhaltigkeit als Querschnittsprinzip in allen Tätigkeiten der Stadt zu verankern. Sie stützt sich auf fünf übergeordnete Zielsetzungen:

1. **Bereitstellung eines gemeinsamen Rahmens**, um öffentliche und private Initiativen auf die Prinzipien der nachhaltigen Entwicklung auszurichten.
2. **Sicherstellung eines strukturierten Monitorings** durch das Nachhaltigkeitsobservatorium der Stadt (kommunaler SDG-Kompass, Indikatoren, Umfragen).
3. **Förderung der Mitwirkung lokaler Akteurinnen und Akteure** durch die Stärkung der Zusammenarbeit zwischen Verwaltung, Bürgerinnen und Bürgern, Vereinen, Institutionen und Unternehmen.
4. **Integration der Nachhaltigkeit in die kommunalen Prozesse** sowie Sicherstellung der Kompatibilität von Entscheidungen mit den Nachhaltigkeitsverpflichtungen.
5. **Umsetzung eines bereichsübergreifenden und strukturellen Aktionsplans**, um Kohärenz, Partnerschaften, Monitoring, Unterstützungsinstrumente und eine wirkungsvolle Governance zu stärken.

VERPFLICHTUNGEN UND MASSNAHMEN

Die Agenda 2030 wurde für Freiburg in einen gemeinsamen Referenzrahmen mit vier Themenfeldern und 16 strategischen Schwerpunkten übertragen:

1. Natürliche Ressourcen: Biodiversität und Stadtlandschaft, Verschmutzung sowie Schutz von Wasser, Luft und Boden.
2. Konsum: Ernährung, nachhaltige Beschaffung, Abfallvermeidung und Reduktion von Verschwendungen.
3. Infrastruktur: Energie, Klima, Licht- und Lärmbelastung, bebaute Umgebung und Mobilität.
4. Lebensumfeld: Kultur und Sichtbarkeit, Wirtschafts- und Finanzsystem, sozialer Zusammenhalt und Sicherheit, Bildung, Innovation und Forschung, Gesundheit.

Einerseits können **alle Akteurinnen und Akteure** (Bürgerinnen und Bürger, Unternehmen, Vereine und Institutionen) durch die **Lokale Nachhaltigkeitsagenda** zur Verbesserung der Nachhaltigkeit in Freiburg beitragen. Die Umsetzung der anhand dieses Referenzrahmens definierten Massnahmen durch sämtliche Beteiligte bildet die Grundlage für den erfolgreichen Wandel hin zu einer nachhaltigeren Stadt.

Andererseits hat das Kompetenzzentrum Nachhaltigkeit (innerhalb des MUDD) in Zusammenarbeit mit den kommunalen Dienststellen auf Basis dieses Referenzrahmens **Verpflichtungen der Stadt Freiburg** festgelegt. Diese werden schrittweise in kommunale Entscheidungen, Fachpolitiken und Projekte integriert und lassen sich wie folgt zusammenfassen:

- ✓ Schutz und Erhalt der natürlichen Ressourcen
- ✓ Förderung und Sensibilisierung für nachhaltiges Verhalten
- ✓ Bereitstellung einer sicheren, angenehmen und langfristig tragfähigen städtischen Infrastruktur
- ✓ Schaffung eines sicheren, dynamischen und lebenswerten urbanen Umfelds

Zur schrittweisen Umsetzung dieser Verpflichtungen sind **nachhaltige kommunale Prozesse** erforderlich. Ihre Integration bzw. Vereinbarkeit mit den Nachhaltigkeitszielen wird mithilfe eines eigens dafür entwickelten Instruments erfasst: dem kommunalen SDG-Kompass.

KOORDINATION

Zur Sicherstellung der Integration der Verpflichtungen auf städtischer Ebene sowie zur Förderung und Unterstützung der Massnahmen der Lokalen Agenda durch alle Akteurinnen und Akteure wird ein **bereichsübergreifender und strukturierter Aktionsplan** umgesetzt. Dieser wird vom Kompetenzzentrum für Nachhaltigkeit innerhalb des MUDD umgesetzt und gliedert sich in fünf Handlungssachsen: Kohärenz des öffentlichen Handelns, Partnerschaften und Vernetzung, Monitoring, Unterstützung sowie Governance.

Der Plan umfasst zehn prioritäre Massnahmen, die in insgesamt 35 operative Teilmassnahmen unterteilt sind. Diese beinhalten unter anderem Schulungsangebote, Anreizsysteme, Kommunikationsmassnahmen sowie die Begleitung bei der Anwendung von Instrumenten zur Bewertung der Nachhaltigkeit.

MONITORING UND BEWERTUNG

Ein umfassendes Monitoring-System, das **Nachhaltigkeitsobservatorium Freiburg**, dient der Bewertung und kontinuierlichen Anpassung der umgesetzten Massnahmen. Es umfasst folgende Elemente:

- **Bewertung der internen Prozesse der Gemeindeverwaltung**, um eine Betriebsweise zu etablieren, die mittelfristig zur systematischen Integration der Nachhaltigkeitsverpflichtungen führt (Instrumente: Kommunaler SDG-Kompass).
- **Analyse der Wirkung städtischer Projekte** anhand definierter Nachhaltigkeitskriterien, welche der Stadt ermöglichen, ihre Verpflichtungen zu erfüllen (Instrumente z. B.: Boussole21, SNBS).
- **Zufriedenheitsumfragen bei Bürgerinnen und Bürgern sowie weiteren lokalen Akteurinnen und Akteuren**, um bestehende Lücken zu identifizieren und die Massnahmen der Stadt besser an den Erwartungen der Bevölkerung auszurichten.
- **Globale Nachhaltigkeitsindikatoren**, welche sich an den Standards des Bundes orientieren und an die spezifischen Gegebenheiten Freiburgs angepasst sind.

Das Observatorium liefert zu Beginn jeder Legislatur einen **Nachhaltigkeitsbericht**, der Stärken, Schwächen und prioritäre Handlungsfelder im Bereich der nachhaltigen Entwicklung systematisch aufzeigt.

SCHLUSSFOLGERUNG

Die Nachhaltigkeitsstrategie der Stadt Freiburg ist ein zentrales Instrument zur Förderung eines zukunftsfähigen Stadtentwicklungsmodells. Sie stärkt die Resilienz und trägt zur langfristigen Sicherung der Lebensqualität bei. Durch die aktive Einbindung aller lokalen Akteurinnen und Akteure sowie ein systematisches Monitoring verfolgt sie das Ziel, die Prinzipien der nachhaltigen Entwicklung dauerhaft in den sektoralen Politiken der Stadtverwaltung und im Alltagshandeln der Stadt zu verankern. Die Strategie wird alle zehn Jahre überarbeitet, erstmals im Jahr 2035.

TABLE DES MATIERES

Préambule	1
Cadre introductif	2
PARTIE 1: Structure de la Stratégie	3
Raison d'être, portée et objectifs de la Stratégie	3
Gouvernance	3
Pilotage de la Stratégie de durabilité	3
Rôle du centre de compétences durabilité du secteur marketing urbain, durabilité et projets	3
Rôle des services et secteurs	4
La Commission consultative de développement durable	4
Les citoyen·ne·s et représentant·e·s politiques	4
Durabilité et Climat	5
Mise en œuvre de la durabilité au sein des services	5
Vision et Méthodologie	8
Étapes de conception de la Stratégie	8
Évaluation et évolution de la durabilité de Fribourg	11
Évaluation de la durabilité	11
Communication	14
Révision	15
PARTIE 2 : L'Agenda local de durabilité à Fribourg	16
Ressources naturelles	16
Vision	16
Agenda Local pour tous les pôles d'action	16
Consommation	18
Vision	18
Agenda Local pour tous les pôles d'action	19
Infrastructures	21
Vision	21
Agenda Local pour tous les pôles d'action	21
Cadre de vie	24
Vision	24
Agenda Local pour tous les pôles d'action	24
PARTIE 3 : Les engagements de l'administration communale	27
Ressources naturelles	27

Biodiversité et paysage urbain	27
Pollution eau, air, sol.....	28
Protection eau, air, sol	28
Consommation	28
Alimentation.....	28
Achats durables	29
Déchets et gaspillage.....	29
Infrastructures	29
Énergie.....	29
Climat	30
Pollution lumineuse et sonore	30
Espace construit	30
Mobilité	31
Cadre de vie	31
Culture et rayonnement.....	31
Système économique et financier.....	32
Cohésion et sécurité sociale	32
Education, innovation et recherche	33
Santé.....	33
PARTIE 4 : Plan d'action transversal et structurel de la durabilité à Fribourg	34
Axe 1 : Cohérence de l'action publique	35
Action 1. Aligner les Processus internes avec les principes de durabilité	35
Action 2. Favoriser l'engagement de la durabilité chez les tiers actifs sur le territoire et effectuant des tâches publiques déléguées	37
Axe 2 : Partenariat et mise en réseau.....	39
Action 3. Favoriser le partage de connaissances.....	39
Action 4. Favoriser l'innovation dans la durabilité	40
Axe 3 : Suivi.....	42
Action 5. Implementer et mettre à jour des outils d'analyse.....	42
Axe 4 : Soutien	45
Action 6. Promouvoir une culture commune de la durabilité	45
Action 7. Encourager par des mécanismes de subventions et de financement.....	47
Axe 5 : Gouvernance	49
Action 8. Garantir la coordination de la durabilité	49
Action 9. Augmenter la participation	51
Action 10. Mettre les conditions cadres pour les prises de décisions.....	52
Contributions	53

Lexique	54
Annexes.....	55
Annexe 1 : Matrice de risque de la Stratégie.....	55
Annexe 2 : Mascotte de durabilité	57
Annexe 3 : Projet indicateurs.....	59
Annexe 4 : Liste finalisée 2024 des indicateurs de Fribourg.....	64
Annexe 5 : Boussole ODD communale	69
Annexe 6 : Etat des lieux de la durabilité en 2024 à Fribourg	70
Annexe 7 : Analyse de la consultation citoyenne	79
Annexe 8 : Matrice de priorisation des actions du plan transversal et structurel.....	114

PRÉAMBULE

DURABILITÉ : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR UN AVENIR COMMUN

Le terme durabilité est désormais au cœur de nos préoccupations collectives. Il transcende les frontières et doit guider nos actions, qu'elles soient locales ou globales. La durabilité repose sur un principe fondamental : répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est une équation délicate, mais elle est essentielle et incontournable. Il n'y a pas de futur sans une prise de conscience immédiate de notre impact actuel.

Sur la scène internationale, l'Agenda 2030 des Nations Unies trace les grandes lignes d'une action concertée pour un développement durable. En Suisse, cette ambition se reflète dans notre Constitution fédérale, qui inscrit la durabilité au cœur de nos responsabilités nationales. Le Canton de Fribourg, fidèle à ces principes, a intégré le développement durable comme l'un de ses buts constitutionnels à travers sa stratégie de développement durable 2021-2031.

Et Fribourg ? Depuis l'impulsion de l'Agenda 21 en 2001, la Ville s'est engagée sur la voie de la durabilité. Ce fut un premier pas, mais la démarche n'a cessé de se renforcer. En 2017, le Conseil communal a renforcé cette thématique par la création d'un poste de délégué·e à la durabilité au sein du Service de génie civil, de l'environnement et de l'énergie. En 2021, pour améliorer la transversalité de la thématique, celui-ci a été déplacé à l'Administration générale avant d'être intégré, dès 2022, au Secteur marketing urbain, développement durable et projets (MUDD). Dès 2023, cette thématique a pu être encore renforcée par l'intégration de deux spécialistes en durabilité pour former le centre de compétences durabilité au sein du MUDD. Ces différentes étapes attestent de la détermination de la Ville à intégrer ces enjeux dans chaque décision et chaque action, afin de construire un avenir durable pour toutes et tous.

Face aux défis mondiaux tels que le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité ou les crises géopolitiques, il est impératif de repenser nos modes de vie et de consommation. Chaque décision, qu'elle soit économique, sociale ou environnementale, doit tenir compte des limites planétaires pour construire un avenir viable, inclusif et respectueux des générations futures. Ainsi, chaque initiative prise par la Ville de Fribourg, les citoyen·ne·s, les associations, les entreprises et institutions, devient un maillon essentiel dans la construction d'un avenir durable. Cette Stratégie pose les bases d'un projet de société, reconnaissant le rôle clé de la communauté pour façonner un Fribourg durable et inclusif, où personne n'est laissé pour compte.

CADRE INTRODUCTIF

Le présent document synthétise l'ensemble de la démarche liée à la Stratégie de durabilité pour la Ville de Fribourg, initiée dès 2017.

La partie 1 explique les objectifs de la Stratégie de durabilité et décrit en détail la gouvernance de la durabilité pour la Ville de Fribourg. Elle définit également son lien avec le Plan Climat. Elle détaille finalement les méthodes d'évaluation de la durabilité, qui orientent le Conseil communal et permettent aux services internes à l'administration d'intégrer ces thématiques dans leurs processus.

La partie 2 présente l'Agenda local de Fribourg, basé sur les quatre champs thématiques (ressources naturelles, consommation, infrastructures et cadre de vie) du référentiel commun de durabilité pour Fribourg. Cette section vise à offrir à toutes et tous, citoyen·ne·s, associations, entreprises et institutions, une vision partagée de la durabilité pour Fribourg.

La partie 3 synthétise les engagements, également structurés selon les champs thématiques du référentiel, pris par la Ville de Fribourg et ses services.

La partie 4 constitue le plan transversal et structurel de la durabilité pour la Ville de Fribourg. Elle détaille les actions actuelles et futures menées par le centre de compétences durabilité, rattaché au Secteur marketing urbain, développement durable et projets du Service de l'administration générale. Ce plan est constitué de 5 axes et 10 actions à déployer sur le long terme pour garantir la cohérence de la Stratégie et pour faire de l'administration un modèle d'exemplarité en soutenant les services dans la mise en œuvre de la durabilité et d'inclure les citoyen·ne·s, les associations, les entreprises et les institutions.

PARTIE 1: STRUCTURE DE LA STRATÉGIE

RAISON D'ÊTRE, PORTÉE ET OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

La Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg se veut avant tout un cadre de référence, agissant comme un guide plutôt qu'un plan d'action au sens strict. Elle offre une base structurée pour coordonner et renforcer les nombreuses initiatives de la Ville, avec pour objectif principal d'assurer la cohérence des actions, tant au niveau des politiques publiques que dans les tâches quotidiennes de l'administration.

En alignant toutes les actions avec les objectifs de l'Agenda 2030, cette Stratégie favorise une approche intégrée et globale. Elle vise à encourager la coopération entre les acteur·rice·s clés de la Ville, qu'il s'agisse des services communaux, des citoyen·ne·s, des entreprises ou des institutions locales, créant ainsi une synergie transversale.

La transversalité, au cœur de cette Stratégie, repose sur une gouvernance participative, transparente et responsable. Elle permet une meilleure collaboration entre les parties prenantes et renforce l'implication de chacun·e, tout en garantissant que les principes de la durabilité soient au centre des décisions.

Par conséquent, les objectifs principaux de la Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg sont les suivants :

- **Offrir un référentiel commun** pour l'ensemble des acteur·rice·s de la Ville de Fribourg et permettre d'assurer une cohérence d'action en intégrant les principes de durabilité (chapitre « Référentiel et pôles d'action »).
- **Proposer un mécanisme de suivi régulier** permettant l'analyse de l'évolution de la durabilité, avec la possibilité d'ajustements continus pour refléter les changements et les nouvelles opportunités (chapitre « Évaluation et évolution de la durabilité à Fribourg »).
- **Encourager l'émergence de réflexions et d'actions** portées par la société civile, y compris les citoyen·ne·s, associations, entreprises et institutions de la Ville (chapitre « Agenda local pour tous »).
- **Intégrer les considérations de la durabilité dans l'ensemble des processus de la Ville**, notamment au sein des services de la Ville de Fribourg (chapitre « Engagements de l'administration communale »).
- **Définir un plan d'action** permettant d'atteindre les objectifs transversaux et structurants de la durabilité (chapitre « Plan d'action transversal et structurel »).

Ainsi, la Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg est un outil vivant et évolutif, conçu pour piloter le territoire vers un avenir plus durable, où chaque action contribue à un bien-être commun et à une gestion équilibrée des ressources.

GOUVERNANCE

PILOTAGE DE LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ

La Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg est une politique stratégique du Conseil communal. Ce dernier assure la définition des priorités politiques environnementales, sociales et économiques de manière consensuelle en tenant compte de l'expertise de ses services et de ses secteurs, notamment lors de l'élaboration de son programme de législature.

RÔLE DU CENTRE DE COMPÉTENCES DURABILITÉ DU SECTEUR MARKETING URBAIN, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROJETS

Le centre de compétences en durabilité, rattaché au Service de l'administration générale, au sein du Secteur marketing urbain, développement durable et projets (MUDD), assure un accompagnement et un soutien aux différents secteurs et services, qui jouent un rôle central dans la concrétisation des engagements envers l'Agenda 2030.

Axé sur la durabilité de manière globale et coordonnant les démarches en la matière, le centre de compétences durabilité opère à travers l'ensemble de ses pôles d'action, intégrant les citoyen·ne s, les associations, les entreprises et institutions dont l'administration visant à être exemplaire.

En mettant particulièrement l'accent sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) 16 et 17, le centre de compétences durabilité se donne pour mission de renforcer l'institution de manière responsable, transparente et durable et de faire en sorte que le dynamisme, la participation et la représentation caractérisent la prise de décisions tout en favorisant les partenariats à tous les niveaux et le suivi pour évaluer les progrès en matière de durabilité pour la Ville. Ces objectifs, considérés comme transversaux, sont au cœur des efforts du centre de compétences durabilité pour promouvoir une approche intégrée et collaborative.

Enfin, le centre de compétences durabilité joue un rôle de représentant de la durabilité et informe le Conseil communal des évolutions dans ce domaine, afin que celui-ci puisse superviser l'intégration de cette approche dans l'ensemble de ses actions et garantir une cohérence globale.

RÔLE DES SERVICES ET SECTEURS

Les services et secteurs de la Ville sont responsables de la traduction, selon leur domaine d'expertise et de compétences, des objectifs de durabilité sur le territoire de la Ville (cibles), de la mise en œuvre des actions et des politiques thématiques en découlant. Ils respectent en ce sens les engagements pris par la Ville en matière de durabilité et décrits dans ce document, tout en respectant le cadre légal en vigueur applicable à leur domaine de compétence. Afin de pouvoir piloter les enjeux de durabilité au sein de leurs services, ils reçoivent des recommandations de la part du centre de compétences durabilité au travers d'un instrument de coordination (voir Figure 5), incluant notamment les mesures et recommandations de la stratégie cantonale et fédérale de durabilité. Les services sont également impliqués lors de l'analyse des outils d'évaluation de la durabilité et la conception du rapport durabilité (voir Figure 6).

LA COMMISSION CONSULTATIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une Commission consultative de développement durable a été mise en place dès 2018. Elle rassemble des membres représentant·e·s internes à l'administration, des expert·e·s des thématiques de l'Agenda 2030, des représentant·e·s des milieux associatifs et institutionnels, des représentant·e·s cantonaux et de la Confédération ainsi que des membres politiques. Cette Commission permet d'offrir un point de vue représentatif de la société pouvant être utilisé comme un espace de concertation pour guider les projets liés à la durabilité. Ses objectifs sont :

- a) De contribuer de manière consultative à l'évolution de la Stratégie de durabilité de la Ville ;
- b) De consulter périodiquement les indicateurs d'évolution de la durabilité de la ville de Fribourg et émettre des recommandations pour l'amélioration de cette thématique dans sa globalité et pour la considération de ces enjeux dans les programmes de législature ;
- c) D'émettre des avis de manière individuelle ou collective selon le domaine d'expertise de ses membres ;
- d) D'assurer la transmission des informations importantes relatives à la durabilité de la Ville de Fribourg envers le ou les milieux qu'ils et elles représentent.

LES CITOYEN·NE·S ET REPRÉSENTANT·E·S POLITIQUES

Les citoyen·ne·s et plus largement l'ensemble des acteur·rice·s de la ville font partie intégrante du plan d'action transversal et structurel établi et réalisé par le centre de compétences en durabilité. De plus, tou·te·s ont la possibilité, en participant à la réalisation de l'Agenda local de Fribourg (partie 2) décrit dans ce document, d'améliorer la durabilité de manière globale.

DURABILITÉ ET CLIMAT

Dans le contexte de la Ville de Fribourg, les enjeux relatifs à la durabilité et au climat initialement regroupés en 2017 au sein du Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie, ont été redistribués entre deux services distincts à partir de 2021. La coordination pour la conception du Plan climat et la mise à jour de la Stratégie de durabilité de la Ville mérite donc une attention particulière puisque ces thématiques complémentaires peuvent être perçues comme similaires par les citoyen·ne·s. Or, la question de la durabilité ne peut pas être abordée indépendamment des questions de climat et la Stratégie de durabilité présente de nombreuses synergies avec le futur Plan Climat.

Aussi, les deux services responsables de ces deux thématiques ont défini une gouvernance claire de ces deux éléments afin d'éviter la redondance et d'assurer la complémentarité du Plan climat et de la Stratégie de durabilité. Le Plan climat doit viser à prioriser les mesures des diverses politiques sectorielles concernées par les enjeux climatiques tandis que la Stratégie de durabilité amène une transformation de l'administration pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, dont le climat. C'est pourquoi elle se focalise particulièrement sur les processus internes de la Ville et sur le partage d'une vision collective pour ancrer une manière de voir et vivre la Ville alignée sur l'Agenda 2030. En ce sens, elle constitue un cadre de référence global, dans lequel s'inscrivent l'ensemble des politiques thématiques et transversales de la Ville.

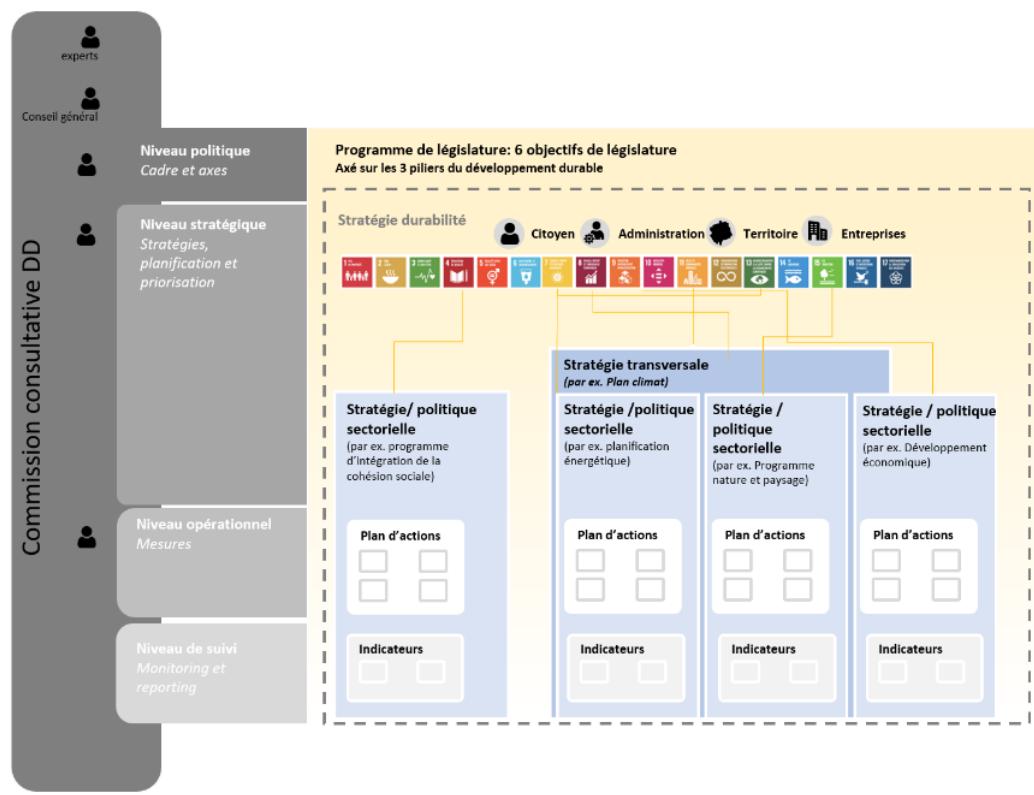


Figure 1 : schéma de la portée de la Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg, en pointillé.

MISE EN ŒUVRE DE LA DURABILITÉ AU SEIN DES SERVICES

IMPACTS ORGANISATIONNELS

La mise en œuvre de la Stratégie de durabilité pour la Ville de Fribourg engendre des ajustements au niveau organisationnel. Les processus actuels intégrés au Système de Contrôle Interne (SCI) nécessiteront des révisions

pour s'aligner sur les engagements de durabilité (partie 3). Ces adaptations visent à garantir que les engagements pris par la Ville soient respectés et intégrés efficacement dans les pratiques des différents services administratifs.

ENJEUX FINANCIERS ET VIABILITÉ ÉCONOMIQUE À LONG TERME

Coûts initiaux et investissements nécessaires : Si certains des engagements (partie 3) pris par la Ville de Fribourg pour assurer la transition vers une ville durable impacteront les cahiers des charges des collaborateur·rice·s, le déroulement des processus ou des considérations différentes sur la manière de penser la ville sans coûts supplémentaires, d'autres nécessiteront des investissements significatifs. Ces coûts initiaux concernent, par exemple, les achats responsables (les produits et services écologiquement et socialement responsables ont un coût souvent supérieur à leurs alternatives classiques), les infrastructures et bâtiments (les constructions durables ou rénovations visant à améliorer l'efficacité énergétique impliquent des matériaux et technologies parfois plus coûteux) ou la protection des ressources (la gestion proactive des ressources naturelles entraîne des frais supplémentaires, tels que l'entretien accru ou la préservation des écosystèmes). Ces investissements sont cruciaux pour respecter les engagements de Fribourg et réduire les risques environnementaux et sociaux.

Avantages économiques à long terme : Malgré ces coûts initiaux, la mise en œuvre d'une durabilité forte offre des avantages économiques durables sur le long terme, par exemple concernant la réduction des coûts opérationnels (les infrastructures durables, bien que coûteuses au départ, entraînent des économies sur les frais d'entretien, les consommations énergétiques, et le recyclage), la diminution des externalités négatives (les risques sociaux et environnementaux, souvent coûteux à gérer, sont limités grâce à des actions proactives) ou les bénéfices indirects (une gestion durable améliore l'attractivité de la ville, favorisant le tourisme, les investissements et la qualité de vie des habitant·e·s). Cette approche s'inscrit donc dans une vision responsable où la rentabilité économique est couplée à la préservation des ressources pour les générations futures.

Répartition des ressources et sources de financement : Le plan d'action transversal et structurel du centre de compétences durabilité est assuré par le budget de fonctionnement du secteur en charge de la durabilité à l'Administration générale. Le rôle du centre de compétences durabilité est également de promouvoir la diversification des sources de financement et d'inciter les services à en faire de même, notamment par l'accès aux fonds de la Confédération ou d'autres entités, lors d'appels à l'innovation, en encourageant les entreprises locales à proposer des solutions innovantes ou les associations à déposer des projets en vue d'un subventionnement. En ce sens, ces éléments font donc partie des mesures du plan d'action transversal et structurel.

La mise en œuvre des engagements pris par la Ville de Fribourg en matière de durabilité (partie 3) sera assurée par les services. Chaque service évalue et planifie :

- Les horizons temporels pour la mise en œuvre des mesures, procédures, politiques thématiques afin qu'elles répondent aux engagements pris par la Ville en matière de durabilité.
- Les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre des engagements de durabilité de la Ville au sein de leurs processus, en tenant compte des contraintes spécifiques à leur domaine.
- Les priorités stratégiques, définies par le Conseil communal, et la plus-value attendue en termes de durabilité.

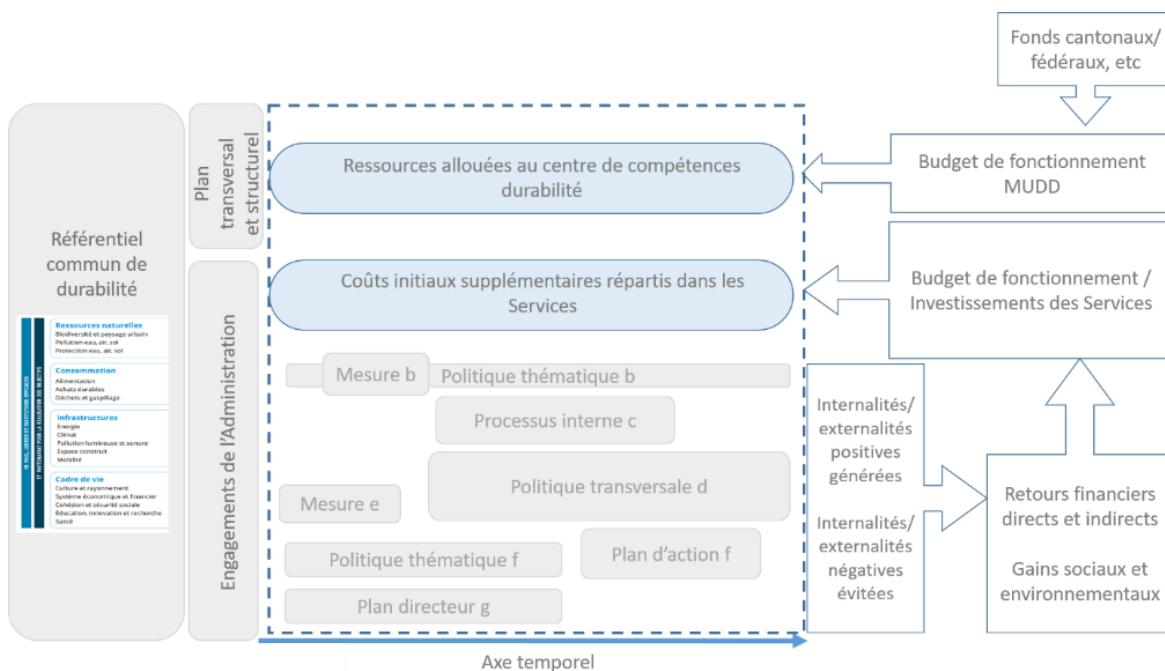


Figure 2 : Le plan transversal et structurel est financé par le budget de fonctionnement alloué au Secteur MUDD. Les opportunités en termes de financement au travers des fonds cantonaux, fédéraux ou autres sont exploitées. L'intégration des engagements se fait progressivement en fonction des ressources disponibles dans les services de la Ville. Certains des engagements nécessitent des coûts initiaux supplémentaires mais génèrent des bénéfices sociaux, économiques, environnementaux au niveau local pour la Ville de Fribourg, et au niveau global.

GESTION DES CONFLITS ET DES RISQUES DE LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ

PESÉE DES INTÉRÊTS

La mise en œuvre d'une Stratégie de durabilité peut engendrer des conflits entre projets concurrents ou priorités stratégiques divergentes, notamment lors de la conception du programme de législature, pour les enjeux liés à la durabilité. Pour résoudre ces tensions, le Conseil communal est compétent pour la pesée des intérêts et peut s'appuyer sur un processus structuré.

Le centre de compétences durabilité propose une méthodologie au Conseil communal, intégrant obligatoirement les services et, de manière consultative, la Commission de développement durable de la Ville de Fribourg. Parmi les outils participatifs mobilisés dans cette démarche figurent la collecte des opinions divergentes et des contributions des parties prenantes, la négociation entre les acteur·rice·s concerné·e·s, l'observatoire de la durabilité (décris dans le chapitre « Évaluation de la durabilité »). Le fonctionnement sous un format de comité technique et d'un comité de pilotage est préconisé. Ces outils permettent d'assurer une prise de décision éclairée et inclusive. Les arbitrages éventuels issus de ce processus seront retranscrits dans le rapport sur la durabilité afin de garantir la transparence.

La conception de cette pesée des intérêts pour les enjeux liés à la durabilité constitue l'une des mesures identifiées dans le plan transversal et structurel, sous l'axe « Suivi ».

GESTION DES RISQUES DE LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ

Une matrice des risques, consultable à l'annexe 1, identifie les vulnérabilités associées à la Stratégie de durabilité. Elle recense notamment les contraintes budgétaires ou organisationnelles potentielles, les imprévus environnementaux ou sociaux, comme des changements dans les priorités de la communauté.

Le suivi régulier de la matrice des risques joue un rôle clé dans le renforcement de la résilience de la Stratégie. Il permet :

- D'ajuster les priorités des mesures contenues dans le plan transversal et structurel (partie 4) ;
- De s'adapter aux évolutions locales ou globales qui pourraient affecter les objectifs de durabilité.

Cette approche proactive garantit que la Stratégie soit flexible et capable de répondre efficacement aux défis émergents, tout en maintenant son alignement avec les objectifs de durabilité.

COORDINATION ENTRE SERVICES ET CENTRE DE COMPÉTENCES DURABILITÉ

Pour éviter les ambiguïtés, il est essentiel de renforcer la coordination entre les différents services et le centre de compétences durabilité. À cette fin, le centre de compétences durabilité s'appuiera sur l'évaluation de la durabilité des processus de la Ville pour proposer un instrument de coordination avec les différents services (voir Figure 5).

Fonctionnalités de l'instrument de coordination. Cet instrument permettra :

Au centre de compétences durabilité :

- De soumettre des recommandations ;
- De faire connaître le soutien ou les formations qu'il peut offrir.

Aux services :

- De partager leurs réflexions, avancées, contributions ou besoins ;
- De disposer d'un outil de pilotage pour les chef·fe·s de service, facilitant la mise en œuvre des engagements pris par la Ville (partie 3).

Gestion des chevauchements thématiques. Pour différencier convenablement les thématiques susceptibles de se chevaucher, comme celles liées au climat, des rencontres régulières sont organisées entre les responsables concernés et les parties internes impliquées. Ces rencontres visent à :

- Clarifier les responsabilités assignées ;
- Promouvoir une culture commune de la durabilité (Plan transversal et structurel, Action 6 : Promouvoir une culture commune de la durabilité).

Ces initiatives renforcent la synergie entre les services et garantissent une mise en œuvre cohérente et efficace des engagements en matière de durabilité.

VISION ET MÉTHODOLOGIE

ÉTAPES DE CONCEPTION DE LA STRATÉGIE

Référentiel et pôles d'action

La Stratégie de durabilité s'articule depuis 2017. La Ville a d'abord adopté sa première vision, celle de métabolisme urbain, avec des flux de matière entrant dans la Ville, des flux sortants et d'éventuelles externalités, qu'elles soient positives, comme le rayonnement de la Ville, ou négatives.

Cette vision a permis la mise en place d'un travail collaboratif avec les services et la Commission consultative de développement durable pour discuter des enjeux importants pour Fribourg.

Afin de guider les réflexions lors des discussions entre les différents acteur·trice·s, plusieurs principes fondamentaux ont été considérés. D'abord, le cadre visuel du Donut¹ s'appuie sur le respect des limites planétaires (plafonds) et des besoins sociaux (seuils). Le Donut intègre la résilience territoriale et la préservation des ressources naturelles tout en considérant une économie circulaire, permettant de se maintenir au sein du modèle. Les enjeux liés à la résilience territoriale désignent la capacité de la Ville à absorber et s'adapter aux perturbations ou aux changements.

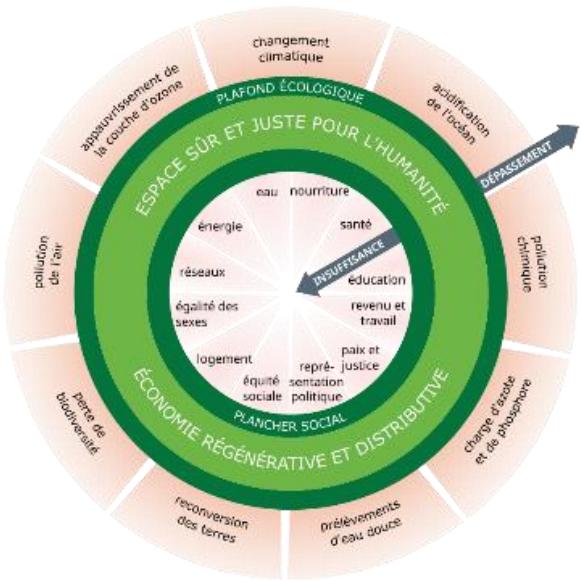


Figure 3 : Illustration du modèle du Donut. La mesure à laquelle les frontières sont transgressées ou les fondements sociaux atteints ne sont pas représentés.

Les réflexions ont permis de consolider un référentiel commun pour la durabilité de la Ville, se rapportant à l'Agenda 2030 et à ses 17 objectifs de développement durable (ODD), mais capable également de répondre aux préoccupations et enjeux locaux. Le référentiel regroupe donc l'ensemble des enjeux en 16 axes stratégiques, répartis dans 4 champs thématiques.

¹ RAWORTH, Kate et BURY, Laurent. *La théorie du donut*. Plon, 2018.

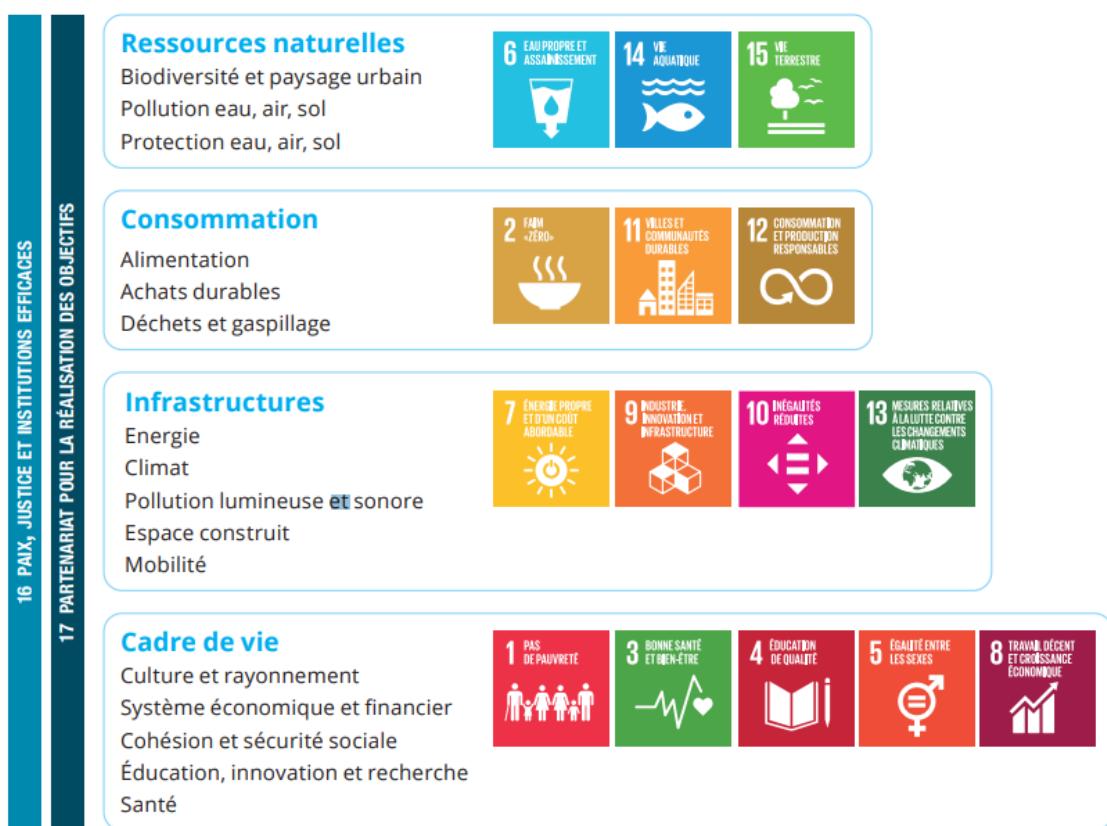


Figure 4 : La Figure présente la structure de la durabilité, qui sert de référentiel commun pour aborder cette thématique en Ville de Fribourg. Afin de pouvoir inclure toutes et tous à la vision de la durabilité pour la Ville de Fribourg, quatre pôles d'action ont été définis. Ceux-ci sont : Les citoyen·ne·s, les associations, les entreprises, les institutions, dont l'administration de la Ville de Fribourg.

Traduction locale des objectifs de l'Agenda 2030

Les 169 sous-cibles de l'Agenda 2030 ont été adaptées et traduites au niveau local pour permettre leur appropriation par tous les pôles d'action. Les étapes suivantes ont permis l'élaboration de cet Agenda local. Une première étape, dès 2018, a permis d'évaluer les 169 sous-cibles selon leur pertinence d'action pour Fribourg. La Commission consultative de développement durable a ensuite participé à l'identification des priorités et des spécificités locales à mettre en évidence. Une analyse thématique à partir des ODD de l'Agenda 2030 a été effectuée pour regrouper les sous-cibles selon le référentiel de Fribourg. Une dernière phase a permis de réduire le nombre de sous-cibles en gardant une formulation large mais inclusive. Enfin, une consolidation des propositions en intégrant les solutions des secteurs et des expert·e·s internes à l'administration a été effectuée. Ce processus a permis de créer un "Agenda local pour tous les pôles d'action", simplifié, servant de cadre à l'élaboration, dans le futur, de documents vulgarisés à destination des divers pôles d'action.

Définition des engagements pour chaque axe stratégique du référentiel

La traduction locale de l'Agenda 2030 a permis, dans une première étape, de définir les engagements précis de la Ville. Cette étape, qui a duré de 2020 à 2022, a nécessité un long travail d'appropriation des thématiques et des concepts comme le Donut, la résilience ou le principe des 5R² de la part des divers services. Ces engagements

² 5R : Refuser (éviter les produits inutiles ou non durables), Réduire (la consommation et les déchets), Réutiliser (seconde vie), Recycler et Rendre à la terre.

favorisent une approche transversale des thématiques de durabilité et encouragent ainsi une coopération totale entre les acteur·trice·s. Ils doivent permettre à l'administration de peser équitablement les intérêts entre les différents enjeux. Dans chaque chapitre des engagements en fonction des champs thématiques, l'engagement a été contextualisé par rapport au cadre de l'Agenda 2030, indiquées entre parenthèse avec le numéro de l'ODD en question et les sous-cibles concernées par cet engagement. L'Agenda 2030 peut être consulté en ligne pour plus de détails.³

Objectifs transversaux et structuraux

Les ODD 16 et 17, qui portent sur la paix, la justice et les partenariats, sont des piliers transversaux de la durabilité. Ces objectifs font l'objet du dernier chapitre de cette Stratégie et leur traduction pour la Ville de Fribourg constitue le plan d'action transversal et structurel de la durabilité. Les différentes cibles reliées aux ODD 16 et 17 de l'Agenda 2030, cinq axes d'actions ont été définis, en collaboration avec un Groupe de Travail de la Commission consultative de développement durable. Ces axes visent d'abord à renforcer à court, moyen et long terme les pratiques en faveur de la durabilité au sein de l'administration en accompagnant ou soutenant la mise en œuvre de la durabilité par les services. Ces derniers restent responsables et conservent l'entier du leadership de leurs thématiques, sous la supervision du Conseil communal. Ces axes permettent ensuite de soutenir les autres pôles d'action, soit les actions citoyennes ou associatives, le soutien aux entreprises ou aux institutions. Pour chaque axe, des actions regroupant des paquets de mesures de mise en œuvre ont été définies, en collaboration avec le Groupe de Travail de la Commission consultative de développement durable. Chacune de ces exemples de mise en œuvre a ensuite été priorisée par une méthodologie participative : l'ensemble des 5 axes a été pondéré par rapport à leur importance quant à l'atteinte globale de la durabilité de la ville, puis chaque exemple de mise en œuvre a été noté en fonction de son importance face aux 5 axes d'actions.

Évaluation et évolution de la durabilité de Fribourg

L'évaluation de la durabilité doit servir de levier pour sensibiliser et mettre en réseau les acteur·trice·s, afin d'assurer une meilleure compréhension et intégration des enjeux de durabilité dans le fonctionnement de la Ville et dans les projets futurs, qu'ils soient portés par l'administration ou par les différents pôles d'actions (citoyen·ne·s, associations, entreprises, institutions).

La présente Stratégie adopte une approche multi-niveaux pour cette évaluation.

ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES SERVICES COMMUNAUX ET DE LEUR PROJETS :

Pour l'évaluation au niveau des tâches communales, l'outil choisi doit permettre d'évaluer rapidement la manière d'effectuer les tâches et processus communaux au niveau de la durabilité, d'avoir une vision d'ensemble des forces et faiblesses en un coup d'œil, d'intégrer la durabilité au cœur de la gestion communale, d'orienter l'ensemble des processus et tâches vers la durabilité et de se comparer avec la moyenne des communes suisses participantes (benchmark).

Dès 2024, l'instrument Boussole ODD communale a été adopté pour faire un bilan des processus et tâches de la gestion communale. L'annexe 5 présente les spécificités de cet instrument. Cet outil est le fruit de la collaboration d'une vingtaine de communes suisses, dont la Ville de Fribourg, et d'un groupe de recherche de la HEIG-VD. Le développement, soutenu par Innosuisse, a également été suivi par plusieurs experts, associations faîtières et

³ <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home.html#1>

représentant·e·s des cantons. La synergie entre les milieux de la recherche et de la mise en œuvre a permis le développement d'un outil pertinent.

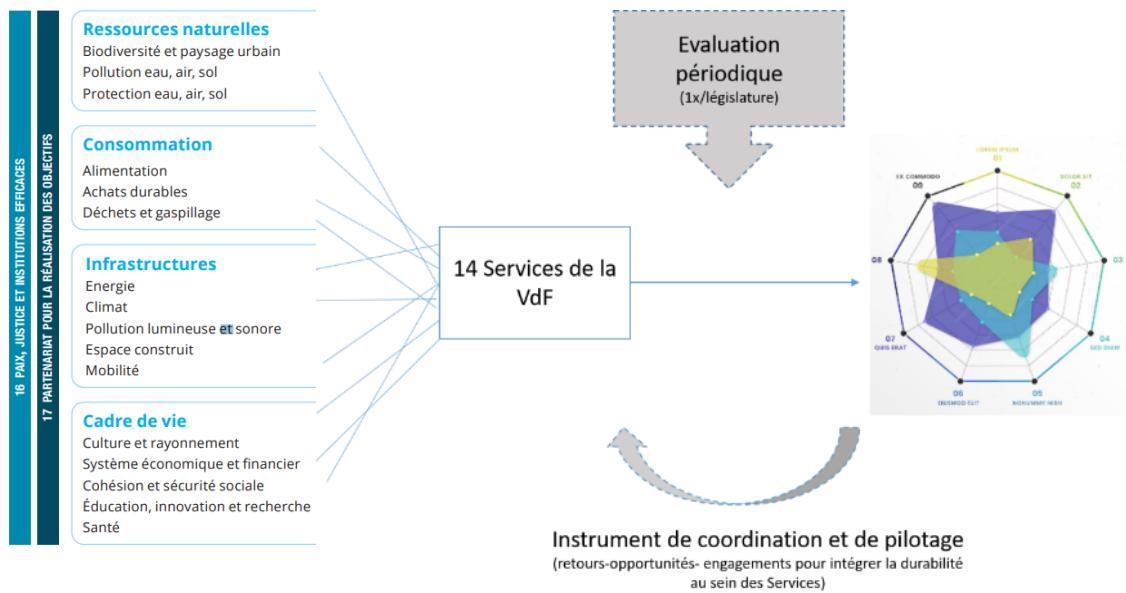


Figure 5 : Evaluation des processus au sein des services de la Ville : les services répondent aux engagements définis dans le référentiel commun de durabilité. Une évaluation périodique, réalisée au minimum une fois par législature, permet d'identifier les forces et les faiblesses des actions menées en matière de durabilité. Un instrument de coordination et de pilotage est développé pour accompagner les services dans la mise en œuvre de la durabilité. Les résultats de ces évaluations sont communiqués en interne aux services dans une logique d'amélioration continue, les incitant à fixer leurs objectifs et cibles en matière de durabilité. Les processus indiqués en pointillés dans la figure sont sous la responsabilité du centre de compétences durabilité du Secteur MUDD. Celui-ci est chargé de réaliser les évaluations périodiques et de transmettre les retours nécessaires aux services. Ces retours permettent d'ajuster les pratiques, d'améliorer les performances en durabilité, et de renforcer certaines mesures du plan structurel et transversal. Par exemple, le centre de compétences durabilité peut identifier des besoins en formation pour les collaborateur·rice·s et proposer des actions adaptées. Les mesures ou recommandations des stratégies de durabilité cantonale et fédérale peuvent également être communiquées par le biais de cet instrument aux services compétents.

Pour l'évaluation au niveau des projets spécifiques de la Ville de Fribourg, l'instrument appelé Boussole 21 est en cours de mise en place depuis l'automne 2024. Bien qu'il ne soit pas encore en mesure de fournir des résultats probants à ce stade de mise en application, cet outil a pour objectif d'évaluer les effets des projets selon 21 critères de durabilité. Cet outil permettra d'analyser les impacts de projets de tout type, d'optimiser leur développement, de comparer différentes variantes et de simplifier leur suivi et leur bilan. D'autres instruments, en fonction de leur développement, pourront être utilisés à cette fin, comme par exemple « The Cornwall Development and Decision Wheel »⁴ ou des certifications (tel le Standard de Construction Durable Suisse).

Cette approche favorise une évaluation systématique, identifie les éventuels effets négatifs et permet de proposer des mesures correctrices, tout en garantissant la qualité du projet à long terme. Cet outil offre également un cadre structuré pour l'apprentissage continu, facilitant les prises de décision et les échanges argumentés. En impliquant différents acteur·rice·s et services, il permet de prendre en compte divers points de vue, d'objectiver les discussions et de sensibiliser toutes les parties au développement durable. Ces résultats

⁴ <https://www.cornwall.gov.uk/media/suwirvgc/the-cornwall-development-and-decision-wheel-a-new-approach-to-decision-making.pdf>

transparents peuvent également être communiqués à la population et aux décideurs politiques, facilitant ainsi une prise de décision éclairée et justifiée.

PROCESSUS D'ÉVALUATION GLOBALE ET RAPPORTAGE PERIODIQUE :

L'évaluation globale de la durabilité s'effectue au travers d'un observatoire de la durabilité⁵ regroupant divers instruments afin de rendre compte de l'ensemble des thématiques sous différents axes d'analyse, soit :

- 1) L'évaluation au niveau des **processus** communaux, décrite préalablement par l'instrument de la Boussole ODD communale.
- 2) L'évaluation des **projets** de la Ville de Fribourg, réalisée par exemple par boussole21.
- 3) L'évaluation du **degré de satisfaction** des acteur·rice·s de la Ville de Fribourg (pôles d'action de la Stratégie),
- 4) Les indicateurs de durabilité, rendant compte des **progrès** en termes de durabilité de manière globale. Ceux-ci intègrent la plateforme du Cercle indicateurs de la Confédération, et complétés par des indicateurs spécifiques pour Fribourg.

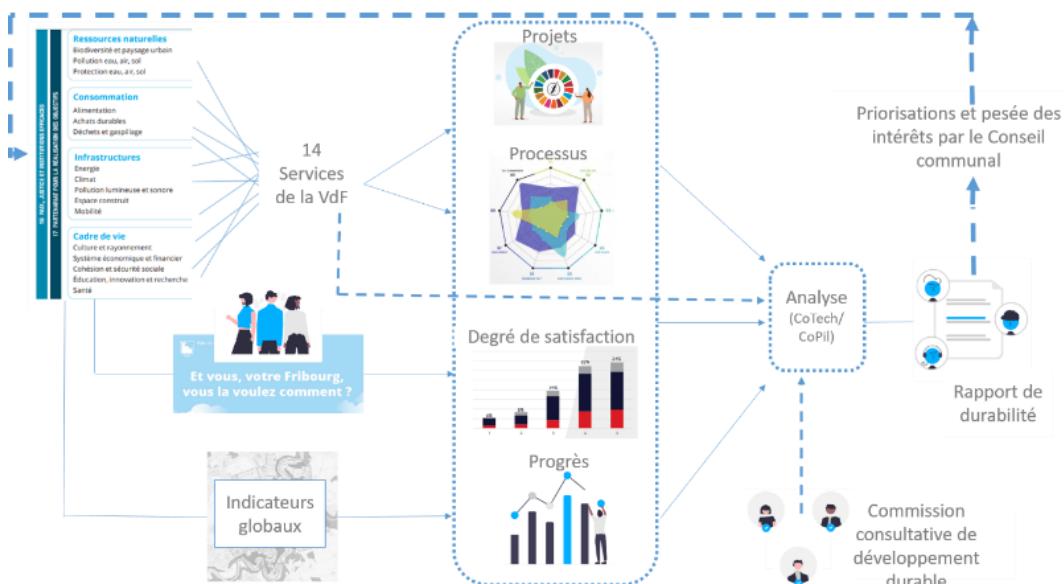


Figure 6 : Evaluation de la durabilité globale de Fribourg : « l'observatoire de la durabilité » pour Fribourg considère plusieurs niveaux (évaluation des projets et processus de la Ville de Fribourg, satisfaction et attentes des pôles d'action, indicateurs globaux de durabilité) afin d'offrir un spectre d'analyse globale en termes de durabilité. Ces outils permettent une analyse détaillée des forces, faiblesses et leviers qui pourront, grâce à la participation des services (comité technique) et des décideur·euse·s politiques (comité de pilotage), et si nécessaire, de la Commission consultative de développement durable, de synthétiser un rapport de durabilité, compilé au minimum à chaque législature. Ce rapport fournira au Conseil communal les réflexions quant aux enjeux de durabilité afin que ce dernier puisse établir une pesée des intérêts et les priorisations nécessaires face aux engagements de la Ville en matière de durabilité.

Les indicateurs de durabilité permettent de faire le point régulièrement sur les progrès accomplis et mettent en perspective les actions encore à réaliser : la Ville s'est appuyée sur son système d'indicateurs, incluant la plateforme du Cercle Indicateurs (CI). Ce système, conforme aux critères de la statistique publique et régulièrement optimisé, permet aux collectivités participantes de suivre l'évolution de leur situation en matière

⁵ Le projet d'observatoire de la durabilité est un projet soutenu par l'Office fédéral de l'Energie qui fait de Fribourg la première ville romande commune pionnière du programme de soutien « SuisseEnergie pour les communes ».

de durabilité. Il aide à identifier les forces, les faiblesses et les potentiels d'amélioration, tout en offrant une base de comparaison entre les villes. Les résultats obtenus alimentent le débat démocratique, facilitent la prise de mesures politiques fondées sur des données probantes et renforcent la communication et la sensibilisation à la durabilité. Les indicateurs, choisis pour offrir une vue d'ensemble, ne sont cependant pas destinés à évaluer des programmes politiques spécifiques ou des projets individuels. Toute la méthodologie du choix de ces indicateurs ou de leur uniformisation pour être comparés entre les villes est consultable sur le site de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

À certains de ces indicateurs ou pour des thématiques liées à notre référentiel local (4 champs thématiques, 16 axes d'action), des précisions sont manquantes. Ainsi, un ensemble d'indicateurs supplémentaires a été défini dès 2023. Le suivi se fera de manière similaire aux indicateurs du Cercle sur le long terme, mais les données relatives à ces nouveaux indicateurs ne sont pas encore représentatives en raison du nombre limité d'années de suivi. L'annexe 3 détaille la méthodologie des indicateurs de la Ville de Fribourg. L'ensemble des indicateurs locaux retenus en 2024 pour la Ville de Fribourg peut être consulté en annexe 4. La liste pourra être complétée ou modifiée selon les besoins. Les indicateurs seront mis à jour tous les 4 ans. À terme, l'ensemble de ces indicateurs pourra être spécifié avec des cibles quantitatives par exemple.

Pour l'évaluation au niveau des préoccupations citoyennes, il a été choisi de tester comme premier outil une consultation publique menée auprès des habitant·e·s et autres acteur·trice·s. Une consultation citoyenne a ainsi été menée à l'échelle du territoire communal par le centre de compétences en durabilité rattaché au MUDD au cours de l'été 2023. Les habitant·e·s et visiteur·euse·s de la ville de Fribourg ont eu l'occasion d'exprimer leurs perceptions à propos des grands thèmes de « La vi(II)e à Fribourg » rattachés aux champs thématiques du référentiel commun de la durabilité. Un sondage a été diffusé tant en ligne que sur le terrain pour optimiser la représentativité de la population. Les résultats de cette consultation permettent à la Ville de Fribourg ainsi qu'au Conseil communal de mieux cerner les attentes et priorités de la population vis-à-vis du territoire. Cette évaluation sera reconduite de manière périodique et standardisée pour suivre l'évolution des besoins et attentes de la population à Fribourg et pouvoir les mettre en perspective avec l'appréciation des services sur leur avancée en termes de durabilité à travers la Boussole ODD communale.

Un rapport périodique sera réalisé dès 2026 afin de rendre compte de l'évolution de la durabilité en analysant de manière détaillée les instruments de la Boussole ODD communale, l'évaluation des préoccupations citoyennes et les indicateurs. Une analyse par la Commission consultative de développement durable de la Ville de Fribourg ainsi que les éléments d'expertise des services seront également prises en compte. Le document de référence de ce rapport est l'état des lieux 2024 disponible en annexe 6. Le rapport sera fourni périodiquement (au minimum à chaque législature) au Conseil communal.

COMMUNICATION

Promotion de la durabilité

Pour assurer la promotion de la durabilité au niveau de l'ensemble du territoire, une mascotte a été imaginée et adoptée en 2018. Celle-ci a été réalisée dans le cadre d'un concours de dessin pour l'ensemble des enfants du territoire et contextualisée dans diverses actions durables par un artiste local. Les détails sont disponibles à l'annexe 2.



Figure 7 : mascotte de durabilité de la Ville de Fribourg, imaginée par une enfant de Fribourg. Le dragon Vall'ée est sorti des gorges du Gottéron et peut, selon sa conceptrice, « reconstruire la planète en crachant de l'eau, des graines d'arbres ainsi que des fleurs et il sait rendre le sourire aux personnes malheureuses ».

Communication interne et externe de la durabilité

La Stratégie de durabilité de Fribourg repose sur une communication structurée et ciblée, articulée en deux volets principaux:

Communication interne : Un effort de communication sera déployé en interne de l'administration communale pour sensibiliser les collaborateur·rice·s de la Ville de Fribourg aux engagements pris (partie 3) et au plan transversal et structurel (partie 4). L'objectif est de garantir une compréhension commune des priorités et une mobilisation collective des services autour des actions à mettre en œuvre ou du soutien qu'ils peuvent attendre du centre de compétences durabilité. À ce titre et pour que les services s'approprient la Stratégie, plusieurs mesures sont incluses dans le plan transversal et structurel (parties 4) telles que des formations, des rencontres ou l'élaboration d'un observatoire de la durabilité intégrant un guide d'utilisation des outils (Boussole ODD, indicateurs).

Communication externe: Une communication adaptée sera développée pour partager la vision commune de la durabilité, telle qu'exposée dans l'Agenda local de durabilité à Fribourg (partie 2), auprès de l'ensemble des pôles d'action: citoyen·ne·s, associations, entreprises et institutions. Cette communication sera différenciée en fonction des pôles d'action, utilisera un langage accessible et des supports vulgarisés, notamment en intégrant la mascotte de durabilité, pour encourager l'adhésion et l'engagement de toutes et tous. Une communication participative est également prévue, notamment grâce à des « laboratoires climat et durabilité » permettant aux pôles d'action d'explorer des expériences immersives en lien avec la durabilité (voir mesure « laboratoires climat et durabilité » du plan transversal et structurel). L'évolution de la Stratégie de durabilité sera régulièrement partagée dans les rapports de gestion annuels de la Ville de Fribourg qui inclura une section dédiée aux avancées de la Stratégie de durabilité. De plus, au minimum une fois durant chaque législature, un rapport, comme décrit dans la section précédente, fournira une vision globale des progrès réalisés, des défis rencontrés et des recommandations sur les actions à venir pour répondre aux attentes.

Cette communication continue vise à renforcer la transparence et à stimuler la participation des acteur·trice·s locaux, tout en alignant les efforts de la Ville avec les attentes de ses parties prenantes.

RÉVISION

La présente Stratégie est conçue pour être durable et applicable sur le long terme, assurant ainsi une continuité dans les actions entreprises. Elle ne comporte donc pas de délai spécifique et reste un document vivant, adaptable aux évolutions et aux nouveaux défis qui pourraient émerger. Des ajustements mineurs, notamment sur les indicateurs de suivi, pourront être apportés en fonction des besoins, sur validation de la Commission consultative de développement durable. Une révision globale, tenant compte de l'intégration des avancées technologiques ou de nouveaux enjeux environnementaux, sociaux et économiques est prévue tous les 10 ans par validation auprès du Conseil communal. Cette flexibilité garantit que la Stratégie puisse rester pertinente et efficace, tout en maintenant son objectif de soutenir une transition durable et solidaire pour la Ville de Fribourg.

PARTIE 2 : L'AGENDA LOCAL DE DURABILITÉ À FРИBOURG

Cette section synthétise les objectifs de l'Agenda 2030 et les adapte au contexte local de la Ville de Fribourg. Elle offre ainsi une vision partagée et un langage commun à l'ensemble des pôles d'action, citoyen·ne·s, associations, entreprises et institutions, afin de mieux cerner les enjeux et de coordonner efficacement les efforts vers la réalisation du projet d'une ville durable. Elle se structure en quatre parties distinctes, reflétant les quatre champs thématiques (ressources naturelles, consommation, infrastructures, cadre de vie) du référentiel communal de la durabilité de Fribourg.

RESSOURCES NATURELLES

VISION

« 2035. Fribourg met à l'honneur les espaces verts intégrés dans le tissu urbain, favorisant une cohabitation harmonieuse entre la nature et les êtres humains. Des bâtiments recouverts de toits végétalisés, de jardins verticaux et d'espaces extérieurs jouent un rôle de corridors écologiques pour permettre la présence de papillons et même de chamois. Les parcs et jardins de la Ville abritent de nombreuses espèces de plantes et d'insectes adaptées au climat et résilientes. Les citoyen·ne·s sont conscient·e·s de l'importance de la qualité des sols pour cultiver leurs jardins, et de l'arrosage limité et maîtrisé pour préserver nos ressources en eau. L'air est sain pour les enfants se rendant à l'école... »

Voici un scénario optimiste et hypothétique pour Fribourg en 2035. En attendant, le changement climatique, la démographie et la fragmentation du paysage mettent à rude épreuve les habitats naturels, la biodiversité, les sols, la qualité de l'air et la santé. Toutes et tous peuvent contribuer à améliorer la situation.

AGENDA LOCAL POUR TOUS LES PÔLES D'ACTION

BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE :

- a. **Protection des milieux** : Préserver, protéger et restaurer les écosystèmes présents sur le territoire de la ville, notamment les milieux aquatiques et humides, ainsi que les écosystèmes plus rares mais bénéfiques pour la biodiversité et le bien-être humain (prairies fleuries indigènes, par exemple).
- b. **Création de milieux** : Créer des écosystèmes ayant un impact fort en termes de biodiversité et les entretenir de manière raisonnable et raisonnée, tels que :

- o les milieux humides,
- o les prairies extensives riches en fleurs,
- o la présence d'arbres, haies indigènes et forêts

Par "approche raisonnée", on entend comprendre les besoins de l'écosystème et de ses dynamiques en intégrant, par exemple, les interactions ou besoins des espèces, notamment celles nécessitant différents milieux pour leur cycle de développement. Miser sur la diversité du paysage, même au niveau très local, est une garantie de résilience face aux ravageurs ou changements climatiques. Par "approche raisonnable", on entend mettre en œuvre des pratiques de gestion durables, telles que l'entretien permettant d'éviter la pollution par les nutriments (azote, phosphore), les pesticides et le gaspillage de l'eau (en évitant, par exemple, l'arrosage des surfaces ornementales).

- c. **Diversité génétique** : S'assurer auprès de son·sa fournisseur·se de favoriser et préserver la diversité génétique des semences pour les cultures et jardins, également dans le choix des ligneux, tels les buissons et arbres. Favoriser également la diversité génétique dans le choix des animaux d'élevage ou domestiques, en misant sur des espèces indigènes et locales.

d. Espèces invasives : Éviter l'introduction d'espèces néophytes (envahissantes) et lutter efficacement contre l'expansion des espèces jugées problématiques déjà présentes (par arrachage ou autres méthodes adéquates).

e. Espèces protégées : Veiller à ne pas cueillir ou acquérir d'espèces animales ou végétales protégées ici ou à l'étranger.

f. Planification pour la biodiversité : Intégrer, notamment dans les projets immobiliers, des mesures et ressources financières pour la promotion d'espaces verts et la préservation de la biodiversité. Planifier également un entretien différencié de ces espaces.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Biodiversité et paysage » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Abondance, diversité et biomasse des poissons	Augmentation
Abondance et diversité des papillons	Augmentation
Abondance et diversité des chauves-souris	Augmentation
<i>Oiseaux nicheurs</i>	<i>Augmentation</i>
<i>Surfaces à valeur écologique</i>	<i>Augmentation</i>
Participation des privés à la charte des jardins	Augmentation

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs)

EAUX, AIR, SOL :

h. Protection des sols : Préserver la santé et la qualité des sols et sous-sols, leur rôle dans le cycle de l'eau, ainsi que leur capacité d'absorption en cas de crues, grâce à des méthodes de jardinage adaptées et en évitant leur compaction ou leur couverture par des matériaux imperméables (comme le goudron, les pavés non filtrants, etc.).

i. Pollution de l'eau et de l'air: Prévenir et réduire nettement la pollution de l'eau et de l'air, en particulier celle résultant des activités produisant des déchets ou des polluants comme les nutriments (azote, phosphore) et des substances chimiques telles que les cigarettes, les pesticides ou produits phytosanitaires ou chimiques volatils.

j. Protection des milieux aquatiques : Favoriser la consommation de nourritures et fournitures respectueuses des écosystèmes aquatiques et marins, en réduisant notamment la consommation de produits de la mer ou d'eau douce, tels que les poissons et crustacés. Privilégier l'utilisation de l'eau potable du réseau de la ville comme boisson.

k. Économies d'eau : Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle de l'eau, notamment en évitant les pertes inutiles (par exemple, l'arrosage de pelouses ou autres gaspillages). Favoriser

l'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des plates-bandes ornementales. Réduire les eaux claires parasites dans le réseau de distribution d'eau potable.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Eau, air, sol » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Pollution chimique de la Sarine	Diminution
<i>Substances polluantes à la sortie des STEP</i>	<i>Diminution</i>
<i>Indice de pollution de l'air à long terme</i>	<i>Diminution</i>
Concentration de NOx dans l'air	Diminution
<i>Surface bâtie</i>	<i>Diminution</i>
<i>Ecoulements des eaux via la STEP</i>	<i>Diminution</i>
Quantité d'eau	Diminution

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs)

CONSOMMATION

VISION

« 2040. Les principes d'économie circulaire touchent l'ensemble des acteur·rice·s de la Ville : le « zéro déchet » et les paniers alimentaires locaux et durables, à faible émission de carbone, sont devenus la norme au sein des foyers. La ville a réussi à diminuer de plus de moitié son gaspillage alimentaire grâce à une alimentation personnalisée, permise par les avancées technologiques qui tiennent compte des besoins individuels et de l'analyse des aliments disponibles dans les réfrigérateurs. La production de déchets a significativement diminué par la réduction de la consommation, la promotion du partage, du réemploi ou de la réparation. De plus, la gestion des déchets permet des taux élevés de recyclage sur l'ensemble des composants : les décharges ne sont plus nécessaires ! Dans les entreprises, l'ensemble des biens électroniques sont réparables, ce qui a permis l'émergence d'une économie de réparation et a créé de nombreux emplois. Fribourg a ainsi augmenté sa résilience. »

Voici un scénario optimiste et hypothétique pour Fribourg en 2040. En attendant, la dépendance aux importations, les coûts, le manque de sensibilisation et d'incitations, ainsi que les infrastructures limitées peuvent compromettre les changements d'habitudes. Ceux-ci concernent en particulier l'alimentation, la consommation de biens, la production de déchets et le gaspillage. Toutes et tous peuvent contribuer à l'amélioration de ces enjeux.

AGENDA LOCAL POUR TOUS LES PÔLES D'ACTION

ALIMENTATION :

a. Accès à une alimentation nutritive : Veiller à offrir ou à se fournir en nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins énergétiques individuels pour mener une vie saine et active, et à réduire le gaspillage alimentaire, de la chaîne de production aux ménages.

b. Agriculture urbaine : Favoriser de manière durable l'agriculture urbaine, le jardinage collectif ou privé, ou d'autres méthodes de culture innovantes et durables ; porter une attention particulière à la qualité et à la protection des sols.

c. Investissements durables : Orienter ses dépenses ou investissements liés à l'alimentation ou au secteur agricole vers des actions qui améliorent la productivité alimentaire, mettent en œuvre des pratiques agricoles résilientes et durables, et augmentent les revenus des petits producteurs alimentaires, localement et au niveau international.

Par « pratiques résilientes et durables », on entend des pratiques qui contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la cohérence avec les changements climatiques (émission et adaptation), aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes, et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols. De plus, ces pratiques réduisent les inégalités en facilitant une croissance économique inclusive et en créant des emplois décents.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Alimentation » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Nombre de points d'eau potable public	Augmentation
Gastronomie scolaire locale	Augmentation
Gastronomie scolaire labellisée	Augmentation

BIENS DE CONSOMMATION :

d. Réduire la consommation et la production de biens : Respecter un équilibre entre les besoins essentiels (comme l'accès à la nourriture, à la santé et à l'éducation) et les limites écologiques de la planète, en évitant la surconsommation et l'épuisement des ressources naturelles.

Les « limites écologiques » ou limites planétaires définissent les conditions dans lesquelles la Terre peut continuer à soutenir la vie humaine et naturelle sans subir de dégradations majeures, telles que le changement climatique, la perte de biodiversité ou la déforestation. Si ces limites sont franchies, cela peut entraîner des conséquences négatives pour l'écosystème global et notre survie à long terme.

e. Chaîne d'approvisionnement durable : Lors de l'acquisition d'un bien de consommation, intégrer la réflexion sur la chaîne d'approvisionnement et la rationalité de l'utilisation des ressources naturelles, en se renseignant notamment sur les impacts de ce bien de consommation tout au long de son cycle de vie.

Par cycle de vie d'un bien ou produit, on entend toutes les étapes par lesquelles il passe, depuis sa conception jusqu'à sa fin de vie. Cela inclut : la conception (création du produit), la production

(fabrication), le transport (acheminement vers les points de vente), l'utilisation (par le consommateur ou la consommatrice) et la fin de vie (recyclage, élimination ou mise en décharge). Chaque étape peut avoir un impact social ou environnemental, par exemple en termes de ressources utilisées ou de pollution générée.

f. Commerce équitable : Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre les zones urbaines, périurbaines et rurales.

Veiller, par ses achats, à garantir aux producteur·rice·s des conditions de travail justes, un revenu décent et une production respectueuse de l'environnement.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Achats durables » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Proportion de véhicules électriques sur le territoire	Augmentation
Véhicules sur le territoire	Diminution
Utilisation de papier dans l'administration	Diminution
Part de papier recyclé/quantité totale (dans l'administration)	Augmentation

DÉCHETS ET GASPILLAGE :

g. Adhérer au principe des 5R : Réduire considérablement la production de déchets en évitant les produits ou services superflus ou générateurs de déchets (refuser), en privilégiant une consommation responsable avec des produits durables (réduction), en préférant des objets réutilisables (réutiliser), en mettant en œuvre des pratiques de recyclage (recycler) et en revalorisant les matériaux ou produits en fin de vie (récupérer).

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Déchets et gaspillage » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
<i>Déchets urbains</i>	<i>Diminution</i>
Déchets verts dans les poubelles	Diminution
Gaspillage alimentaire présent dans les sacs poubelles	Diminution
Quantité de déchets par matériaux	Diminution
<i>Taux de collecte séparée</i>	<i>Augmentation</i>

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs)

INFRASTRUCTURES

VISION

« 2050. La ville fait la part belle à un réseau de transports publics modernes, entièrement alimentés par des énergies renouvelables. Les espaces précédemment dédiés uniquement aux transports individuels sont végétalisés et conviviaux. Dans notre ville, plus rien n'est gaspillé : L'ensemble des bâtiments intègrent des technologies pour optimiser leurs besoins énergétiques. L'assainissement peut se faire à la source dans les immeubles d'habitation: le compostage des toilettes sèches remplace la station d'épuration et permet d'économiser l'eau pour d'autres besoins essentiels, notamment pour s'adapter au nouveau climat qui s'est installé sous nos latitudes. La totalité des déchets ou sous-produits rejetés par certaines entreprises devient une ressource pour d'autres, dans un modèle de synergie industrielle. »

Voici un scénario optimiste et hypothétique pour Fribourg en 2050. En attendant, la pression économique, les coûts initiaux élevés, la résistance au changement, le manque de sensibilisation, les défis technologiques et les réglementations obsolètes peuvent rendre difficile la priorisation des investissements dans des infrastructures durables. Toutes et tous peuvent participer à améliorer la situation.

AGENDA LOCAL POUR TOUS LES PÔLES D'ACTION

ÉNERGIE

- a. **Transition vers les énergies renouvelables** : Accroître nettement la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique et sortir des énergies fossiles, en misant particulièrement sur la diversité des sources énergétiques renouvelables.
- b. **Efficience énergétique** : Mettre en place des mesures pour améliorer l'efficience énergétique des infrastructures, des bâtiments et des appareils dans chaque logement.

On entend par efficience énergétique la capacité à utiliser le moins d'énergie possible pour réaliser une tâche ou produire un service donné, sans compromettre les performances. Autrement dit, il s'agit de faire plus avec moins d'énergie.

- c. **Infrastructure énergétique durable** : Soutenir et investir dans des infrastructures énergétiques fiables, modernes et durables à un coût abordable, tout en renforçant la coopération locale pour la recherche et les technologies en énergie renouvelable.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Energie » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Énergie photovoltaïque	Augmentation
Consommation d'électricité	Diminution
Énergie renouvelable produite par l'administration sur le territoire	Augmentation
Énergie renouvelable pour le chauffage des bâtiments communaux	Augmentation

Remplacement des systèmes de chauffage renouvelables sur le territoire	Augmentation
<i>Électricité renouvelable</i>	<i>Augmentation</i>

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs).

CLIMAT

d. Changement climatique : Renforcer la résilience face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles. Cela peut se traduire d'une part par des mesures d'atténuation visant à réduire l'empreinte carbone, telles que la réduction de la consommation d'énergie. D'autre part, des mesures d'adaptation peuvent être mises en place, consistant à ajuster les modes de vie pour faire face aux impacts du climat. Avoir des plans de réaction en cas de catastrophe et adapter les infrastructures pour prévenir les risques les plus probables.

LES INDICATEURS :

L'indicateur de durabilité concernant l'axe stratégique « Climat » est le suivant :

Titre des indicateurs	Direction visée
Surface de canopée	Augmentation
Émissions de gaz à effet de serre de l'administration	<i>Diminution</i>

POLLUTION LUMINEUSE

f. Respect des cycles naturels : Supprimer, ou du moins réduire, l'éclairage nocturne pour minimiser son impact sur les espèces animales ou végétales dépendant de la luminosité dans leur cycle de développement.

LES INDICATEURS :

L'indicateur de durabilité concernant l'axe stratégique « Pollution lumineuse » est le suivant :

Titre de l'indicateur	Direction visée
Consommation électrique de l'éclairage public	Diminution

HABITATS CONSTRuits

e. Investissements responsables : Orienter les dépenses, placements ou investissements vers des constructions, logements, rénovations ou infrastructures durables intégrant les enjeux pour tou-te-s les usager-e-re-s (enfants, personnes à mobilité réduite, etc.) et pour la préservation du patrimoine culturel et naturel de Fribourg. Éviter activement les fonds d'investissement ayant un lien avec les industries fossiles, le commerce d'armes ou d'autres pratiques illégales ou non compatibles avec les Objectifs de développement durable (ODD).

f. Pratiques durables dans les marchés publics : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques cantonales et nationales.

On entend par pratiques durables l'intégration de critères environnementaux, sociaux et économiques pour sélectionner des biens, services ou travaux ayant un impact réduit sur l'environnement et favorisant le bien-être social. Cela inclut, par exemple, de privilégier des produits ou services à faible empreinte carbone, fabriqués à partir de matériaux recyclés, d'encourager des conditions de travail éthiques, l'égalité des chances ou de promouvoir l'innovation pour améliorer l'efficacité et la durabilité.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Espace construit » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Taux de grands logements vacants	Augmentation
<i>Transformation et entretien du bâti</i>	<i>Augmentation</i>
Espace pour la mobilité douce	Augmentation
Risques naturels	Diminution

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs)

MOBILITÉ

g. Mobilité durable : Favoriser la mobilité douce, assurer un environnement sécurisé pour tou-te-s et adopter de bonnes pratiques pour réduire les risques liés aux accidents routiers, en particulier pour les piéton-ne-s et les cyclistes, tout en maintenant l'efficience des prestations.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Mobilité » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Espace pour la mobilité douce	Augmentation
<i>Distance jusqu'au prochain arrêt de TP</i>	<i>Diminution</i>
Abonnements Publibike	Augmentation
Bruit la nuit	Diminution
Limitations de vitesse	Augmentation
<i>Zones de modération du trafic</i>	<i>Augmentation</i>

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs).

CADRE DE VIE

VISION

« 2060. Nos enfants ont vécu une innovation technique fulgurante et une prise de conscience environnementale sans précédent. Ces éléments ont également eu des retombées sur leur cadre de vie. Leurs réalités ? Des stades écologiques, des installations polyvalentes pour pratiquer des activités physiques variées accessibles à toutes et à tous, ainsi que des programmes éducatifs personnalisés permettant l'épanouissement et l'optimisation des capacités intellectuelles et émotionnelles de chacun-e, dès la naissance. Des galeries d'art novatrices et des technologies immersives intégrées aux expériences culturelles. Des quartiers qui sont des pôles d'effervescence où l'inspiration règne en maître. »

Leurs rêves ? Un retour aux relations humaines. À des interactions simples et à des espaces d'échange où l'on peut discuter ensemble, partager ses opinions et découvrir la diversité culturelle. Toutes et tous peuvent d'ores et déjà dessiner ce futur prometteur.

AGENDA LOCAL POUR TOUS LES PÔLES D'ACTION

CULTURE ET RAYONNEMENT

- a) **Faire rayonner la durabilité :** Intégrer la durabilité dans toutes les actions pour faire de Fribourg un modèle.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Culture et rayonnement » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
<i>Dépenses en faveur de la culture et des loisirs</i>	Augmentation
Fréquentation de la bibliothèque	Augmentation
Nombre de clubs de sport	Augmentation
Manifestations	Augmentation
<i>Actions d'entraide</i>	Augmentation

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs).

SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

- b) **Économie circulaire :** Soutenir un modèle économique durable et résilient basé sur la réduction de la consommation des ressources, le recyclage et la réutilisation. Les entreprises visent à diminuer leur impact environnemental tout en encourageant l'innovation technologique et la modernisation.

- c) **Entrepreneuriat responsable :** Favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation dans les secteurs durables et de l'économie verte. Soutenir les microentreprises ainsi que les petites et moyennes entreprises.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Système économique et financier » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
<i>Charge fiscale des personnes physiques</i>	<i>Diminution</i>
<i>Branches à productivité du travail élevée</i>	<i>Augmentation</i>
<i>Revenu imposable moyen des personnes physiques</i>	<i>Augmentation</i>
<i>Taux d'endettement net</i>	<i>Diminution</i>

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs).

COHÉSION SOCIALE ET SÉCURITÉ

d) Société inclusive : Faire preuve d'ouverture et de solidarité auprès de toutes les personnes, indépendamment de leur âge, sexe, origine, identité de genre, orientation sexuelle, religion, handicap ou statut socio-économique. Réduire toutes les formes de violence et de discrimination envers autrui. Promouvoir le respect mutuel, l'échange de connaissances, les partenariats et la collaboration.

e) Participation : Travailler à la réduction des inégalités en favorisant une participation citoyenne égale dans toutes les initiatives locales et, en tant que citoyen·ne·s ou entreprises, y participer.

f) Équité salariale : Garantir un salaire égal pour un travail de valeur égale, notamment en reconnaissant et en valorisant les annexes, comme le bénévolat ou les travaux domestiques. Les entreprises doivent prendre des mesures pour supprimer le travail au noir et offrir des conditions de travail sûres et saines.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique liés à « Cohésion sociale et sécurité » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
<i>Égalité homme/femme</i>	<i>Stable</i>
<i>Taux d'aide sociale</i>	<i>Diminution</i>
<i>Contribuables à faible revenu</i>	<i>Diminution</i>
<i>Naturalisations</i>	<i>Augmentation</i>
<i>Niveau des loyers</i>	<i>Diminution</i>
<i>Accueil extrafamilial des enfants</i>	<i>Augmentation</i>
<i>Participation aux élections et aux votations</i>	<i>Augmentation</i>

Infractions	Diminution
<i>Vols par effraction</i>	<i>Diminution</i>
<i>Taux de chômage</i>	<i>Diminution</i>

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs).

SANTÉ

g) Santé et prévention : Mettre en place des mesures de prévention ou s'engager à promouvoir une vie saine, notamment en prévenant les dépendances (alcool, tabac, etc.) et les maladies liées à l'environnement (pollution, bruit) ou les accidents.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Santé » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
<i>Accidents de la route</i>	<i>Diminution</i>
Nombre de mortalités prématurées	Diminution

L'indicateur en italique est celui qui est utilisé pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs).

ÉDUCATION, INNOVATION, RECHERCHE

h) Éducation, formation et emploi : Veiller à ce que chaque enfant ait accès à une éducation gratuite et de qualité dès la naissance, en s'assurant du développement harmonieux de l'enfant et qu'il soit bien préparé à poursuivre des études ou une formation professionnelle. Renforcer l'éducation et la sensibilisation à la durabilité à tous les niveaux, en formant les citoyen·ne·s et les organisations aux pratiques écoresponsables et l'importance de la préservation des ressources. Réduire le nombre de jeunes sans emploi et augmenter le nombre d'apprentis et de stagiaires dans les entreprises et institutions de la ville, tout en renforçant leurs compétences de manière équitable. Favoriser le développement personnel au travail, notamment en promouvant la réinsertion professionnelle.

LES INDICATEURS :

Les indicateurs de durabilité concernant l'axe stratégique « Education, innovation, recherche » sont les suivants :

Titre des indicateurs	Direction visée
Formation dans le domaine public (nombre d'apprentis)	Augmentation
<i>Branches innovatrices</i>	<i>Augmentation</i>
<i>Niveau de formation</i>	<i>Augmentation</i>

Les indicateurs en italique sont ceux qui sont utilisés pour la comparaison avec les autres villes de Suisse (Benchmark, Cercle indicateurs).

PARTIE 3 : LES ENGAGEMENTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Cette section, en s'appuyant sur l'Agenda 2030, définit des engagements précis adaptés au contexte local de la Ville de Fribourg. Ces engagements sont directement reliés aux différents services de l'administration communale et à leurs compétences respectives, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et alignée avec les axes stratégiques du référentiel de la durabilité de Fribourg. Elle se structure donc en quatre parties distinctes, correspondant aux champs thématiques du référentiel.

Chaque partie identifie les engagements de l'administration, tout en précisant les services responsables liés à leurs domaines de compétence, pour garantir une contribution ciblée et efficace à l'effort collectif en faveur de la durabilité. L'atteinte de ces engagements se fait au travers de mise en place ou mise à jour de procédures, mesures ou politiques thématiques déployées sous la responsabilité des services, selon leurs calendriers et leurs ressources.

Chacun de ces engagements permet de participer, avec les efforts des autres pôles d'actions, à l'amélioration des indicateurs globaux de durabilité (Partie 2, Annexe 4). De plus, ils affectent favorablement les indicateurs spécifiés dans les politiques thématiques gérées par les services.

RESSOURCES NATURELLES

PROTÉGER ET PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

L'administration se préoccupe des ODD de l'Agenda 2030 portant sur la conservation et la gestion durable des ressources en eau et des eaux de surface (ODD 6 et 14), ainsi que sur la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres (ODD 15).

BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE URBAIN

La Ville valorise, conserve et améliore la qualité urbaine des structures bâties et paysagères, et vise une haute culture du bâti et de la biodiversité du tissu urbain public et privé

Concerne :
UA, GCEE, BO

De nombreux aspects économiques et sociaux, dont dépend notre survie, dépendent de la gestion du paysage et de la biodiversité. La ville cherche donc à adopter des pratiques de planification, de mise en œuvre et d'entretien qui préservent les écosystèmes locaux, en préservant, restaurant et gérant durablement des espaces verts diversifiés et de qualité sur l'ensemble de son territoire (ODD 15.1), ainsi qu'à valoriser le reboisement et les écosystèmes forestiers (ODD 15.2).

La Ville maintient et améliore les services écosystémiques

Concerne :
UA, GCEE, BO

En tant qu'acteur·trice·s de la Ville de Fribourg, nous bénéficions tous de prestations rendues directement ou indirectement de la nature. Biens d'approvisionnement comme l'eau, le bois, les aliments, services de régulation telles que l'épuration de l'air, de l'eau, la protection du climat ou de l'érosion sont les plus connus. Mais elle participe également aux services culturels, par la beauté des paysages ou les zones de détente qu'elle permet et contribue enfin à tous les autres services, par exemple, la pollinisation ou le cycle des éléments nutritifs. Gérer durablement et utiliser de manière rationnelle les ressources naturelles est donc important pour prendre soin de ces services rendus par la nature (ODD 15b).

POLLUTION EAU, AIR, SOL

La Ville assure une gestion adéquate de ses sols et de ses sous-sols, ainsi que de la pollution de l'air et de l'eau

Concerne :
UA, GCEE, BO

Les sols et les sous-sols de la Ville de Fribourg représentent des ressources précieuses qui jouent un rôle clé dans le développement urbain, la régulation hydrique et la préservation de la biodiversité. Une gestion durable de ces espaces est essentielle pour prévenir la dégradation des sols, protéger les nappes phréatiques et garantir une utilisation rationnelle et équilibrée de ces ressources limitées. De même, la pollution de l'air et de l'eau constitue un défi majeur pour le bien-être des habitant·e·s et pour l'environnement. Réduire les émissions polluantes, assurer la qualité de l'eau potable et limiter les rejets polluants dans les rivières et les lacs font partie des actions nécessaires pour préserver la santé publique et les écosystèmes. En s'engageant à gérer de manière adéquate ces ressources naturelles et à limiter les impacts négatifs, la Ville contribue activement à un développement durable et harmonieux (ODD 6.3, 15.1).

PROTECTION EAU, AIR, SOL

La Ville préserve la qualité de l'eau, de l'air et du sol pour protéger les habitats naturels des espèces aquatiques et terrestres sur son territoire

Concerne :
UA, GCEE, BO

Maintenir une bonne qualité de l'eau protège les écosystèmes aquatiques, tels que les rivières, les lacs et les zones humides, tandis que la préservation de la qualité du sol est cruciale pour soutenir la diversité végétale et éviter l'imperméabilisation des sols, qui provoque érosion et crues. La qualité de l'air (ODD 11.6) influence, quant à elle, la santé des arbres, des plantes et des animaux. Ensemble, ces éléments offrent, grâce à une gestion durable, des espaces verts sains et attractifs pour la Ville et ses habitant·e·s (ODD 15.b).

CONSOMMATION

ENCOURAGER ET SENSIBILISER AUX COMPORTEMENTS DURABLES

L'administration se soucie des ODD de l'Agenda 2030 concernant la qualité nutritionnelle et les modes de production alimentaire durables (ODD 2), la gestion des déchets et des biens de consommation (ODD 12), afin d'augmenter la résilience de Fribourg (ODD 11).

ALIMENTATION

La Ville promeut l'alimentation et l'agriculture locale et/ou soutenable, avec pour objectif d'augmenter la part de production et de consommation de biens respectant les limites naturelles et les valeurs sociales

Concerne :
EECS, AG, BO, GCEE

Une alimentation locale, biologique et éthique peut réduire l'empreinte écologique sur les terres et l'empreinte carbone associée au transport des produits alimentaires. Elle garantit également un revenu convenable pour les producteur·rice·s (ODD 2.3), assure la viabilité des systèmes de production durable (ODD 2.4 et 2.5) et promeut des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Enfin, une alimentation raisonnable contribue à prévenir la malnutrition (ODD 2.1) et à réduire le gaspillage (ODD 12.3).

ACHATS DURABLES

La Ville encourage l'utilisation d'alternatives équitables et locales en matière de consommation, notamment en élaborant une politique d'achats responsables

Concerne :
TOUS

Favoriser une consommation responsable en encourageant les acteur·rice·s à adopter des pratiques durables réduit leur impact environnemental et social et promeut la transparence dans la chaîne d'approvisionnement. En particulier, la Ville vise l'exemplarité dans les évènements qui sont organisés sur le territoire. De plus, il est essentiel pour la Ville de promouvoir des pratiques durables dans la passation des marchés publics (ODD 12.7, ODD 12.6). La sensibilisation et la promotion des initiatives régionales pour adopter des modes de consommation et de production durables (ODD 12.1, ODD 12.8) contribuent également à cet objectif. À terme, la Ville peut ainsi viser des investissements responsables (ODD 12.c).

DÉCHETS ET GASPILLAGE

La Ville favorise une consommation produisant un minimum de déchets

Concerne :
AG, GCEE

La réduction du volume de déchets, notamment des déchets alimentaires (ODD 12.3) à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation, est un enjeu majeur pour intégrer une économie circulaire. En particulier, la Ville peut atteindre cet objectif grâce à des pratiques de prévention, de réduction, de recyclage, de compostage et de réutilisation (ODD 12.5). Elle peut en particulier éviter les emballages et objets à usage unique.

La Ville applique à chaque bien de consommation le principe des « 5 R »

Concerne :
TOUS

Le principe des 5R se réfère à une approche axée sur la réduction des déchets, sur la conservation des ressources en prolongeant notamment la durée de vie utile des biens, réduisant ainsi la nécessité de produire de nouveaux biens. Elle permet ainsi, en évitant la pollution induite par la production de nouveaux biens de consommation, de protéger les écosystèmes et l'humain (ODD 12.2).

INFRASTRUCTURES

OFFRIR UNE INFRASTRUCTURE URBAINE SÛRE, AGRÉABLE ET VIABLE À LONG TERME

L'administration se soucie des ODD de l'Agenda 2030 concernant la promotion de l'énergie renouvelable et l'accès aux services énergétiques durables pour toutes et tous (ODD 7), l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques (ODD 13), une infrastructure résiliente et durable où l'innovation est encouragée (ODD 9) et qui est ouverte à toutes et tous (ODD 10).

ÉNERGIE

La Ville augmente l'efficience énergétique de ses infrastructures et de ses bâtiments, tout en encourageant les propriétaires de son territoire à suivre son exemple

Concernent :
UA, GCEE, SP

La Ville assure une transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables accessibles à toutes et tous

Garantir à tou·te·s des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable doit être une priorité pour la Ville de Fribourg (ODD 7.1). Cet objectif passe notamment par une augmentation de l'efficacité énergétique, par l'utilisation des énergies renouvelables comme le photovoltaïque, par l'optimisation des réseaux électriques en évitant les pertes, par des partenariats public-privé ou encore par une incitation et une sensibilisation ciblées.

CLIMAT

La Ville vise à atténuer les effets du changement climatique en réduisant notamment ses gaz à effet de serre

Concerne :
UA, GCEE, BO

La Ville vise à adapter la ville aux défis des changements climatiques, notamment grâce à ses projets architecturaux

Réduire les gaz à effet de serre pour atteindre les objectifs climatiques de la Ville et renforcer sa résilience face aux aléas climatiques (ODD 13.1). Cet objectif doit être atteint par le biais d'une planification climatique cohérente, évolutive et efficace (ODD 13.2).

POLLUTION LUMINEUSE ET SONORE

La Ville assure une gestion adéquate des pollutions sonore et lumineuse et toute autre pollution d'origine humaine

Concerne :
UA, GCEE, BO

Minimiser les conflits sonores, protéger les zones résidentielles ou intégrer des solutions d'atténuation du bruit lors de la planification des infrastructures peut limiter les impacts de ces nuisances sur la santé et la qualité de vie des citoyen·ne·s. D'autre part, un éclairage excessif et mal dirigé contribue à une consommation d'énergie accrue, à des coûts énergétiques supplémentaires et à un impact inutile sur la gestion du réseau électrique (ODD 7.3).

ESPACE CONSTRUIT

La Ville assure l'accès à un espace public de qualité, végétalisé, pacifié, convivial et sûr

Concerne :
UA, EECS, AG, CT, SP

L'accès à un espace public de qualité est important pour le cadre de vie des résident·e·s, qui bénéficient ainsi d'aménagements conviviaux, d'espaces de détente et de verdure, ainsi que d'une atmosphère contribuant à la santé physique et mentale. Ces espaces encouragent les interactions sociales, l'intégration des citoyen·ne·s (ODD 10.2) et favorisent l'attrait touristique de la Ville.

La Ville s'engage à maximiser la durée de vie de ses installations en les construisant de manière axée sur la durée de vie, ainsi qu'en les entretenant et favorise l'utilisation de matériaux recyclés

La Ville augmente la durée de vie des matières en plus de leur tri et s'engage à tendre vers une circularité de l'économie

Concerne :
TOUS, SP

Planifier judicieusement et anticiper les besoins futurs permet d'avoir une meilleure efficience des installations, notamment en exploitant les opportunités d'utiliser des matériaux durables et en anticipant l'entretien nécessaire durant toute leur durée de vie. Cette démarche vise l'intégration du concept des 5 R aux matières et matériaux et permet de promouvoir une économie circulaire. Cette transition vers une meilleure circularité doit être gérée de manière inclusive pour éviter d'accentuer les inégalités et doit être conçue de sorte qu'elle fasse la promotion de l'entrepreneuriat durable et équitable, qu'elle encourage l'innovation tout en veillant à développer en parallèle des programmes de formation en vue de la création de nouveaux emplois durables (ODD 10.1, 10.2).

MOBILITÉ

La Ville promeut une mobilité respectueuse de l'environnement, qui priorise les transports publics et la mobilité douce

Concerne :
UA, MOB, RH, GCEE

La Ville vise à réguler l'espace public attribué au transport individuel motorisé et au stationnement, au profit d'une meilleure qualité de vie et d'espace

La Ville vise à réduire les charges de trafic liées au transport individuel motorisé, en encourageant le transfert modal

Assurer l'accès de tou-te-s à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, est une priorité pour la Ville. La priorisation des transports publics et la régulation de l'espace public attribué au transport individuel motorisé permettent notamment d'améliorer la sécurité routière pour l'ensemble des usager-e-s (ODD 11.2). Enfin, une réduction des charges de trafic motorisé permet de diminuer la concentration des gaz à effet de serre, responsables de l'impact de Fribourg sur le changement climatique (ODD 13.1).

CADRE DE VIE

PROPOSER UN CADRE DE VIE SÛR, DYNAMIQUE ET ACCUEILLANT

L'administration se soucie des ODD de l'Agenda 2030 concernant la précarité (ODD 1), la bonne santé et le bien-être (ODD 3), l'éducation (ODD 4), l'égalité des genres (ODD 5) et les conditions de travail (ODD 8).

CULTURE ET RAYONNEMENT

La Ville promeut la culture et les sports comme activités enrichissantes respectueuses de l'environnement, tout comme tradition cultivée au sein de la ville et qui peut rayonner vers l'extérieur

Concerne :
EECS, SP, CT, AG

La promotion de la culture et des sports contribue à renforcer l'identité locale et à offrir des activités épanouissantes pour l'ensemble des habitant-e-s, et notamment pour les enfants. Ces activités jouent un rôle clé dans le développement social et économique en favorisant des échanges enrichissants avec les zones périurbaines et rurales, créant ainsi des synergies positives qui améliorent la cohésion ainsi que l'attractivité culturelle et touristique, tout en veillant à minimiser les impacts environnementaux (ODD 8.9). En particulier, la Ville veille à développer des infrastructures culturelles et sportives de qualité, renforçant le cadre de vie tout en soutenant activement les artistes, les associations et les initiatives locales à travers des espaces adaptés pour le travail, la répétition et la pratique.

La Ville favorise les partenariats avec l'ensemble des acteurs-trices du territoire de la Ville de Fribourg, en consultant, par exemple, plus souvent la population et les acteurs privés

Concerne :
TOUS

La Ville s'inscrit dans une démarche durable en renforçant les capacités de planification et de gestion participatives et intégrées (ODD 4.a), afin de garantir un développement urbain plus inclusif, équitable et respectueux des besoins des différents groupes de la société. En favorisant un dialogue avec la population, les acteurs privés et ses partenaires, la Ville encourage l'intégration sociale, économique et politique de toutes et tous, indépendamment de leur âge, sexe, handicap, origine ethnique, religion ou statut socio-économique (ODD 4.6).

La Ville garantit l'accès à une information fiable et sensibilise ses collaborateur·rice·s et collaboratrices ainsi que ses partenaires sur les thématiques liées à la durabilité

Concerne :
TOUS

En assurant un accès à une information fiable, la Ville contribue à améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités des individu·e·s et des institutions en matière de durabilité (ODD 4.7). Cette démarche renforce la compréhension des enjeux environnementaux et sociaux auprès de l'ensemble des collaborateur·rice·s et partenaires, tout en encourageant une culture de la durabilité. En offrant des ressources éducatives et des formations adaptées, la Ville soutient ainsi la transition vers un avenir plus responsable et durable pour tous ses acteur·rice·s.

La Ville assure de sa pleine collaboration et de sa transparence envers son personnel, ainsi qu'envers les entités politiques et citoyennes

Concerne :
TOUS

La transparence et la collaboration active favorisent un environnement de travail où les conditions sont décentes et sécurisées (ODD 8.8). En assurant un dialogue ouvert avec son personnel, la Ville contribue également à encourager des activités créatrices d'emplois de qualité et soutient la créativité et l'innovation au sein de son administration et auprès de ses partenaires (ODD 8.3).

SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La Ville promeut un développement économique se concentrant, entre autres, sur des critères environnementaux et sociaux

Concerne :
FIN

En tant que ville située dans un pays développé, Fribourg se doit de montrer l'exemple en intégrant des pratiques qui respectent à la fois les critères environnementaux et sociaux dans son développement économique (ODD 12.2). La Ville s'efforce ainsi de s'assurer que sa croissance économique minimise la dégradation de l'environnement, en s'inspirant des principes du Cadre décennal⁶ de programmation sur la consommation et la production durables.

COHÉSION ET SÉCURITÉ SOCIALE

La Ville promeut une forte cohésion sociale au sein des divers quartiers et entre eux en limitant les inégalités et en renforçant l'intégration sociale

Concerne :
EECS, UA

Cet engagement est essentiel pour la durabilité, car une société inclusive et équitable renforce la résilience des communautés face aux défis économiques, environnementaux et sociaux, et améliore la qualité de vie pour toutes et tous. En réduisant les inégalités et en favorisant l'inclusion, la Ville contribue à une urbanisation durable et inclusive, intégrant des pratiques de planification participative qui répondent aux besoins de chaque quartier (ODD 11.3). Elle favorise également l'autonomisation et l'intégration sociale, économique et politique de toutes les personnes, sans distinction de caractéristiques personnelles (ODD 10.2), et lutte activement contre les discriminations sous toutes leurs formes (ODD 5.1).

La Ville offre des aides personnelles de soutien afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle et l'intégration sociale des personnes

Concerne :
AS, CA, EECS

⁶ Le Cadre décennal a été adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) en 2012 et fait partie intégrante de l'Agenda 2030

Cet engagement contribue à la durabilité en soutenant l'autonomisation des individus à travers l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle. En facilitant l'insertion socioprofessionnelle, la Ville renforce l'équité et favorise la participation active de toutes et tous à la société (ODD 4.b).

EDUCATION, INNOVATION ET RECHERCHE

La Ville favorise l'innovation et la durabilité au sein de ses acteurs et actrices économiques, académiques et sociaux·les

Concerne :
AG, FIN, CT, TOUS

Cet engagement est crucial pour promouvoir un développement économique durable qui répond aux défis contemporains. En soutenant l'innovation, la Ville stimule la créativité et la collaboration entre les différents secteurs, ce qui peut conduire à des solutions durables. Elle encourage également la recherche et le développement dans les thématiques de la durabilité, en mettant l'accent sur une économie propre et respectueuse de l'environnement (ODD 9.5).

SANTÉ

La Ville offre une qualité de vie certaine et de bien-être aux usagers·ères de la ville, en garantissant notamment l'accès à des services publics de qualité

Concerne :
UA, GCEE, TOUS

Un environnement sain et favorable au bien-être de toutes et tous les habitant·e·s est un impératif. En veillant à ce que chaque usager·ère ait accès à des services publics de qualité, la Ville contribue à un cadre de vie où la santé et la sécurité sont prioritaires. Cela inclut des initiatives pour faciliter l'accès aux services de santé publique et garantir un niveau de qualité de vie et de bien-être pour l'ensemble de la population (3.1). Parallèlement, la Ville s'efforce d'assurer un accès à des logements sûrs et abordables, tout en améliorant les espaces publics, en promouvant la sécurité et en renforçant la résilience de la ville face aux catastrophes (11.1 et 11.7). Ces efforts soutiennent la création d'une communauté dynamique et inclusive, essentielle pour la durabilité de Fribourg.

La Ville garantit un espace de travail sécurisé et permettant l'épanouissement de chacun·e, en éliminant toute discrimination et en favorisant la conciliation entre vie privée et vie professionnelle

Concerne :
TOUS

En garantissant des conditions de travail sécurisées et en promouvant l'égalité des chances, la Ville contribue à l'épanouissement personnel et professionnel de toutes et tous ses travailleurs·euses (ODD 3.1). De plus, elle favorise un cadre propice à la création d'emplois décents et durables (ODD 8.5), tout en intégrant des mesures pour améliorer la qualité de vie dans les lieux de travail.

La Ville développe une politique de prévention en matière de santé et de réduction des risques sociaux

Concerne :
TOUS

En mettant en œuvre des mesures de prévention, la Ville veille à assurer l'accès à des soins de santé adaptés et à sensibiliser la population aux questions de santé (ODD 3.1). Cela inclut notamment l'accès de toutes et tous aux soins de santé sexuelle et procréative (ODD 5.6), entre autres.

PARTIE 4 : PLAN D'ACTION TRANSVERSAL ET STRUCTUREL DE LA DURABILITÉ À FРИBOURG

Cette quatrième partie, à la fois transversale et structurelle, présente les cinq axes ainsi que les dix actions nécessaires pour atteindre les ODD 16 et 17. Pour l'ensemble des actions, trente-cinq mesures à mettre en œuvre ou intégrer d'ici 2035 par le centre de compétences durabilité de la Ville de Fribourg, rattaché au Secteur marketing urbain, développement durable et projets (MUDD), ont été identifiées. Ces mesures seront consolidées et optimisées sur le très long terme. Une matrice de priorisation des dix actions est consultable à l'annexe 8.

Pour les mesures identifiées, des scores d'impact ont été définis pour chacune d'elles en fonction de leur capacité à répondre aux cinq axes établis (1= fort impact, 2= impact moyen, 3= impact faible). Une indication des échéances de mise en œuvre est également fournie. La mise en œuvre de ces mesures est assurée par le budget de fonctionnement du Secteur MUDD.

L'ensemble de ces actions permet de garantir la cohérence de la Stratégie, de faire de l'administration un modèle d'exemplarité en soutenant les services dans la mise en œuvre de la durabilité, et inclut les quatre pôles d'action : citoyen-ne-s, associations, entreprises et institutions, dont l'administration communale. L'objectif est de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

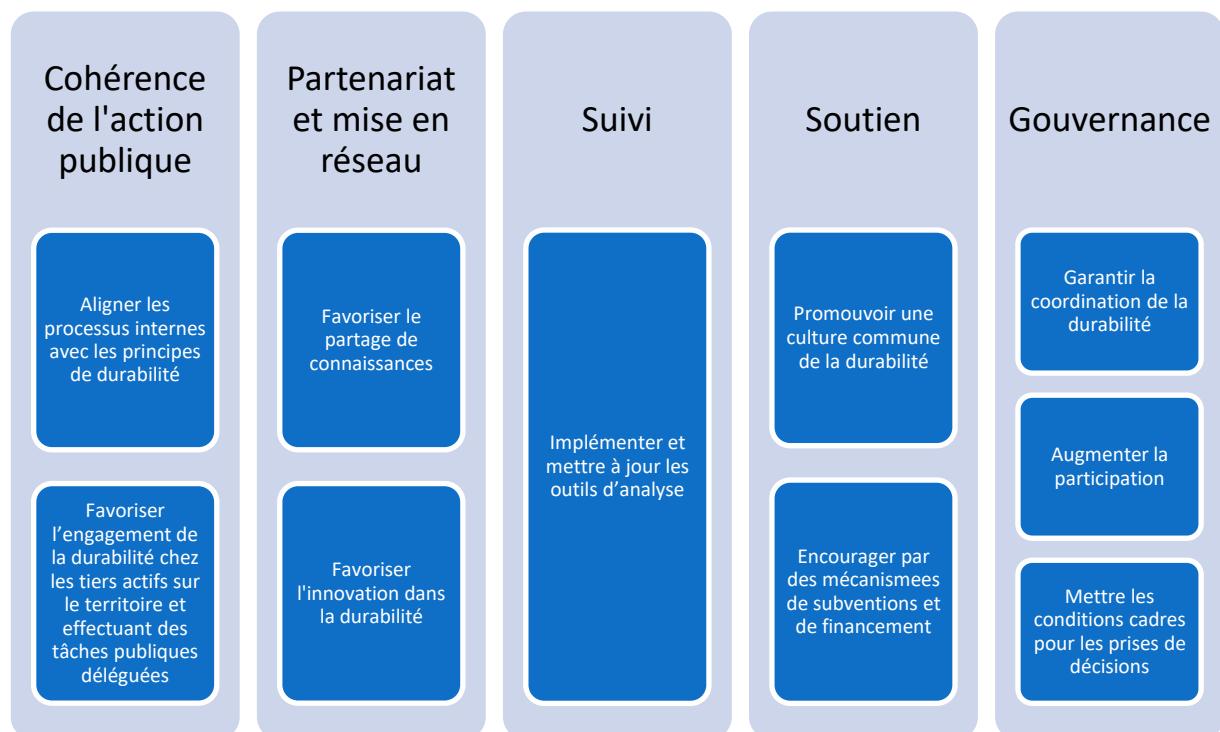


Figure 8 : 5 axes et 10 actions du plan transversal et structurel de la durabilité pour Fribourg. Le porteur de ces 10 actions et des mesures qui en découlent est le centre de compétences durabilité du Secteur MUUD, rattaché à l'Administration générale.

AXE 1 : COHÉRENCE DE L'ACTION PUBLIQUE

ACTION 1. ALIGNER LES PROCESSUS INTERNES AVEC LES PRINCIPES DE DURABILITÉ

VISION

Pour renforcer la cohérence de l'action publique, il est crucial de prendre en compte les impacts dès les premières étapes de l'élaboration ou du renouvellement des diverses stratégies, plans directeurs ou mesures. Cette réflexion anticipée permet d'identifier les conflits potentiels et les risques inhérents à ces processus de planification.

OBJECTIFS

- Assurer la durabilité des processus internes à l'administration.
- Améliorer l'intégration des principes de durabilité dans l'élaboration et la mise à jour des programmes de législature, des stratégies thématiques ou transversales et des plans directeurs.
- Faciliter la prise de décision en matière de durabilité en équilibrant les différents intérêts et en appuyant les services dans leurs choix.
- Optimiser les processus administratifs en identifiant à l'avance les incompatibilités possibles, ce qui fluidifie l'ensemble des procédures.
- Assurer la mise en œuvre des bases légales en matière de durabilité par l'administration
- Favoriser l'application de la Charte de durabilité de la Ville.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
1.Élaboration d'un diagnostic des processus et politiques thématiques	Le centre de compétences durabilité fournit un diagnostic aux services, aux comités de pilotage et au Conseil communal concernant leurs stratégies, leurs plans directeurs ou leurs programmes de législature. Ce diagnostic permet une évaluation rapide et évolutive des enjeux de durabilité, tout en assurant une pesée équilibrée des intérêts. La méthodologie est spécifiquement conçue pour les activités des services afin d'assurer une analyse claire et pertinente, en lien avec les objectifs de durabilité.	Services Copil Conseil communal	1	dès 2024
2.Développement de processus d'évaluations thématiques approfondies	Le centre de compétences durabilité collabore avec les services et les comités de pilotage pour élaborer des critères de durabilité adaptés à différents domaines spécifiques. Cette approche permet une analyse approfondie des enjeux sectoriels et d'intégrer des normes élevées de durabilité dans les processus décisionnels. La méthodologie développée vise à offrir des évaluations ciblées et pertinentes pour chaque secteur concerné.	Services Copil	1	En cours depuis 2024
3.Accompagnement pour l'évaluation de la durabilité des projets	Les collaborateur·rice·s peuvent faire appel au centre de compétences durabilité pour bénéficier d'un accompagnement dans l'évaluation de la durabilité de leurs projets. Un soutien personnalisé est déployé, et des formations	Secteurs Chef·fe·s de projets	1	Dès 2025

	spécifiques sont mises en place pour aider à intégrer les critères de durabilité dans les projets, renforçant ainsi leur impact positif et leur cohérence avec le référentiel commun de durabilité.			
4. Elaboration de documents cadres et critères pour la durabilité des processus internes à l'administration	Le centre de compétences durabilité soutient les services dans la création d'instruments adaptés, tels que des directives, des check-lists ou des guides pratiques. Ces outils sont conçus pour être déployés de manière systématique et cohérente dans toute l'administration. Les besoins des services sont identifiés afin qu'ils puissent utiliser ces instruments de manière autonome, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace des exigences légales en matière de durabilité.	Services	3	En cours depuis 2023

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre de l'indicateur du plan transversal et structurel	Direction visée
Nombre de documents stratégiques évalués par le centre de compétences durabilité	Augmentation

AXE 1 : COHÉRENCE DE L'ACTION PUBLIQUE

ACTION 2. FAVORISER L'ENGAGEMENT DE LA DURABILITÉ CHEZ LES TIERS ACTIFS SUR LE TERRITOIRE ET EFFECTUANT DES TÂCHES PUBLIQUES DÉLÉGUÉES

VISION

La cohérence de l'action publique réside également dans les choix de l'administration par rapport à ses partenaires ou à l'impulsion qu'elle donne aux acteur·trice·s de la Ville. En ce sens, il est souhaitable que les partenaires délégués ou les acteurs actifs sur le territoire contribuent aux engagements de la Ville de Fribourg en faveur de la durabilité.

OBJECTIFS

- Encourager la coordination avec les partenaires, mandataires ou acteur·trice·s actif·ve·s sur le territoire.
- Promouvoir la transparence et la responsabilité par rapport aux activités de la Ville.
- Promouvoir l'Agenda local de Fribourg auprès des tiers, cadre de référence nécessaire à l'élaboration de critères de durabilité et d'instruments de mise en application.
- Maîtriser, pour la Ville de Fribourg, ses externalités locales et globales, soit ses impacts ou effets secondaires de l'ensemble des activités, qu'elles soient positives ou négatives.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
5.Diffusion des engagements de la Ville aux sociétés et fondations en main de la Ville	Le centre de compétences durabilité diffuse les engagements de la Ville de Fribourg aux sociétés et fondations ciblées, pour implémentation dans leur propre structure. Il les soutient également dans la création d'instruments adaptés, tels que des recommandations, directives, check-lists etc.	Fondation du logement Eau de Fribourg SA. Particip SA. Bains de la Motta SA. Effort Fribourg SA. Sinef SA.	3	Dès 2026
6.Elaboration de documents cadres et critères pour la durabilité des tiers	Afin de répondre aux engagements de la Ville en matière de durabilité, le centre de compétences durabilité soutient les tiers responsables de tâches communales déléguées pour la création d'instruments adaptés, tels que des recommandations, directives, checklists ou clauses contractuelles. Ces outils sont conçus pour être appliqués de manière systématique et cohérente sur l'ensemble du territoire. Le centre de compétences durabilité identifie les besoins spécifiques des tiers et les accompagne pour qu'ils·elles puissent utiliser ces instruments de manière autonome, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace des exigences légales en matière de durabilité.	Mandataires Partenaires Fournisseurs de services publics Société d'infrastructures	3	Dès 2026
7.Elaboration et activation d'un annuaire des partenaires	Le centre de compétences durabilité met en place et active au besoin les responsables de durabilité des entités tierces chargées de tâches communales déléguées. Cette	Mandataires Partenaires	3	2027

	mesure vise à faciliter le partage de bonnes pratiques, identifier des opportunités de synergies, et coordonner les actions de durabilité sur le territoire. L'objectif est de renforcer la collaboration et d'assurer une mise en œuvre harmonisée et efficace des initiatives de durabilité.	Fournisseurs de services publics Société d'infrastructures		
8. Evaluation des externalités générées par la Ville de Fribourg	Le centre de compétences durabilité réalise un diagnostic et une cartographie des externalités sociales, environnementales et financières, tant positives que négatives, générées par la Ville de Fribourg. Ces données sont ensuite modélisées dans une perspective de métabolisme urbain (flux) afin d'optimiser les processus. L'objectif est d'identifier et de réduire les impacts négatifs, contribuant ainsi à une gestion durable des ressources de la ville.	Conseil communal	3	2035

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre des indicateurs du plan transversal et structurel	Direction visée
Dès 2026 : Nombre de tiers (mandataires, partenaires, fournisseurs) sensibilisés ou formés aux critères de durabilité	Augmentation
Dès 2035 : Pourcentage des externalités identifiées et modélisées dans les diagnostics réalisés	Augmentation

AXE 2 : PARTENARIAT ET MISE EN RÉSEAU

ACTION 3. FAVORISER LE PARTAGE DE CONNAISSANCES

VISION

Favoriser le partage de connaissances en termes de durabilité est fondamental pour assurer un développement harmonieux et pérenne. En favorisant une culture de collaboration et d'échange, la Ville de Fribourg peut mieux répondre aux enjeux complexes du développement durable. Cette approche permet également d'impliquer activement tou·te·s les acteur·trice·s locaux·les, renforçant ainsi l'engagement communautaire et le vivre ensemble.

OBJECTIFS

- De mutualiser les compétences et les ressources conduisant à des économies et une efficience accrue.
- D'alimenter un réseau de compétences en durabilité.
- De former de manière continue les collaborateur·rice·s du centre de compétences durabilité.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
9.Création de modes collaboratifs pour la mutualisation des savoirs et des expertises	Le centre de compétences durabilité génère des synergies entre ses projets en développant des modes collaboratifs innovants visant à rassembler diverses parties prenantes, à encourager une participation active et à permettre l'émergence d'une intelligence collective. Cette démarche renforce l'interconnexion des savoirs et des compétences pour co-créer des solutions durables et inclusives.	Centre de compétences durabilité Pôles d'action	2	Dès 2027
10.Participation aux réseaux d'échange de bonnes pratiques en durabilité	Le centre de compétences durabilité participe activement aux réseaux et rencontres d'expert·e·s, tels que Coord21, Cercle Indicateurs et la rencontre annuelle de la Confédération. Ces échanges permettent de partager et d'adopter les meilleures pratiques en matière de durabilité, favorisant ainsi une amélioration continue des stratégies et des actions mises en œuvre au sein de la Ville.	Centre de compétences durabilité	3	Dès 2017

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre de l'indicateur du plan transversal et structurel	Direction visée
Nombre de formations suivies par les collaborateur·rice·s proposées par le centre de compétences durabilité	Augmentation

AXE 2 : PARTENARIAT ET MISE EN RÉSEAU

ACTION 4. FAVORISER L'INNOVATION DANS LA DURABILITÉ

VISION

Favoriser l'innovation dans la durabilité est essentiel pour garantir un avenir résilient. En encourageant de nouvelles idées et approches, la Ville peut anticiper et s'adapter plus efficacement aux défis environnementaux et sociaux. Cette démarche dynamise également l'économie locale en stimulant la créativité et l'entrepreneuriat.

OBJECTIFS

- Tester de nouvelles technologies ou des mesures innovantes au sein des pôles d'action avant, éventuellement, de les étendre à une plus large échelle.
- Favoriser l'implémentation de l'innovation au sein des entreprises et institutions de la ville de Fribourg.
- Améliorer la collaboration entre recherche et administration publique afin que celle-ci soit applicable au niveau du territoire et puisse servir à la collectivité.
- Encourager l'innovation collective et de renforcer la résilience communautaire face aux défis environnementaux et sociaux.
- Positionner la ville comme un acteur clé dans l'innovation sociale et environnementale.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
11.Laboratoires Climat et Durabilité	Le centre de compétences durabilité, en collaboration avec un·e référent·e au Plan Climat, met en place des projets pilotes au sein des pôles d'action pour expérimenter de nouvelles solutions en matière de durabilité et relever les défis liés au changement climatique. Ces laboratoires visent à tester des innovations concrètes, favorisant l'émergence de pratiques efficaces et adaptées aux besoins spécifiques de la Ville et de ses acteur·trice·s.	Pôles d'action	1	Dès 2024
12.Innovation challenge	Le centre de compétences durabilité participe à l'attribution, en collaboration avec le développement économique de la Ville de Fribourg, d'un Prix de l'Innovation Durable destiné aux étudiant·e·s des hautes écoles. Ce prix a pour objectif de promouvoir et encourager l'innovation durable dans la recherche ou l'entrepreneuriat. Il vise à stimuler la créativité des jeunes talents en soutenant des projets qui répondent aux défis environnementaux et sociétaux tout en contribuant à la prospérité et à la durabilité de la ville.	Étudiants des hautes écoles	3	Dès 2019
13.Dispositif de synergie pour les défis urbains en termes de durabilité	Le centre de compétences durabilité met en place un ensemble de mécanismes, d'outils ou de structures pour favoriser la collaboration et l'interaction entre les différents pôles d'action. Le centre de compétences durabilité a un rôle de facilitateur pour connecter les besoins futurs de la ville avec les autres pôles d'action, soit les institutions de recherche, les entrepreneur·e·s et les citoyen·ne·s. Le dispositif permettra aux pôles d'action d'exprimer leurs défis	Hautes écoles Laboratoires de recherche Entreprises Services Citoyen·ne·s	3	2032

	et priorités en matière de durabilité. En parallèle, les institutions de recherche et les entrepreneur·e·s pourront proposer des idées de projets innovants répondant à ces besoins. De plus, cette initiative pourra encourager la participation citoyenne en offrant aux habitant·e·s, par exemple, la possibilité de s'impliquer dans des projets de science citoyenne.		
--	--	--	--

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre des indicateurs du plan transversal et structurel	Direction visée
Montants alloués aux mesures pérennisées suite aux expérimentations menées dans le cadre des laboratoires Climat et Durabilité	Augmentation
Dès 2030 : nombre de collaborations établies entre la Ville et des institutions de recherche, entreprises ou citoyen·ne·s dans le cadre du dispositif de synergie	Augmentation

AXE 3 : SUIVI

ACTION 5. IMPLEMENTER ET METTRE À JOUR DES OUTILS D'ANALYSE

VISION

Le développement d'outils d'analyse de la durabilité est crucial pour orienter les politiques et les actions de la Ville vers un développement équilibré et responsable. En disposant de moyens précis pour évaluer les impacts environnementaux, économiques et sociaux, la Ville peut prendre des décisions éclairées et adaptées. Cette démarche facilite le suivi des progrès réalisés et l'ajustement des stratégies en fonction des résultats obtenus. Enfin, elle permet de mieux anticiper et de répondre aux défis urbains, en favorisant une croissance durable, connectée et résiliente.

OBJECTIFS

- Atteindre les engagements de la Ville de Fribourg en matière de durabilité.
- Disposer de l'évolution de la mise en œuvre de la durabilité par les principales politiques thématiques.
- Au Conseil communal de prioriser les décisions politiques pour accélérer la mise en œuvre de la durabilité.
- Aux projets portés par la Ville d'être en adéquation avec la durabilité.
- Evaluer la progression du centre de compétences durabilité dans ses objectifs transversaux.
- Permettre d'ancrer une procédure de suivi des risques permettant une pesée des intérêts et intégrant les acteurs et les analyses à disposition
- S'assurer de la gestion des risques liés à la mise en œuvre de la Stratégie de durabilité
- Améliorer la connectivité de la ville et donc, à long terme, la gestion de ses ressources

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
14.Boussole ODD Communale pour l'évaluation de la durabilité des processus internes et instrument de coordination	Le centre de compétences durabilité en collaboration avec les services de la Ville, met périodiquement à jour la Boussole ODD Communale, un outil stratégique permettant d'évaluer et de quantifier les impacts internes des services de la Ville en matière de durabilité. Cette évaluation périodique identifie les axes d'amélioration pour chaque service, afin d'optimiser leurs pratiques et de répondre aux engagements de durabilité pris par la Ville. Grâce à cet outil et à un instrument de coordination développé, les services peuvent mieux aligner leurs actions avec les engagements de la Ville, éviter les incohérences entre les services, tout en mesurant leurs progrès dans le temps.	Services	1	Dès 2024
15.Evaluation de la durabilité des projets de la ville	Le centre de compétences durabilité utilise un outil d'évaluation dédié à l'analyse de la durabilité des projets menés par la Ville de Fribourg, sur demande des services ou des chef-fe-s de projet, par exemple Boussole 21 ou « The Cornwall Development and Decision Wheel ». Ces outils permettent la réflexion sur des variantes ou l'optimisation de certains	Services Secteurs Chef-fe-s de projet	2	2025

	aspects des projets pour s'assurer que les actions de la Ville sont alignées avec ses engagements en matière de durabilité.			
16.Tableau de bord pour le suivi des mesures de la Stratégie de durabilité	Le centre de compétences durabilité met en place un outil de suivi, sous forme de tableau de bord, pour monitorer l'avancement des mesures de sa Stratégie de durabilité. Cet outil permettra de visualiser les progrès réalisés, d'identifier les manquements et d'apporter des améliorations en temps réel. Le tableau de bord facilitera une gestion proactive des actions entreprises, garantissant ainsi que la Ville reste alignée sur ses objectifs de durabilité tout en s'adaptant aux évolutions et aux besoins du territoire.	Centre de compétences durabilité	2	2025
17.Mesure des attentes des pôles d'action	Le centre de compétences durabilité utilise, de manière périodique, un outil afin de rendre compte des attentes citoyennes et des autres pôles d'actions sur les thématiques de durabilité sur le territoire.	Pôles d'action	2	2023
18.Monitoring et benchmarking de la durabilité, avec d'autres villes de Suisse	Grâce à son implication dans le Cercle indicateurs, le centre de compétences durabilité participe et met à jour le système de monitoring et de benchmarking pour comparer ses performances en matière de durabilité avec celles d'autres villes suisses. En collaborant avec d'autres villes, Fribourg peut affiner ses stratégies	Centre de compétences durabilité Services	1	Dès 2017
19.Observatoire global de la durabilité	Le centre de compétences durabilité met en place un observatoire de la durabilité, un outil stratégique central pour le suivi et l'évaluation des progrès en matière de durabilité dans la Ville de Fribourg et fait partie du projet financé dans le cadre du programme « ville pionnière de l'OFEN. Il repose sur une approche multi-niveaux, intégrant :1. Évaluation des processus internes communaux et évaluation de projets, 2. Recueil des perceptions citoyennes, 3. Indicateurs de durabilité : L'Observatoire contribue à la rédaction de rapports de durabilité détaillés, essentiels pour orienter le Conseil communal dans ses programmes de législature. Il alimente également la mise en place d'une procédure structurée de pesée des intérêts. Ces analyses aident le Conseil communal à arbitrer les conflits d'intérêts et à prioriser les actions en fonction des ressources et des objectifs de durabilité. En rendant visibles les avancées et les défis, l'Observatoire renforce la transparence et la cohérence de la Stratégie communale, tout en soutenant une prise de décision démocratique et équilibrée	Tous les pôles	1	Finalisation en juin 2025.

<u>20.</u> Mitigation des risques liés à la Stratégie de durabilité et évaluation de ses indicateurs	A partir de la matrice de risque (annexe 1) et des indicateurs des mesures du plan transversal et structurel, le centre de compétences durabilité assure un suivi des risques (via notamment le SCI) et des indicateurs. Il les monitore et propose au besoin des actions correctives. Cela se fait via un tableau de bord pour visualiser les risques actuels, les actions de mitigation en cours et les indicateurs liés aux mesures. Cette mesure est systématiquement synthétisés dans le rapport périodique de durabilité	Centre de compétences durabilité	1	Dès 2025
--	--	----------------------------------	---	----------

INDICATEUR DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre de l'indicateur du plan transversal et structurel	Direction visée
Nombre de projets ou processus évalués annuellement à l'aide d'outils de durabilité	Augmentation

AXE 4 : SOUTIEN

ACTION 6. PROMOUVOIR UNE CULTURE COMMUNE DE LA DURABILITÉ

VISION

Pour la Ville de Fribourg, intégrer la considération de la durabilité le plus en amont possible dans les prestations publiques ou le fonctionnement de l'administration garantit une cohésion sociale et un engagement collectif envers un avenir durable. De plus, inciter à des comportements responsables envers les pôles d'action promeut une culture commune de la durabilité. Cette démarche est essentielle pour garantir un avenir durable et renforce le sentiment d'appartenance communautaire, en mobilisant tous les acteur·trice·s locaux autour d'objectifs de durabilité communs.

OBJECTIFS

- Stimuler des discussions autour des projets émergents et des solutions innovantes en lien avec les enjeux de la durabilité ou du climat, tout en favorisant l'identification de synergies entre les différents services de la Ville.
- Renforcer la collaboration et de garantir une réponse coordonnée face aux défis climatiques et de durabilité.
- Renforcer les compétences des collaborateur·trice·s de la Ville et des élus·e·s à intégrer des pratiques durables dans leurs activités quotidiennes, à favoriser des décisions éclairées et à ancrer des solutions durables dans la gestion de la Ville de Fribourg.
- Promouvoir une culture de durabilité au sein de la Ville de Fribourg et de son territoire.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
21.Groupe interne d'échange climat et durabilité	Le centre de compétences durabilité et un·e référent·e au Plan Climat évaluent la possibilité de créer un groupe d'échange pour sensibiliser les collaborateur·rice·s de la Ville de Fribourg aux enjeux liés au climat et à la durabilité. Ce groupe, composé des acteur·trice·s impacté·e·s ou responsables de projets touchant à ces thématiques, se réunira idéalement deux fois par an pour des échanges constructifs. Ces rencontres incluront des visites de terrain afin d'illustrer concrètement les défis et les opportunités pour la Ville de Fribourg.	Collaborateur·rice·s de la Ville de Fribourg	2	2025
22.Formations internes en lien avec la durabilité	Le centre de compétences durabilité propose et stimule la mise en place de formations spécifiques sur des thématiques liées à la durabilité en collaboration avec les services de la ville. Ces formations seront conçues pour les collaborateur·rice·s afin de leur fournir des outils et des connaissances actualisées, de développer leurs compétences et de pouvoir s'identifier aux enjeux.	Services Conseil communal	3	Dès 2024
23.Soutien et sensibilisation publique	Le centre de compétences durabilité soutient des programmes d'éducation à la durabilité pour sensibiliser les pôles d'action de la Ville ou les décideurs politiques aux bonnes pratiques en matière de durabilité. L'objectif est d'encourager	Pôles d'actions Conseil général	3	Dès 2017

	l'adoption de comportements responsables au quotidien et d'ancrer les pratiques durables pour favoriser un impact positif à long terme sur le territoire de la Ville de Fribourg.			
24.Thématiques nouvelles de la durabilité	Le centre de compétences durabilité porte certaines thématiques liées à la durabilité qui ne sont pas inscrites au cahier des charges des services, a minima dans un premier temps.	Centre de compétences durabilité	2	Dès 2017

INDICATEUR DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre de l'indicateur du plan transversal et structurel	Direction visée
Taux de participation des collaborateur·rice·s et élu·e·s aux formations ou groupes d'échange sur la durabilité.	Augmentation

AXE 4 : SOUTIEN

ACTION 7. ENCOURAGER PAR DES MÉCANISMES DE SUBVENTIONS ET DE FINANCEMENT

VISION

Subventionner les associations, entreprises et institutions locales est essentiel pour dynamiser l'économie et renforcer le tissu social. En soutenant financièrement ces acteur·trice·s, la Ville encourage des initiatives innovantes et durables qui bénéficient au territoire communal. Cette démarche permet également de stimuler la création d'emplois et de services, contribuant ainsi à un développement local équilibré et inclusif. De plus, en diversifiant ses sources de financement, l'émergence de nouveaux projets peut se réaliser. Enfin, la participation des pôles d'action au financement d'actions en faveur d'une société durable permet d'activer l'engagement citoyen.

OBJECTIFS

- Soutenir efficacement les initiatives de durabilité de la Ville et de maximiser leurs impacts positifs sur le territoire.
- Favoriser une dynamique continue d'innovation et d'engagement de la part des citoyen·ne·s, des associations, entreprises ou institutions du territoire communal.
- Renforcer le sentiment d'appartenance et de responsabilité partagée du territoire.
- Accélérer la mise en place de projets en faveur de la durabilité en profitant des offres de subvention par exemple.
- Optimiser les ressources disponibles, assurant la viabilité et la durabilité des initiatives à long terme.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
25.Optimisation des subventions : vers un processus durable et équitable	Afin de garantir une attribution équitable et responsable des financements de projets en faveur de la durabilité dans la Ville, le centre de compétences durabilité développe un nouvel outil. Ce dernier permettra de standardiser et de clarifier les critères d'octroi des subventions accordées par le centre de compétences durabilité et d'assurer une gestion transparente et cohérente des ressources.	Centre de compétences durabilité	2	2026
26.Stimuler l'engagement des pôles d'action sur le long terme	Le centre de compétences durabilité, en collaboration avec le référent·e au Plan Climat et d'autres services de la Ville, évalue les possibilités de création d'un mécanisme de subventionnement durable, tel qu'un fonds dédié et un programme de subvention, visant à soutenir les associations, citoyen·ne·s et entreprises dans leurs initiatives pour la durabilité.	Pôles d'action	1	dès 2024
27.Diversification des sources de financement : accélérer les projets durables	Le centre de compétences durabilité vise à accélérer la concrétisation des projets durables en explorant activement des fonds et des subventions au-delà des ressources locales. En encourageant la recherche de financements auprès du Canton, de la	Services Pôles d'actions	2	dès 2017

	Confédération, et d'organismes nationaux et internationaux, cette mesure vise à maximiser les opportunités de soutien. Il s'agit également pour le centre de compétences durabilité de conseiller les pôles d'action dans la formulation d'appels à projets ou de demandes de fonds.			
--	--	--	--	--

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre de l'indicateur du plan transversal et structurel	Direction visée
Nombre de projets soutenus annuellement par des subventions liées à la durabilité	Augmentation
Montant total des subventions attribuées pour des projets de durabilité chaque année.	Augmentation

AXE 5 : GOUVERNANCE

ACTION 8. GARANTIR LA COORDINATION DE LA DURABILITÉ

VISION

Garantir une gouvernance efficace de la Stratégie de durabilité est essentiel pour une mise en œuvre cohérente et réussie. En coordonnant les efforts et en disséminant les engagements de durabilité au sein des différents services, la Ville peut assurer une intégration harmonieuse des objectifs dans toutes ses actions. Cette approche favorise également une meilleure communication et collaboration entre les services, maximisant ainsi l'impact des initiatives de durabilité et renforçant l'engagement collectif envers un avenir durable.

OBJECTIFS

- Créer une culture institutionnelle fondée sur la responsabilité environnementale et sociale, et de favoriser une cohérence d'action dans tous les domaines d'activité.
- Renforcer l'engagement de tous les collaborateur·rice·s et services de la Ville de Fribourg envers les principes de durabilité.
Faire de la Ville de Fribourg un modèle d'exemplarité en termes de durabilité.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Priorité	Echéance
28.Promotion de la Charte de durabilité de la Ville de Fribourg	Le centre de compétences durabilité diffuse la Charte de durabilité de la Ville de Fribourg au sein de l'administration, afin de s'assurer que chaque service et chaque employé·e puisse intégrer ces engagements de manière volontaire dans ses actions quotidiennes. Ce document servira d'aide-mémoire pour orienter les pratiques internes, encourager la collaboration interservices et garantir que les décisions prises sont alignées avec les objectifs de durabilité de la Ville.	Tous les collaborateur·rice·s	1	dès 2023
29.Renforcement de la portée de la Charte et des principes de durabilité de la Ville de Fribourg	Le centre de compétences durabilité étudie les possibilités de formaliser de manière forte l'intégration des principes de durabilité dans l'ensemble des activités de l'administration communale. L'objectif est d'inscrire un cadre institutionnel pour garantir que les pratiques et décisions administratives respectent les objectifs de durabilité et la Charte de durabilité. La durabilité pourra être inscrite dans les processus internes, facilitant une gouvernance exemplaire et une gestion responsable des ressources.	Services	3	Dès 2026
30.Amélioration de la communication et de la transparence en interne et envers l'externe	Le centre de compétences durabilité, en collaboration avec les services, forme et informe les collaborateur·rice·s sur les principes de collaboration transversale et les activités menées par la Ville de Fribourg dans le but de renforcer la vision d'ensemble et de conseiller au mieux la population et les secteurs dans leurs questionnements et missions relatives à la durabilité.	Services	1	2028

31. Renforcement de l'ancrage de la Commission consultative de développement durable de la Ville de Fribourg	Une évaluation périodique des tâches et du fonctionnement de la Commission consultative de développement durable de la Ville de Fribourg sera menée par le centre de compétences durabilité afin de garantir une adaptation continue à l'évolution des besoins. Si nécessaire, des modifications seront apportées pour optimiser l'ancrage institutionnel de la Commission et renforcer son rôle en tant qu'outil de gouvernance stratégique. Une formalisation de cet aspect par le biais d'un règlement administratif sera évalué.	Commission consultative développement durable	1	Dès 2024
32. Promotion de l'Agenda local de durabilité	Le centre de compétences durabilité, en collaboration avec les autres services de la Ville, s'engage à traduire l'Agenda local de durabilité auprès des acteur·trice·s locaux par des exemples concrets de mise en œuvre, facilitant ainsi la compréhension et l'adoption des pratiques durables. La diffusion de la mascotte de la durabilité sera également un levier clé pour sensibiliser et mobiliser les parties prenantes, renforçant ainsi l'engagement collectif autour des objectifs de développement durable.	Pôles d'actions	2	Dès 2026

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre des indicateurs du plan transversal et structurel	Direction visée
Taux de participation des collaborateur·rice·s à des formations sur la durabilité	Augmentation
Nombre de formations en lien avec la durabilité organisées	Augmentation

AXE 5 : GOUVERNANCE

ACTION 9. AUGMENTER LA PARTICIPATION

VISION

Augmenter la participation permet d'améliorer la gouvernance de la durabilité. Ceci est crucial pour garantir une représentation inclusive et une prise de décision éclairée. En impliquant activement ses parties prenantes dans ses projets et processus décisionnels, la Ville renforce la légitimité et l'efficacité de sa Stratégie de durabilité. Cette approche permet également de recueillir des perspectives nuancées, favorisant ainsi des solutions innovantes et adaptées aux besoins locaux. Ainsi une participation accrue des acteurs·rices internes et externes à la Ville contribue à renforcer la citoyenneté et à promouvoir une durabilité intégrée dans tous les aspects du territoire.

OBJECTIFS

- Permettre aux acteurs·rices du territoire de s'engager activement dans les décisions locales sur les questions de durabilité.
- Développer des solutions collaboratives avec ses pôles d'actions.
- Renforcer la transparence dans la prise de décision et améliorer la confiance entre les pôles d'action et les autorités.
- Assurer une meilleure acceptation et mise en œuvre des projets en impliquant les parties prenantes dès la phase initiale.
- Créer une dynamique de collaboration durable entre la Ville de Fribourg et les acteurs du territoire.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
33.Créer une stratégie de la participation	Le centre de compétences durabilité met en place une stratégie de participation visant d'une part à instaurer une gouvernance participative et d'autre part à optimiser ses processus de participation à l'interne. Cette stratégie permettra d'impliquer activement les pôles d'action dans la mise en œuvre de l'Agenda local et d'une administration exemplaire.	Services Pôles d'action	1	2030

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Titre de l'indicateur du plan transversal et structurel	Direction visée
Satisfaction qualitative, dans les évaluations citoyennes quant à la durabilité, de l'intégration de la participation	Augmentation

AXE 5 : GOUVERNANCE

ACTION 10. METTRE LES CONDITIONS CADRES POUR LES PRISES DE DÉCISIONS

VISION

Mettre en place des conditions-cadres pour les prises de décision est essentiel pour guider le Conseil communal dans la compréhension des enjeux de durabilité et dans la formulation de politiques efficaces. En fournissant une base solide de connaissances et de données pertinentes, les décideur·euse·s politiques doivent pouvoir se représenter les conséquences en matière de durabilité des objets qui leur sont soumis. Cette approche facilite donc la création d'un cadre cohérent et favorable à l'intégration de pratiques durables dans toutes les facettes de la gouvernance locale, renforçant ainsi la crédibilité et l'engagement de la Ville envers un avenir durable et résilient.

OBJECTIFS

- Permettre au Conseil communal d'orienter ses actions et son programme de législature.
- Permettre aux décideur·euse·s politiques, notamment au Conseil général, d'être informé·e·s sur les implications de leurs décisions.
- Faciliter la transparence des prises de décision.

Identifier en amont les points forts et faibles des projets soumis à votation et permettre l'élaboration de variantes.

MESURES IDENTIFIÉES

Mesures	Description	Cibles	Impact	Echéance
34. Diffusion de rapports et programmes en lien avec la durabilité	De manière périodique, à partir des indicateurs, de l'évaluation de la Boussole communale, des éventuels sondages auprès de la population et des débats internes, le centre de compétences durabilité fournit des rapports à l'attention du Conseil communal et de la population sur l'évolution de la durabilité et les pistes d'amélioration à envisager.	Services Conseil communal	1	2026
35. Développement d'un instrument d'évaluation de la durabilité pour les objets soumis aux décideurs politiques	Le centre de compétences durabilité fournit aux services un instrument d'évaluation de la durabilité pour les messages à l'attention du Conseil général. Il se met à disposition des services en soutien et pour assurer la formation nécessaire à l'outil.	Services Conseil général	1	2025

INDICATEURS DE SUIVI DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL :

Titre de l'indicateur du plan transversal et structurel	Direction visée
Nombre de messages documentés d'une évaluation de durabilité	Augmentation

CONTRIBUTIONS

Conception et rédaction: Ville de Fribourg, Service de l'administration générale, Secteur marketing urbain, développement durable et projets (MUDD): Hayoz-Andrey Aline, déléguée au développement durable.

Contributions spécifiques :

Centre de compétences durabilité du Secteur MUDD : Dick Noemie et Schneider Cédric, spécialistes en durabilité, ont contribué à l'élaboration de volets spécifiques en appui à la conception stratégique.

Secteur transition écologique du Service de génie civil, de l'environnement et de l'énergie : Oldendorf Patrick, responsable Plan Climat, a participé à l'élaboration de la gouvernance et à la délimitation des thématiques « climat » et « durabilité ».

Les collaboratrices et collaborateurs suivants ont contribué à l'élaboration et à l'enrichissement de la Stratégie de durabilité, en relisant le document, en formulant des retours pertinents, ou en soutenant la réflexion par des apports concrets tels que des données ou des outils.

Collaborateurs du Secteur MUDD : Rocha Gomes Maria Inès, collaboratrice administrative ; Vassaux Gil, chef de secteur ; David Stulz, chef de service (AG).

Chefs de service de la Ville de Fribourg : Bossens Jean-Charles (MO) ; Blanc Stéphane (AS) ; Diaz Juan (CT); De Weck Joana (EECS) ; Baechler Fabien (FI) ; Noël Fabien (GCEE) ; Jenny Philippe (SIn) ; Jordan Richard (SJ) ; Mory Luc (SP) ; Plumettaz Sabrina (RH) ; Slongo Enrico (UA) ; Thiémard David (CA).

Autres collaborateurs Ville de Fribourg : Amey François (SIn) ; Beauvais Rémi (GCEE) ; Bourgarel Sarah (UA) ; Brodard Alexandre (AG) ; Brodard Laurent (GCEE) ; Brodard Nadia (UA) ; Buchser Jonathan (FI) ; Bussard Antoine (MO) ; Choulat Alric (GCEE) ; Cochard Christophe (GCEE) ; Deslandres Fanny (UA) ; Despont Hervé (UA) ; Dunand François (GCEE) ; Fracheboud Patrick (GCEE) ; Galliard Delphine (UA) ; Gigon Nathalie (EECS) ; Jaggi Philippe (EECS) ; Jeanneret Cédric (UA) ; Jordan Esther (GCEE) ; Kamrath Caroline (EECS) ; Mayer Jérôme (GCEE) ; Neuhaus Marc-André (GCEE) ; Privet Olivier (EECS) ; Raynal Jules (CT) ; Riedo Dominique (GCEE) ; Stadler Alexandra (FI) ; Stolzer Ula (EECS) ; Terrier Carole (EECS) ; Wicht Stéphane (UA).

Les personnes suivantes, par leur expertise, leur engagement politique ou leur implication institutionnelle, ont contribué à enrichir la réflexion et la structuration de la Stratégie.

Les membres de la Commission consultative de développement durable de la Ville de Fribourg : Steiert Thierry, Syndic, président ; Mirjam Ballmer, Conseillère communale, vice-présidente ; Bacher Jean-Philippe (HEIA-FR) ; Bruelhart Jean-Luc (OFEV) ; Dietrich Benoît (membre Conseil général) ; Dupraz-Ardiot Marie-Amélie (DIME) ; Etter Fabienne (membre Conseil général) ; Goy Camille (membre Conseil général) ; Joerin Christophe (SEn) ; Mader Karin ; Papaux Pierre (Sinef SA) ; Sangsue Deborah ; Siffert Pierre (Debrunner Acifer SA) ; Studer Jacques (Ökobüro). *Les anciens membres et remplaçants de la Commission consultative de développement durable* : Burgener Woeffray Andrea (présidente 2018-2021) ; Dietrich Laurent (vice-président 2018-2021) ; Kaufmann Vincent (EPFL) ; Lacroix-Oggier Nadine (Cluster Food and Nutrition) ; Marazzi Sofia (HEIA-FR) ; Perritaz Philippe (Sinef SA) ; Robin Chantal (CCIF) ; Rossi Luca (Sinef SA) ; Roos Natacha (CT) ; Valsangiacomo Sara (DIME).

Autres : Chiche Quentin (EPFL) ; De Montmollin André (OFS) ; Folly Elise (SEn) ; Folly Mario (Sinef SA) ; Manche Marine (EPFL) ; Merino-Saum Albert (EPFL) ; Rime Yann ; Schneider Gerhard (FHNW) ; Atelier-11a.ch ; Bureau de la durabilité-Etat de Vaud ; Lava Graphics ; OFEN ; Projets21 Sàrl ; Swiss-SDI Sàrl.

LEXIQUE

AG : Service de l'administration générale, Ville de Fribourg

AS : Service de l'aide sociale, Ville de Fribourg

BO : Service de la bourgeoisie, Ville de Fribourg

CA : Service des curatelles, Ville de Fribourg

CCIF : Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg

CT : Service de la culture, Ville de Fribourg

DIME: Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, Etat de Fribourg

EECS : Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, Ville de Fribourg

EPFL: Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

FI : Service des finances, Ville de Fribourg

FHNW : Fachhochschule Norwestschweiz

GCEE : Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie, Ville de Fribourg

HEIA-FR: Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg

MO : Service de la police locale et mobilité, Ville de Fribourg

MUUD : Secteur de marketing urbain, développement durable et projets, Ville de Fribourg

ODD : Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, cadre de référence pour la durabilité

OFEN : Office fédéral de l'énergie

OFEV: Office fédéral de l'environnement

OFS: Office fédéral de la statistique

RH : Service des ressources humaines, Ville de Fribourg

SEn: Service de l'environnement, Etat de Fribourg

SIn : Service informatique, Ville de Fribourg

SJ : Service juridique, Ville de Fribourg

SP : Service des sports, Ville de Fribourg

UA : Service d'urbanisme et architecture, Ville de Fribourg

ANNEXES

ANNEXE 1 : MATRICE DE RISQUE DE LA STRATÉGIE

Risque	Impact	Probabilité	Niveau de risque	Mesure de réduction
Complexité de gouvernance : chevauchements entre services, dilution des responsabilités, pourtant nécessaires pour intégrer les enjeux de durabilité	Elevé	Elevée	Critique	<ul style="list-style-type: none"> -Clarification des responsabilités dans un organigramme. -Mise en place d'une coordination transversale pour la durabilité. -Formations sur la transversalité et la participation.
Manque de financement pour les projets prioritaires	Elevé	Moyenne	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des financements via des subventions cantonales, fédérales et internationales. - Intégration des partenaires privés. - Création d'un fonds dédié ou de subventions à la durabilité et climat.
Résistance au changement des acteurs internes (services) et externes (citoyen ne s, entreprises)	Moyen	Elevée	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> -Programme de sensibilisation et formations. - Stratégie de la participation.
Conflits d'intérêts ou priorités divergentes entre services	Élevé	Moyenne	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> -Élaboration d'un processus formel de gestion des risques et conflits. - Création d'outils d'aide à la décision (une matrice décisionnelle ou des critères de pondérations selon les axes stratégiques)
Manque d'adhésion citoyenne	Moyen	Moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> - Simplification des supports de communication, par exemple via un jeu accessible à toutes et tous.
Dépendance à des outils d'évaluation encore en phase de test (Boussole 21, indicateurs locaux)	Moyen	Moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité à l'ajout ou au retrait d'indicateurs dans le temps et considérées comme « mises à jours mineures ». - Augmenter les tests pilotes pour affiner la méthodologie. - Prévoir des évaluations périodiques des outils utilisés et adapter la Stratégie (par modifications mineures).
Insuffisance d'expertise interne sur certaines thématiques	Moyen	Moyenne	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les compétences via des formations spécifiques et accessibles. - Collaboration renforcée avec les hautes écoles et experts externes.

				- Partenariats avec d'autres villes suisses.
Fragmentation entre les différents plans stratégiques (durabilité, climat, etc.)	Élevé	Moyenne	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un cadre de référence uniifié. - Organisation de séances de coordination récurrentes pour s'assurer de la compréhension des limites de chaque document cadre.
Difficulté de suivi des indicateurs locaux et comparaison avec d'autres villes	Faible	Moyenne	Faible	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration accrue dans des plateformes comme le Cercle Indicateurs. - Collaboration technique pour homogénéiser les méthodologies d'évaluation et intégration du processus d'acquisition des données au travers de la GED et du SCI (système contrôle interne).

ANNEXE 2 : MASCOTTE DE DURABILITÉ

Jusqu'au 31 janvier 2018, les enfants de la ville de Fribourg en âge de scolarité ont participé à un concours de dessin un peu particulier. Quatre cent soixante-cinq graines d'artistes ont imaginé la future mascotte du développement durable. Un choix cornélien qui a mené à la création de neuf catégories. Chaque enfant désigné·e vainqueur·euse de sa catégorie a reçu un prix en lien avec la protection de l'environnement. La grande gagnante a eu l'honneur de voir sa mascotte, mise en valeur par l'illustrateur Arnaud Dousse (<https://arnow.ch/>), devenir l'ambassadrice du développement durable de la Ville de Fribourg. Cette démarche a permis d'ancrer la durabilité et d'en faire la promotion pour l'ensemble des acteur·rice·s de la ville de Fribourg. Son histoire, reprise par le conteur Olivier Fasel, et son identité ont été dévoilées dans la rubrique Echo du 1700 en septembre 2018. Depuis, plusieurs déclinaisons de ce dragon ont vu le jour.



L'écho de Vall'ée



**«Il fut un temps où
la vallée du Gottéron
n'existeit pas.»**

Il y avait la falaise, haute et menaçante, et au pied de ce rempart naturel, une grotte étrange. Les habitants du quartier étaient certains qu'un monstre s'y cachait. La présence de cet animal sauvage expliquait les disparitions de moutons, de poules et de lapins : le fauve avait faim ! On a demandé l'aide d'un ermite. Le saint homme est entré dans la grotte, armé de son bâton et de sa foi. Il chantait des psaumes, la terre tremblait, la grotte crachait de la fumée. Les habitants devinaient un long corps couvert d'écaillles ; ils voyaient battre des ailes gigantesques soulevant la poussière.

L'ermite hurla une dernière prière, la falaise se fendit, les rochers déboulaient comme une avalanche, les gens couraient en tous sens, comme

des lapins poursuivis par le renard. La paroi abrupte se fendit, et s'ouvrit désormais sur une longue vallée. La poussière se dissipa, le calme revint. On entendit alors le paisible clapotis de l'eau. C'était la rivière qui descendait cette nouvelle vallée, qu'on nomma le Gottéron.

Aujourd'hui encore la vallée reste instable, les géologues l'expliquent par les infiltrations d'eau dans la molasse. Mais les conteurs savent que le dragon n'a pas quitté la vallée ! C'est lui, ou peut-être son humble descendant, qui veille sur ce magnifique coin de nature au cœur de la ville de Fribourg. On en a retrouvé la trace ; il semble que son nom est Vall'ée !

Vall'ée, bescheiden, tapfer und behütend, hat den Ehrentitel einer Maskotte der nachhaltigen Entwicklung in Freiburg erhalten.

Vor einiger Zeit wurde die Spur des Drachens wiedergefunden. Er lebt zusammengerollt im Herzen des Galterntals, wo er einen wertvollen Schatz für seine Bewohner und seinen Planeten hütet.

Olivier Fasel est conteur à Fribourg où il participe à divers projets autour des légendes et de la mise en valeur du patrimoine immatériel.
Pour en savoir plus, son site internet :
www.olivierfasel.ch



Résultat
Concours - Wettbewerb
Lisa Geiger, grande gagnante du concours «Moi, je protège l'environnement - Ich Schütze die Umwelt»

Carte d'identité du dragon

Nom : Vall'ée
Sexe : Hermaphrodite
Taille : Probablement entre 7 et 15 m
Habitat : Vallées mystiques et humides
Particularité : Possède un trésor unique
Atouts : Ailes feuillues, mains crochues, souffle régénérateur, sens de l'orientation aiguisé



OBJECTIFS

Le système d'indicateurs de la Ville de Fribourg est destiné à mesurer le développement durable au niveau global de la ville. Il représente une image partielle de la durabilité globale de Fribourg et permet d'effectuer un suivi dans le temps (monitoring). L'Administration générale est responsable de l'exploitation du système d'indicateurs ainsi que de son développement conceptuel et méthodologique.

RÔLE DES INDICATEURS

Un indicateur est défini comme une variable illustrant un aspect d'un phénomène complexe (la durabilité) rattaché au référentiel de la Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg, composé de 4 champs thématiques et 16 axes. Cette variable est associée à une évolution visée (augmentation ou diminution) découlant du lien entre l'indicateur et la structure du système (le référentiel).

SUIVI

Les indicateurs de la Ville de Fribourg sont des instruments de suivi dans le temps (monitoring) dans le domaine de la durabilité. À ce titre, ils servent d'une part à identifier et à mesurer les progrès réalisés par le territoire de Fribourg sur certains éléments de la durabilité. Bien qu'ils ne permettent pas d'avoir une vision exhaustive de la durabilité, ils se veulent un instrument d'aide à la réflexion sur les diverses thématiques traitées par la durabilité. Ils intègrent des indicateurs sur des éléments spécifiques de la Ville de Fribourg ainsi que l'ensemble des indicateurs définis par le Cercle indicateurs de la Confédération pour les villes suisses.

PILOTAGE

Les indicateurs de durabilité de Fribourg permettent de créer une vue d'ensemble de la situation en termes de durabilité, afin de déceler les difficultés à venir et de prendre des décisions basées sur des faits. Ils constituent, en complément d'autres outils d'évaluation notamment qualitatifs, un outil de pilotage global de la Stratégie de durabilité. Cependant, ils n'ont pas été conçus pour servir directement à l'évaluation ou au contrôle de programmes politiques spécifiques. Il n'y a en effet souvent pas de relation causale directe entre des mesures ou des objectifs politiques fixés à l'échelle communale et l'évolution ou l'état des indicateurs. Des événements externes, non contrôlables, peuvent en outre exercer une influence sur certains indicateurs. Les indicateurs de durabilité de Fribourg offrent toutefois un cadre pour réaliser une analyse plus fine de la situation à l'aide de données ou d'informations complémentaires et peuvent être un instrument pour pouvoir dépasser et relier les diverses entités administratives. À cet égard, ils doivent être perçus comme une « loupe » commune pour guider, évaluer ou décider des enjeux prioritaires et permettre d'ouvrir le débat sur les diverses thématiques de la durabilité.

COMMUNICATION

Les indicateurs sont, par leur nature, des instruments de communication, notamment internes à la Ville. Le choix d'un nombre restreint d'indicateurs permet un survol rapide. Cette simplicité ne doit toutefois pas se faire au détriment de la transparence quant à la définition des thèmes et au choix des indicateurs. Chaque indicateur a été décrit en détail dans une page qui lui est propre au sein de l'observatoire. Les méthodologies précises de chaque indicateur peuvent être demandés directement au centre de compétences durabilité ou à dd@ville-fr.ch.

STRUCTURE DU SYSTÈME

La structure d'un système d'indicateurs a pour fonction d'offrir un cadre systématique et logique au choix et à la communication des indicateurs. La structure du système (le référentiel, le « que mesurer ») découle d'une interprétation de la durabilité commune aux services et à la Commission consultative de développement durable de Fribourg, et est articulée selon quatre champs thématiques et 16 axes. Ces 16 axes constituent la structure principale du système d'indicateurs. Chaque indicateur est rattaché à un axe, dont il mesure un aspect particulier.

Les 16 axes sont :

1. Biodiversité et paysage urbain
2. Pollution de l'eau, de l'air et du sol
3. Protection de l'eau, de l'air et du sol
4. Alimentation
5. Achats durables
6. Déchets et gaspillage
7. Énergie
8. Climat
9. Pollution lumineuse et sonore
10. Espace construit
11. Mobilité
12. Culture et rayonnement
13. Système économique et financier
14. Cohésion sociale et sécurité
15. Éducation, innovation et recherche
16. Santé et sport

ORGANISATION

Le système d'indicateurs induit deux facettes. D'une part, une activité statistique, soit l'entretien et le développement du système d'indicateurs, et d'autre part, la création d'une plateforme d'échange d'expériences entre les services, mais également entre les acteurs experts de certaines thématiques et le Service de l'administration. Le Service de l'administration a la responsabilité globale et gère l'acquisition et la mise à jour des indicateurs avec les services ou les entités détenant les données brutes. Il met en valeur les résultats ainsi que la promotion de leur utilisation, notamment en conseillant les services sur l'utilisation du système d'indicateurs.

PARTENAIRES

Pour établir ces indicateurs, l'ensemble des services de la Ville ont été sollicités, en particulier le secteur transition écologique. Les possibilités de données ont été évaluées et classées. Une première version de la plateforme intégrant l'ensemble des indicateurs potentiels a été créée en 2023. En 2024, un tri sur ces données a été effectué par le Service de l'administration afin qu'elles illustrent au mieux chacun des axes du référentiel interne à la Ville de Fribourg. Certains services du Canton de Fribourg, la Confédération, en particulier l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office de développement territorial (ARE), ont participé à la mise à disposition de leurs données et de leurs compétences pour le développement du projet. Dr. Albert Merino-Saum, Quentin Chiche et Marine Manche (EPFL), ont activement participé au début du projet pour les réflexions et l'élaboration du lot initial.

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Les indicateurs sont actualisés généralement tous les 2 ans (années impaires), parfois tous les 4 ans pour des raisons de ressources. Les indicateurs sont révisés en fonction des besoins inhérents à l'évolution de la durabilité.

MÉTHODOLOGIE DE CONCEPTION DES INDICATEURS DE DURABILITÉ POUR LA VILLE DE FRIBOURG

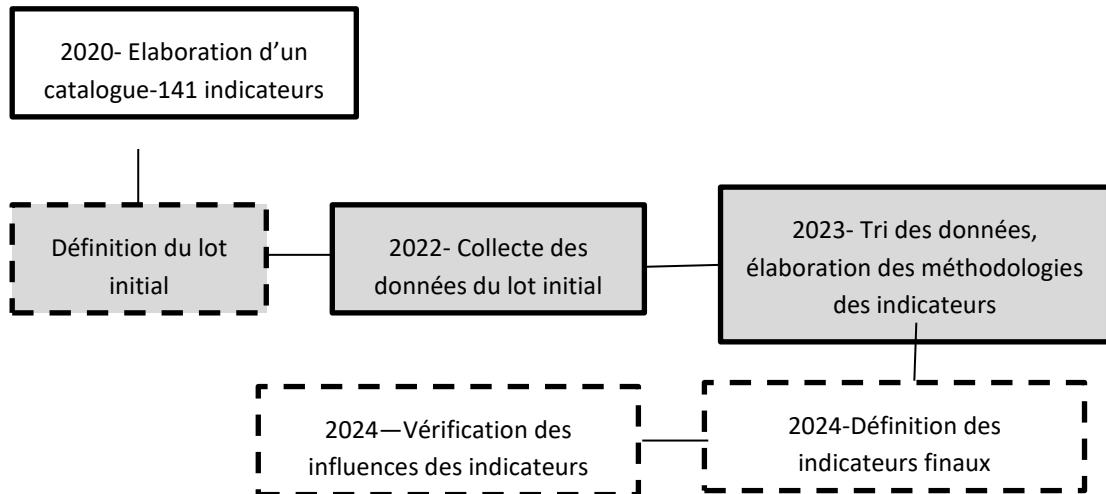


Figure 1 – Méthodologie utilisée pour obtenir les indicateurs finaux de durabilité de la Ville de Fribourg. En pointillé, les phases qui ont été vérifiées (exhaustivité, parcimonie). En gris, les phases qui ont été réalisées en collaboration avec les services internes à la Ville de Fribourg, les services cantonaux et l'Office fédéral de la statistique. La méthodologie globale, l'élaboration du catalogue, la définition du lot initial et sa vérification ont été réalisées dans le cadre d'un projet de design de l'EPFL, section SIE. Etudiants : Marine Manche et Quentin Chiche, supervision scientifique : Dr. Albert Merino-Saum , supervision de projet : Dr. Aline Hayoz-Andrey.

CATALOGUE

En 2019, un catalogue d'indicateurs potentiels a été créé en collaboration avec des étudiants et un professeur de l'EPFL pour la ville de Fribourg, basé sur un cadre conceptuel commun de durabilité. Il propose plusieurs indicateurs pour chaque aspect, permettant de choisir les plus pertinents. Les indicateurs sont issus de différentes sources.

La première source est "The City Prosperity Initiative" (CPI) de l'ONU Habitat, mise à jour en 2016, qui évalue la prospérité des villes. La deuxième est le "SDG Index and Dashboards Report for European Cities 2019", qui évalue 45 capitales européennes dans le cadre de l'Agenda 2030. Pour la Suisse, les indicateurs du "Cercle Indicateurs" sont utilisés. Un article de Merino-Saum et al. a également permis d'ajouter des indicateurs manquants, tels que l'accès aux espaces verts ou le bénévolat.

Les données locales de Fribourg proviennent des offices fédéraux de la statistique (OFS) et de l'environnement (OFEV), qui fournissent des informations sur les statistiques des villes et la qualité de vie. EUROSTAT a aussi inspiré des indicateurs potentiels, même sans données spécifiques sur Fribourg. De plus, les Nations Unies définissent des indicateurs pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui ont été intégrés.

Certains indicateurs, comme le nombre d'espèces menacées, ont été ajoutés en fonction des enjeux propres à Fribourg. D'autres proviennent d'entretiens avec des services internes à l'administration ou de l'agrégation de

données. Finalement, 141 indicateurs ont été retenus, après avoir éliminé ceux non adaptés au contexte de Fribourg ou redondants.

LOT INITIAL

La définition des premiers indicateurs s'est déroulée via une démarche consultative pour renforcer la légitimité du projet et l'adapter au contexte de Fribourg. En 2020, le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie a effectué une première sélection d'indicateurs à partir d'un catalogue. Les secteurs de développement économique et la cohésion sociale ont également participé à la réflexion. Les acteurs consultés devaient choisir entre 20 et 30 indicateurs, en identifiant les cinq plus importants. La note finale attribuée à chaque indicateur, basée sur les priorités des participants, a permis de retenir uniquement ceux ayant une note supérieure à 2, reflétant leur pertinence pour au moins deux acteurs ou leur importance majeure pour un acteur.

Cependant, cette consultation a révélé des biais. Comme la majorité des participants étaient sensibles aux aspects environnementaux, les indicateurs environnementaux étaient surreprésentés, alors que d'autres thématiques, comme l'alimentation, l'éducation, le travail décent, ou l'innovation, étaient absentes. Le pôle des entreprises n'était représenté que par trois indicateurs, en raison de la difficulté à collecter des données dans ce domaine.

Pour combler ces lacunes, le centre de compétences durabilité a mené un travail d'ajustement en 2023, incluant de nouvelles propositions d'indicateurs. Après une évaluation et une collecte de données, un lot finalisé a été proposé en 2024. Ce lot, bien qu'amélioré, reste incomplet. Il nécessitera une révision future, intégrant des cibles numériques ou des bornes minimales et maximales pour mieux guider les actions.

LIMITES ET AJUSTEMENTS

L'évaluation de la durabilité d'un écosystème urbain repose partiellement sur des indicateurs, mais ce processus comporte des limites.

1. **Connaissances préalables :** Les acteurs sollicités n'avaient pas la même connaissance de la définition d'un indicateur et les attentes étaient donc diverses en fonction des participants à l'élaboration des lots d'indicateurs
2. **Subjectivité des indicateurs :** Le catalogue initial a été conçu à partir d'un choix limité parmi de nombreuses sources potentielles, et certains indicateurs ont été écartés car jugés non pertinents. Ces choix pourraient toutefois varier selon les parties prenantes.
3. **Biais dans la consultation :** La première version du catalogue, élaborée en période de Covid-19, a été influencée par un groupe restreint focalisé sur les enjeux environnementaux. Ce déséquilibre a été corrigé progressivement grâce à des échanges avec d'autres acteurs locaux et services de la ville, aboutissant à des ajustements jusqu'en 2024.
4. **Variabilité des données :** Les données utilisées présentent des écarts de qualité, de fréquence de mise à jour et de portée géographique. Par exemple, certaines données sont actualisées annuellement (taux de chômage), tandis que d'autres le sont tous les 10 ans (exposition au bruit). Certaines données sont disponibles en version numérique, d'autres doivent être extraites de tickets de caisse ou de rapports. Beaucoup de données pour des indicateurs « idéaux » ne sont pas (encore) disponibles ou nécessitent de trop grandes ressources. De plus, l'évaluation est limitée à l'échelle de la ville, sans intégrer les flux externes, ce qui peut donner une vision partielle des impacts réels.

En conclusion, les indicateurs, bien qu'imparfaits, offrent une base d'analyse de la durabilité. Ils sont complétés par d'autres outils, quantitatifs ou qualitatifs, pour fournir une vision plus représentative de la durabilité de la Ville de Fribourg. Ces limites rappellent l'importance de la réflexion collective et de la transparence dans l'interprétation des résultats. C'est pourquoi l'analyse de cet outil doit se faire conjointement avec la participation des services et spécialistes des thématiques.

BIBLIOGRAPHIE:

- [1] UN Habitat. City Prosperity Index, Metadata and methodology. url :
<https://cpi.unhabitat.org/sites/default/files/resources/CPI%20METADATA.2016.pdf>.
- [2] Sustainable Development Solutions Network. The 2019 SDG Index and Dashboards Report for European Cities. url:<https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2019/2019USCitiesReport.pdf>.
- [3] DETEC et al. Cercle Indicateurs : Fiches d'indicateurs Villes. 5 nov. 2019. url :
https://www.are.admin.ch/dam/are/fr/dokumente/nachhaltige_entwicklung/dokumente/bericht/cercle-indicateurs-indikatorenblatter-stadte-2019.pdf.download.pdf/Fiches%20d'indicateurs%20Villes.pdf.
- [4] Albert Merino-Saum et al. « Indicators for Urban Sustainability : key lessons from a systematic analysis of 55 measurement initiatives. » In : Ecological Indicators (2020). Manuscript accepted with minor modifications.
- [5] Office fédéral de la statistique OFS. Indicateurs : Qualité de vie. url :
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/city-statistics/indicateurs-qualite-vie.html> (visité le 20/04/2020).
- [6] Office fédéral de la statistique OFS. Statistiques des villes suisses. url :
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications/ouvrages-synthese/statistiques-villes-suisses.html> (visité le 20/04/2020).
- [7] Eurostat. Database - Eurostat. url : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/cities/data/database> (visité le 20/04/2020).
- [8] United Nations UN. Final list of proposed Sustainable Development Goal indicators. Mar. 201 url :
<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/11803Official-List-of-Proposed-SDG-Indicators.pdf>.
- [9] Entretien avec le service de génie civil, de l'environnement et de l'énergie de la Ville de Fribourg. Avec la coll. de Patrick Fracheboud et al. 31 mar. 2019.
- [10] Claudia Binder et Albert Merino-Saum. « ENV-461 : Sustainability assessment of urban systems.» EPFL, 2020. (Visité le 06/04/2020).

ANNEXE 4 : LISTE FINALISÉE 2024 DES INDICATEURS DE FРИBOURG

Le tableau ci-dessous représente la liste finalisée des indicateurs de Fribourg, établie en 2024. Les indicateurs en italique sont ceux du Cercle indicateurs, permettant de comparer la Ville de Fribourg aux autres villes de Suisse participant à cette plateforme. Pour ces derniers, les descriptifs et méthodologies détaillés peuvent être consultés sur le site internet de l'OFS.⁷

Cette liste finalisée en 2024 fera l'objet de mises à jour régulières, sous un format de modifications « mineures » de la Stratégie de durabilité : des indicateurs peuvent être abandonnés, substitués et ajoutés à l'avenir sur la base des expériences, de nouvelles données, etc. L'objectif à moyen et long terme est d'avoir, en complément des directions visées, des cibles quantitatives afin que cet instrument soit optimisé et devienne un instrument fort de la durabilité de la Ville en complément des évaluations qualitatives. Ces indicateurs permettent d'appréhender, la thématique de la durabilité de manière globale pour Fribourg mais n'illustrent qu'une partie d'enjeux ou d'écosystèmes complexes. Leur analyse, couplée à d'autres outils d'évaluation, permet d'appréhender, selon un certain angle d'approche, les efforts et les lacunes en matière de durabilité.

Les méthodologies détaillées pour chacun de ces indicateurs peuvent être obtenues sur demande auprès du Service de l'administration générale ou par mail à dd@ville-fr.ch.

Biodiversité et paysage urbain	Explication	Direction visée
Abondance, diversité et biomasse des poissons	L'indicateur présente la biomasse, le nombre et les espèces de poissons présents dans la Sarine, trame bleue, un des écosystèmes principaux de Fribourg.	Augmentation
Abondance et diversité des papillons	L'indicateur présente un indice d'abondance de papillons dans la trame jaune, écosystème très important en termes de biodiversité en Suisse et donc pour Fribourg également. Cet indicateur peut augmenter par un effort des privés à la création de prairies extensives.	Augmentation
Abondance et diversité des chauves-souris	L'indicateur présente un indice d'activité intégrant l'abondance et le nombre d'espèces de chauves-souris dans la trame noire, affectée notamment par la pollution lumineuse.	Augmentation
Oiseaux nicheurs	<i>L'indicateur est un indice renseignant le nombre d'espèces d'oiseaux nichant en Suisse qui sont présentes dans les zones urbanisées de la Ville de Fribourg, par rapport à une valeur de référence prédéfinie.</i>	Augmentation
Surfaces à valeur écologique	<i>L'indicateur renseigne sur les surfaces jugées comme ayant une valeur écologique par rapport à la superficie de la Ville.</i>	Augmentation
Participation des privés à la charte des jardins	L'indicateur mesure la somme des inscriptions à la charte des jardins. Ne pouvant pas évaluer la qualité écologique des surfaces privées, il permet de manière indirecte de fournir une indication sur la considération des enjeux de biodiversité chez les privés.	Augmentation
Pollution eau, air, sol		
Pollution chimique de la Sarine	L'indicateur renseigne sur les concentrations de métaux lourds et matières en suspension présents dans la Sarine et dont la ville et ses acteurs ont un impact de réduction.	Diminution

⁷ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/cercle-indicateurs.html>

Substances polluantes à la sortie des STEP	<i>L'indicateur mesure la qualité de l'eau à la sortie des stations d'épuration des eaux usées (STEP). Il montre donc le taux de pollution des eaux traitées avant qu'elles soient rejetées dans les cours d'eau ou les lacs.</i>	Diminution
<i>Indice de pollution de l'air à long terme</i>	<i>L'indicateur mesure la concentration dans l'air des trois principaux polluants atmosphériques qui nuisent à la santé humaine : les poussières fines (PM10), le dioxyde d'azote (NO₂) et l'ozone proche du sol (O₃).</i>	Diminution
Concentrations de NO ₂ dans l'air	L'indicateur mesure la concentration de dioxyde d'azote dans l'air à un emplacement à Fribourg, typique de la charge de fond urbaine.	Diminution
Protection eau, air, sol		
<i>Surface bâtie</i>	<i>L'indicateur montre la surface par personne consacrée à l'habitat et aux infrastructures. L'extension des surfaces bâties se fait au détriment des écosystèmes proches de l'état naturel et des surfaces agricoles, et a un impact sur les paysages.</i>	Diminution
<i>Ecoulements des eaux via la STEP</i>	<i>L'indicateur mesure le volume d'arrivée des eaux aux stations d'épuration des eaux usées (STEP). Il renseigne sur la quantité d'eau soustraite au cycle naturel en raison principalement de la consommation d'eau potable et de l'imperméabilisation des surfaces.</i>	Diminution
Quantité d'eau	L'indicateur renseigne sur la consommation d'eau par habitant·e·s, incluant les fuites, le gaspillage.	Diminution
Alimentation		
Nombre de points d'eau potable public	L'indicateur présente le nombre de points d'eau potable où les citoyen ne s peuvent se fournir librement en eau de boissons, incluant les éventuelles mise à disposition par les restaurants ou les fontaines.	Augmentation
Gastronomie scolaire locale	Part des montants et de la masse de produits locaux utilisés dans la gastronomie scolaire.	Augmentation
Gastronomie scolaire labélisée	Part des montants et de la masse de produits labélisés utilisés dans la gastronomie scolaire, pour les produits étrangers.	Augmentation
Achats durables		
Proportion de véhicules électriques sur le territoire	Proportion de voiture électriques des privés sur la commune en comparaison au total des voitures enregistré sur la commune.	Augmentation
Véhicules sur le territoire	Nombre de véhicules immatriculés sur le territoire de Fribourg	Diminution
Utilisation de papier dans l'administration	Quantité de papier, en feuilles, utilisée par l'administration.	Diminution
Part de papier recyclé/quantité totale	Part du papier recyclé, dans la quantité totale de papier utilisée par l'administration.	Augmentation
Déchets et gaspillage		
<i>Déchets urbains</i>	<i>Quantité de déchets urbains incinérés, plus certaines matières usagées récoltées séparément, par personne. Il reflète une part de la consommation de matières des ménages et d'une partie des entreprises.</i>	Diminution
Déchets verts dans les poubelles	Part de déchets verts dans les sacs poubelles taxées.	Diminution
Gaspillage alimentaire présent dans les sacs poubelles	Part des déchets alimentaires consommables dans les sacs poubelles taxés par rapport à la part de déchets verts présents.	Diminution
Quantité de déchets par matériaux	L'indicateur présente le taux de collecte séparée des déchets urbains. Il permet de mettre en évidence la proportion de déchets urbains collectés séparément en vue de leur recyclage selon l'ensemble des matières récoltées séparément à Fribourg.	Diminution

<i>Taux de collecte séparée</i>	<i>Taux de collecte séparée des déchets urbains. Il permet de mettre en évidence la proportion de déchets urbains collectés séparément en vue de leur recyclage.</i>	<i>Augmentation</i>
Energie		
Energie photovoltaïque	puissance photovoltaïque totale installée sur le territoire	Augmentation
<i>Consommation d'électricité</i>	<i>Consommation d'électricité par personne.</i>	<i>Diminution</i>
Energie renouvelable produite par l'administration sur le territoire	Part de photovoltaïque produite par l'administration (par rapport à la part achetée)	Augmentation
Energie renouvelable pour le chauffage des bâtiments communaux	Part renouvelable pour le chauffage des bâtiments communaux	Augmentation
Remplacement des systèmes de chauffage renouvelables sur le territoire	Taux de conversion vers des énergies renouvelables lors du remplacement des systèmes de chauffage	Augmentation
<i>Electricité renouvelable</i>	<i>Part d'électricité renouvelable dans la consommation totale d'électricité.</i>	<i>Augmentation</i>
Climat		
Surface de canopée	Surface en m ² occupée par la canopée des arbres entre 0 - 5m, 5-15m et 15 à 40m.	Augmentation
Emissions de gaz à effet de serre de l'administration	Tonnes d'équivalent CO ₂ émis par habitant·e·s sur le territoire de l'administration.	Diminution
Pollution lumineuse et sonore		
Consommation électrique de l'éclairage public	KWh consommés par l'éclairage public, annuellement. Une meilleure distribution de l'éclairage, plus raisonnée, plus efficiente, permet de diminuer la consommation et a un impact bénéfique sur les cycles naturels des plantes et animaux.	Diminution
Espace construit		
Taux de grands logements vacants	L'indicateur montre le pourcentage de logement de plus de 3 pièces vacants.	Augmentation
<i>Transformation et entretien du bâti</i>	<i>Part de la somme des investissements pour agrandissements et transformations et des dépenses pour travaux d'entretien publics dans le total des dépenses pour la construction.</i>	<i>Augmentation</i>
Risques naturels	L'indicateur montre le nombre de bâtiments exposés aux différents types de dangers naturels en Ville de Fribourg	Diminution
Mobilité		
<i>Distance jusqu'au prochain arrêt de TP</i>	<i>Distance moyenne à vol d'oiseau entre le lieu d'habitation et l'arrêt de transport public le plus proche. Il rend compte de l'accessibilité du système de transports publics.</i>	<i>Diminution</i>
Espace pour la mobilité douce	l'indicateur représente la surface de voirie dédié au vélo par rapport aux surfaces dédiées à la voiture.	Augmentation
Abonnements Publibike	L'indicateur montre le nombre d'abonnement Publibike chaque année, montrant donc l'attractivité parmi les collaborateur-trice·s pour le vélo en ville.	Augmentation
Bruit la nuit	Cet indicateur mesure la part de la population de la Ville de Fribourg soumise à des valeurs plus hautes que 45, 40, 55 ou 60 db. Pour la santé à long terme, des valeurs plus hautes que 55 db peuvent être problématiques.	Diminution

Limitations de vitesse	L'indicateur complète l'indicateur du CI « zones de modération du trafic ». Alors que ce dernier ne considère que les "zones 30", l'indicateur « limitations de vitesse intègre l'ensemble des tronçons routiers limités à 30km/h.	Augmentation
Zones de modération du trafic	<i>Longueur des zones de modération du trafic par rapport à la longueur totale des routes communales.</i>	Augmentation
Culture et rayonnement		
Dépenses en faveur de la culture et des loisirs	<i>Dépenses des pouvoirs publics en faveur de la culture et des loisirs par habitant·e·s.</i>	Augmentation
Fréquentation de la bibliothèque	Nombre de personnes inscrites à la bibliothèque communale (MEMO)	Augmentation
Nombre de clubs de sport	Nombre de clubs de sport actifs sur le territoire de Fribourg.	Augmentation
Manifestations	L'indicateur renseigne sur le nombre de manifestations durables sur le territoire de Fribourg, par an.	Augmentation
Actions d'entraide	<i>Part des dépenses pour des actions d'entraide en Suisse et à l'étranger par rapport au total des charges de la ville.</i>	Augmentation
Système économique et financier		
Charge fiscale des personnes physiques	<i>Charge fiscale imputable aux impôts communaux, cantonaux et paroissiaux pour une personne mariée, seule à exercer une activité lucrative dépendante, ayant 2 enfants et disposant d'un revenu pro-fessionnel annuel brut de 70'000 CHF.</i>	Augmentation
Branches à productivité du travail élevée	<i>Part des emplois (en équivalents plein temps) dans des branches à productivité du travail élevée dans le total des emplois (en équivalents plein temps) des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.</i>	Augmentation
Revenu imposable moyen des personnes physiques	<i>Total des revenus imposables des personnes physiques déterminants pour l'impôt fédéral direct, divisé par le nombre de contribuables.</i>	Augmentation
Taux d'endettement net	<i>Le taux d'endettement net illustre la part des revenus fiscaux annuels qui serait nécessaire pour amortir la dette nette. Il se calcule en divisant la dette nette par les revenus fiscaux annuels.</i>	Diminution
Cohésion sociale		
Egalité homme/femme	Part des employés communaux de sexe féminin sur le total des employés de l'Administration	Stable
Taux d'aide sociale	<i>Part des bénéficiaires de l'aide sociale par rapport à la population résidante permanente.</i>	Diminution
Contribuables à faible revenu	<i>Pourcentage de contribuables ayant un revenu imposable situé entre le revenu imposable minimum et 30'000 CHF par année.</i>	Diminution
Naturalisations	<i>Nombre de demandes de naturalisation acceptées chaque année par la Confédération, pour 1000 étrangers titulaires d'une autorisation de séjour ou d'établissement.</i>	Augmentation
Niveau des loyers	<i>Loyer moyen par m² de surface nette de logement et par mois (moyenne des valeurs médianes tri-mestrielles).</i>	Diminution
Accueil extrafamilial des enfants	<i>Nombre de places d'accueil extrafamilial subventionnées par la commune (équivalent plein-temps) pour enfants d'âge préscolaire, pour 1000 enfants du même groupe d'âge.</i>	Augmentation
Participation aux élections et aux votations	<i>Moyenne mobile du taux de participation aux votations fédérales et aux élections au Conseil national au cours des quatre dernières années.</i>	Augmentation
Taux de chômage	<i>Pourcentage de personnes sans emploi sur le territoire de Fribourg</i>	Diminution

Sécurité		
Infractions	L'indicateur renseigne le nombre total d'infractions sur le territoire de Fribourg.	Diminution
Vols par effraction	<i>L'indicateur présente le nombre de vols par effraction enregistrés par la police pour 1000 personnes.</i>	<i>Diminution</i>
Education, innovation et recherche		
Formation dans le domaine public	L'indicateur renseigne le nombre total d'apprentis de l'administration communale.	Augmentation
Branches innovatrices	<i>Part des emplois (en équivalents plein temps) dans des branches innovatrices dans le total des emplois (en équivalents plein temps) des secteurs secondaire et tertiaire.</i>	<i>Augmentation</i>
Niveau de formation	<i>Disponibilité de population active hautement qualifiée : proportion de la population résidante âgée de 25 à 64 ans au bénéfice d'une formation de niveau tertiaire.</i>	<i>Augmentation</i>
Santé		
Accidents de la route	<i>L'indicateur présente le nombre d'accidents de la circulation routière avec victimes pour 1000 personnes.</i>	<i>Diminution</i>
Nombre de mortalités prématuées	L'indicateur remplace celui des CI « années potentielles de vies perdues » qui n'est pas pertinent pour Fribourg. Il présente le nombre de décès prématués, dues à des maladies chroniques ou aigues ou des accidents.	Diminution

ANNEXE 5 : BOUSSOLE ODD COMMUNALE

La Boussole ODD communale se compose de 170 questions organisées en 10 blocs (de A à J, Fig. 1). Pour sa première mise en œuvre réalisée durant l'été 2024, chaque question a été associée à un ou plusieurs secteurs de la Ville, permettant à tous de contribuer avec leurs informations.

<input type="checkbox"/>	Titre			
<input type="checkbox"/>	A.1 Stratégie et management stratégique de l'Agenda 2030		11/07/2024	63%
<input type="checkbox"/>	A.1.1 Vision, Stratégie et Objectifs généraux selon les ODD (Agenda 2030)	Votre collectivité a-t-elle déterminé ses principaux enjeux de durabilité et a-t-elle défini une vision et une stratégie avec des objectifs correspondants selon les ODD (Agenda 2030) ?	03/06/2024	70%
<input type="checkbox"/>	A.1.2 Management stratégique - Pilotage de la durabilité (ODD)	Votre collectivité a-t-elle défini ses marges de manœuvre en matière de durabilité et, lorsque cela est pertinent, une stratégie pour les augmenter?	17/01/2022	70%
<input type="checkbox"/>	A.1.3 Ressources humaines et financières	Votre collectivité se donne-t-elle les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre ses objectifs liés à ses enjeux de durabilité ?	11/07/2024	60%
<input type="checkbox"/>	A.1.4 Documents engageants - Intégration des ODD	Est-ce que les règlements et directives de votre collectivité tiennent compte des enjeux de la durabilité ?	17/01/2022	50%

Figure 1: exemple du bloc A et ses 4 questions rattachées

Les informations recueillies ont permis de justifier et d'évaluer la progression de l'administration dans chaque thématique. Cela se fait à travers une liste de critères illustrant son état actuel en pourcentage (Fig. 2). Les personnes interrogées ont pu estimer l'état de chaque thématique au sein de l'administration en se basant sur ces critères. Les justifications sont conservées d'année en année pour suivre l'évolution et assurer une traçabilité.

C'est dans cette partie que des biais, tant des évaluateurs que des évalués, peuvent apparaître. Malgré la grille exhaustive proposée, la perception des personnes reste subjective.

Les résultats complets des 170 questions peuvent être consultés sur demande auprès du Service de l'administration générale ou par mail à dd@ville-fr.ch.

A1.1 Vision, Stratégie et Objectifs généraux selon les ODD (Agenda 2030)

Votre collectivité a-t-elle déterminé ses principaux enjeux de durabilité et a-t-elle défini une vision et une stratégie avec des objectifs correspondants selon les ODD (Agenda 2030) ?

Evaluation

Valeur 70 %

Validation **Responsable**

Commentaires - Justification

Général: la stratégie est encore en cours de développement (8.2024)
Charte déployée à la fin 2022; 2024: stratégie basée sur les ODD (validation en 2024)

la Ville de Fribourg possède une stratégie DD traduite des de l'Agenda 2030 au niveau communal.
Depuis la législature 2021-2026, le pôle DD est remonté à l'Administration générale pour une visions plus transversale. A ce jour, elle travaille sur la mise en place d'indicateurs de mesure de la durabilité pour évaluer ses forces et faiblesses et les efforts à fournir.

Bâtiment: stratégie assainissement, mise en place SNBS

Critères d'évaluation

0 %	NON
20 %	EN PETITE PARTIE / PONCTUELLEMENT Notre collectivité a mis en oeuvre quelques actions ponctuelles.
40 %	EN PARTIE / PONCTUELLEMENT Notre collectivité a mis en oeuvre plusieurs actions significatives, mais non systématiques (critères du 60% non atteints).
60 %	OUI - BONNES PERFORMANCES. Bonnes pratiques mises en oeuvre (planification et mise en oeuvre) En nous appuyant sur les ODD, notre collectivité a défini une vision globale cohérente et une stratégie avec des objectifs de développement durable (quantifiés lorsque cela est possible) pour la collectivité dans sa globalité et pour chaque entité administrative (selon les intitulés, office, service, département, dicastère...) couvrant l'ensemble de nos processus communau
	- Cette vision et ces objectifs sont intégrés dans nos planifications pluriannuelles (p.ex. plan des investissements, plans de législature, plan climat, plans directeurs).
	- Nos plans d'action sont cohérents avec nos objectifs de durabilité.
	- Les risques environnementaux et sociétaux pour notre collectivité sont

Figure 2: Exemple de compléction avec la question A.1.1

ANNEXE 6 : ETAT DES LIEUX DE LA DURABILITÉ EN 2024 À FRIBOURG

L'état des lieux de la durabilité en 2024 de Fribourg se base sur plusieurs données et documents :

- Les données de la plateforme du Cercle indicateurs permettent une visualisation graphique de 32 indicateurs pour une année donnée (dernier relevé monitoring : 2021; dernier relevé benchmarking : 2019), en comparaison aux autres villes de Suisse participantes à ce Cercle.
 - Des données, de nouvelles variables et indicateurs internes à la Ville collectés à partir de 2023 complètent certains manquements ou des aspects locaux essentiels non considérés dans le cadre de la plateforme du Cercle indicateurs.
 - Les résultats de l'enquête publique de l'automne 2023 pour évaluer les préoccupations citoyennes.
 - L'évaluation des processus et tâches communales grâce à l'outil « boussole ODD communale » réalisée en 2024.

Les bénéfices des différentes démarches initiées en 2023-2024 (collecte de données, entretiens, sondage en ligne) sont d'abord une compréhension transversale de la durabilité au sein de la ville au travers de différents prismes d'analyse.

Ces actions ont été rendues possibles grâce au renforcement des ressources humaines dès 2023 au sein du centre de compétences durabilité. Par ailleurs, le transfert de ce dernier à l'Administration générale en 2021 a significativement amélioré sa légitimité et la visibilité des initiatives menées. Cela a également permis de répondre à une problématique identifiée dans le bilan 2017-2020, à savoir les difficultés rencontrées pour aborder la thématique de manière cohérente en raison du fonctionnement relativement cloisonné de l'administration publique.

INDICATEURS DE LA DURABILITÉ

En ce qui concerne l'évaluation globale de la durabilité, la Ville de Fribourg a adhéré en 2017 au Cercle indicateurs. Elle a pu compléter, en 2021 et pour la première fois, certains de ses indicateurs encore manquants, notamment en ce qui concerne la biodiversité, la nature et le paysage ou le bruit.



Figure 1 : Carte des Villes participantes du Cercle indicateurs, état 2024.

Profil forces-faiblesses

Ville : Fribourg, 2019

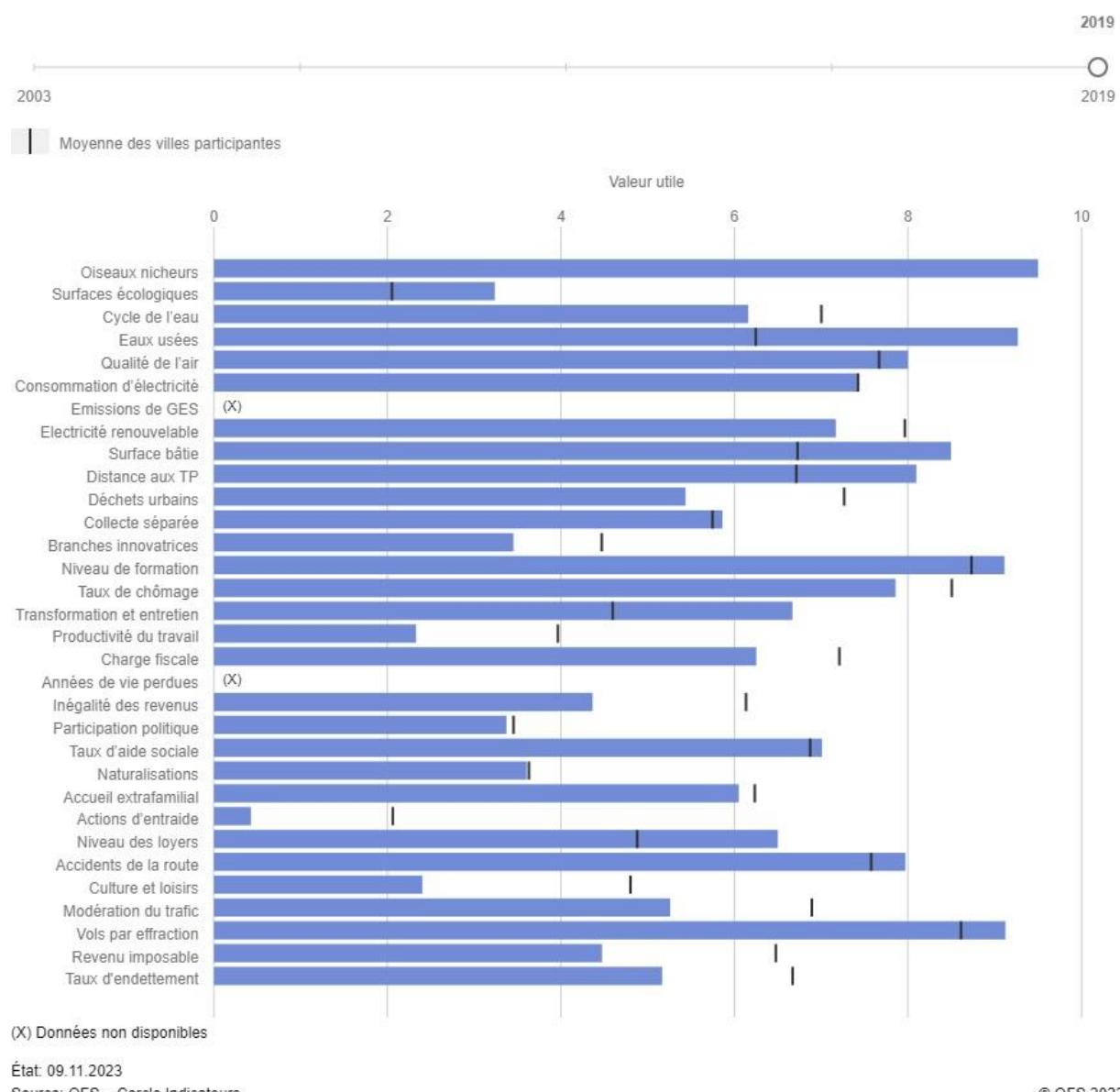


Figure 2 : Représentation graphique de tous les indicateurs de la Ville de Fribourg (en bleu) par rapport à la moyenne obtenue des villes participantes au Cercle Indicateurs de Suisse (trait noir), en valeur utile. Les valeurs utiles permettent de représenter l'ensemble des indicateurs sur une même échelle (sans considération de leurs diverses unités) et sont calculées en fonction de l'évolution visée de chaque indicateur et de son résultat par rapport aux limites inférieures et supérieures définies. Une valeur utile basse, respectivement haute, de la Ville de Fribourg signifie que l'indicateur en question pour la Ville de Fribourg est mauvais, respectivement bon. Pour plus de détails, voir : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/cercle-indicateurs.html>

ENVIRONNEMENT

Comme pressenti lors du relevé de 2017 et grâce à la labellisation Cité de l'énergie Gold depuis 2021, la Ville de Fribourg a vu sa part d'électricité renouvelable en augmentation constante, même si celle-ci reste inférieure en comparaison avec les autres villes participantes. La consommation d'électricité a aussi légèrement diminué

depuis 2017 et se situe juste en-dessous de la moyenne. Pourtant la politique thématique de la ville visant à inciter la mobilité électrique pourrait influencer négativement cet indicateur dans le futur.

La surface bâtie est inférieure à celle des villes participantes et évolue dans la bonne direction depuis 2005, laissant une place importante aux paysages et écosystèmes semi-naturels tout en favorisant la densification du milieu bâti. Entre autres, la définition de plans d'aménagements de détails visant à favoriser la construction en hauteur a probablement aidé à minimiser cette extension malgré l'augmentation démographique.

Il est à noter que depuis 2020, nous évaluons un indice de 0 à 100 pour le nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs et que cet indice de diversité, pour Fribourg, est très élevé (95/100 en 2020, 90/100 en 2022) en comparaison avec les autres villes participantes, ceci notamment en raison d'écosystèmes variés et riches aux alentours de la Sarine. Pour compléter ces données du Cercle Indicateurs, de nouveaux relevés ont été initiés. Cela se traduit notamment par une évaluation selon les diverses trames écologiques présentes en ville de Fribourg. La Ville étudie donc depuis 2022 la diversité et l'abondance des chauves-souris (trame noire), potentiellement impactées par l'éclairage nocturne, privé ou public. Un relevé est également effectué pour la diversité et l'abondance des papillons (trame jaune), qui pourraient bénéficier des prairies fleuries que les citoyen·ne·s peuvent mettre en place facilement sur leur terrain privé. Enfin, le suivi de la diversité des poissons présents dans la Sarine est évalué périodiquement par le Canton (trame bleue). La quantité d'eau prélevée par les ménages, l'industrie, pour les fontaines et les fuites continuent de montrer une tendance décroissante depuis 20 ans.

ECONOMIE

La Ville se distingue depuis 2011 par des investissements visant à préserver et développer le capital manufacturé qui tend à augmenter et qui est toujours au-dessus de la moyenne des villes participantes. Ce résultat contraste avec un taux d'endettement net au-dessus de la moyenne, bien que les données des villes participantes soient très dispersées. L'approche très active de Fribourg en termes de provisions, notamment sur ses risques environnementaux, impacte probablement cet indicateur. Le revenu imposable moyen est faible en comparaison avec la moyenne, mais il est à mettre en perspective avec le coût de la vie qui est également plus faible.

SOCIÉTÉ

En termes de mobilité, la Ville de Fribourg affiche une accessibilité à ses transports publics stable et plus élevée que les villes participantes, avec un nombre d'accidents de la circulation routière en constante diminution et une sécurité grandissante. Une même tendance positive peut être remarquée concernant l'indicateur lié à la participation, qui est plus élevé que la moyenne, et celui lié au nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, inférieur à la moyenne. Les indicateurs concernant la culture et les loisirs ainsi que la solidarité interrégionale demeurent cependant, comme en 2017, au-dessous de la moyenne des villes participantes.

Au niveau local, nous collectons également les données de l'ensemble des zones qui sont limitées à 30km/h, permettant une amélioration du confort pour les citoyen·ne·s face à la pollution sonore. En effet, l'indicateur de référence du Cercle ne considère que les « zones 30 » alors que notre commune fournit un effort considérable sur des limitations de vitesse, non comptabilisées dans l'indicateur du Cercle Indicateurs. Ceci permet donc d'améliorer notre compréhension et notre évaluation en rapport aux enjeux de mobilité.

EVALUATION DES TÂCHES ET PROCESSUS COMMUNAUX

Pour cette première itération, un bureau externe a été mandaté pour mener l'audit interne. La première phase a consisté à identifier les personnes de contact au sein des différents services selon les thématiques abordées dans la Boussole ODD communale. Des rencontres ont eu lieu avec ces personnes de manière à compléter les quelques 170 points de l'outil, répartis en 9 chapitres. Chaque score a été attribué par le ou les personnes de contact, responsables de la thématique au niveau communal et résulte d'une discussion suivie d'une appréciation. Globalement, la Ville de Fribourg obtient sur tous les points un score au moins égal ou supérieur à

la moyenne des 10 entités participantes en 2024, ce qui est très positif, bien que nous ne puissions pas obtenir des informations précises sur les 10 entités représentées.

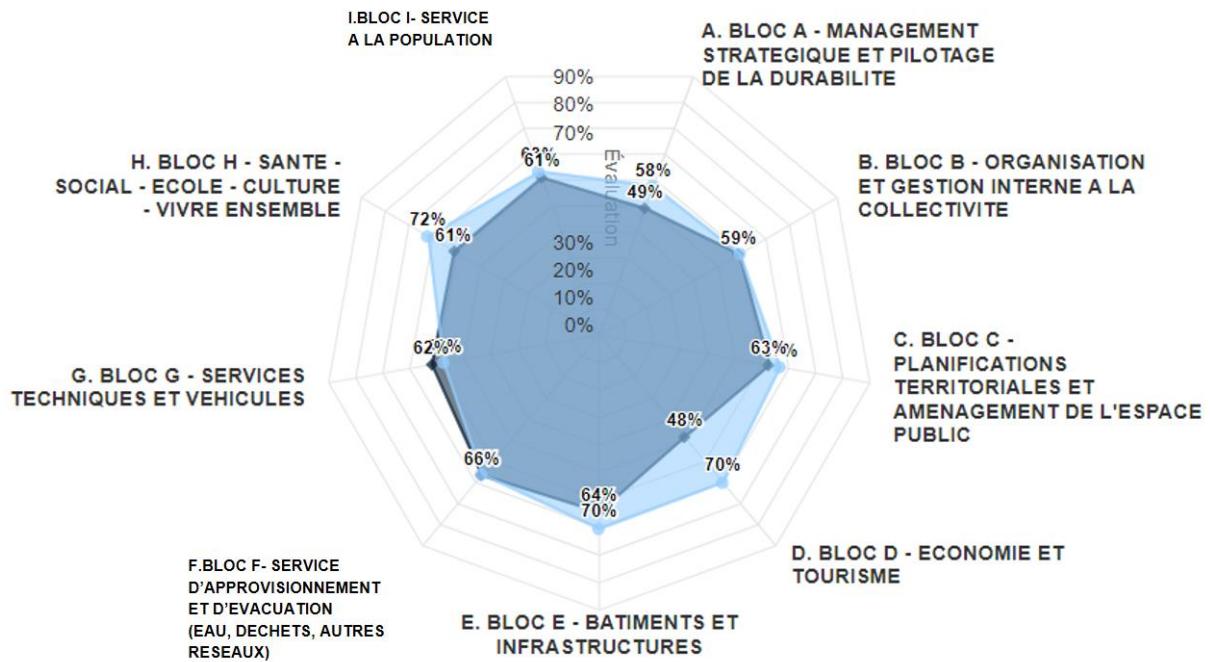


Figure 3 : Premier état des lieux réalisé en 2024 concernant les grandes thématiques liées à la durabilité. En bleu clair, score pour la Ville de Fribourg; En bleu foncé, moyenne des autres entités évaluées. Il est à noter que le Service informatique n'a pas pu être inclus dans l'analyse 2024 étant donné les ressources à disposition.

Un des points faibles de la Ville concerne le management stratégique et le pilotage de la durabilité (Bloc A). Plusieurs actions ont déjà été initiées depuis 2017 et ce point devrait être amélioré dès l'adoption de la Stratégie de durabilité. L'organisation et la gestion interne à la collectivité (Bloc B) obtiennent un score présentant un bon potentiel d'amélioration, notamment, par exemple, les achats responsables qui pourraient encore être améliorés de manière systématique.

Le Bloc E qui concerne les bâtiments et les infrastructures atteint l'un des scores les plus élevés, notamment grâce à une planification jusqu'en 2037 des rénovations et assainissements des bâtiments de la Commune et des installations sportives qualitatives qui font l'objet d'une utilisation optimisée. Des efforts ont également été fournis ces dernières années pour traiter des questions d'éclairage public. Les bonnes pratiques de durabilité sont également en cours d'implémentation pour l'entretien des voies et des espaces publics. Un score élevé concerne également le Bloc D. En effet, la Ville de Fribourg s'efforce d'ancrer au mieux le soutien à l'économie locale et plusieurs services promeuvent la transversalité dans des projets afin d'y appliquer le concept d'économie circulaire. Seul le bloc H, concernant la santé, les écoles ou le vivre ensemble, obtient un score supérieur à ces deux blocs et la Ville tente encore de s'améliorer, notamment en intégrant des exigences supérieures en matière de durabilité (autorisations délivrées, concepts durables, etc).

Les cinq autres blocs montrent des résultats assez proches les uns des autres. L'ensemble des acteurs liés de manière directe ou indirecte à l'aménagement du territoire (Bloc C) poursuivent des stratégies ambitieuses mais qui restent à se concrétiser encore pour certaines, ce qui devrait encore améliorer le score de la boussole ODD communale. Pour les services d'approvisionnement et d'évacuation, notamment les eaux et les déchets, le

développement de certaines infrastructures liées à la sortie des énergies fossiles est en cours. Quant aux services techniques et aux véhicules, une politique d'achat a permis d'initier la transition vers l'électrification des véhicules. Celle-ci se fait autant que possible, en tenant compte des possibilités économiques. Enfin, le Bloc I concernant le service à la population devrait voir son score amélioré par la volonté de la Ville de renforcer les guichets de type virtuel.

ANALYSE DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

La synthèse de la consultation citoyenne « La vi(II)e à Fribourg » menée de mai à septembre 2023 portait sur la vision de la ville par sa population et ses visiteur·euse·s , 2'308 réponses ont pu être collectées au cours de l'été sur six catégories illustrant les principaux enjeux entre la Ville de Fribourg, son territoire et ses parties prenantes ainsi que sur les enjeux liés à la participation. Ces derniers ont été analysés en parallèle des six catégories principales en raison de la méthode de sondage choisie pour ce dernier volet (questions ouvertes et à choix multiples plutôt que questions numériques (1=non, 3=assez, 5=où)).

La représentativité de la population participante est considérée comme assez élevée, grâce à une diffusion de la consultation suffisamment longue et diversifiée, ce qui amène une bonne représentativité des quartiers du territoire communal et profils socio-démographiques.

Ci-après, deux graphiques présentent les résultats agrégés du sondage par catégories pour les habitant·e·s de la ville de Fribourg et les personnes en visite sur le territoire communal.

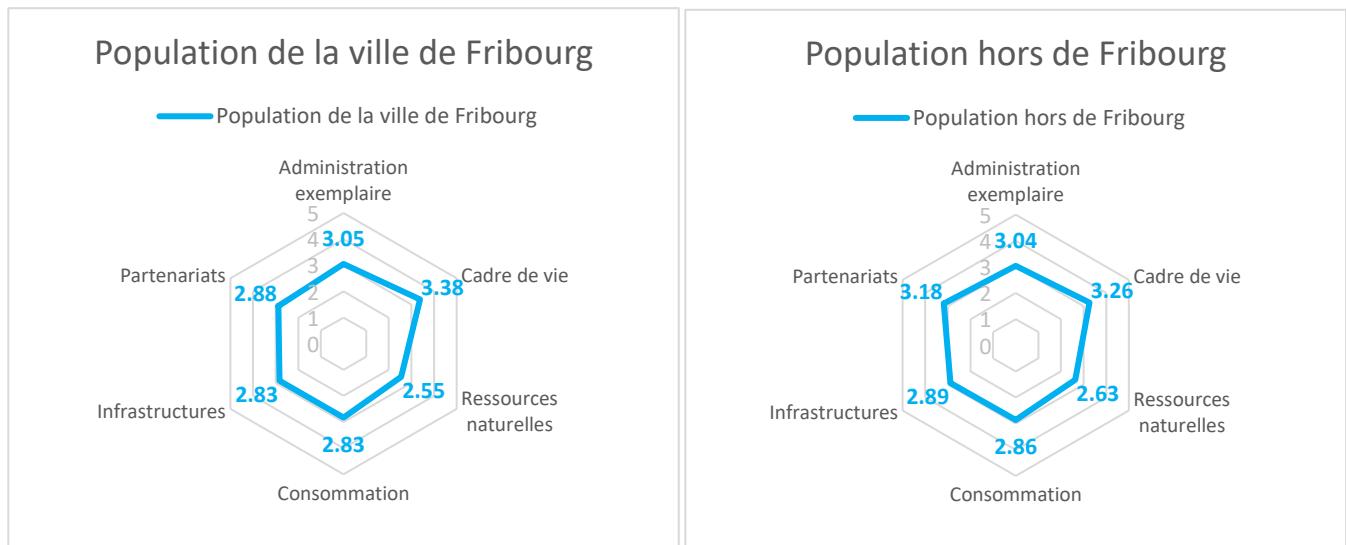


Figure 4 : résultats agrégés du sondage à la population réalisé en 2023 dans le cadre de l'analyse des considérations citoyennes, reprenant les champs thématiques du référentiel de la Stratégie de durabilité de la Ville de Fribourg.

Les moyennes oscillent entre 2.55 pour les ressources naturelles et 3.38 pour le cadre de vie. Le score le plus bas témoigne d'une insatisfaction principalement de la thématique « espaces verts ». Si la terminologie peut sembler ambiguë pour certains participants et inclure autant les espaces verts gérés par la commune que les milieux semi-naturels du territoire, ce résultat témoigne de l'insatisfaction quant aux espaces verts communaux présents en ville de Fribourg. Le manque de parcs et jardins publics de qualité est déploré ainsi que des aménagements naturels et urbains permettant de lutter contre les effets du changement climatique. Cette catégorie a obtenu la pire moyenne générale selon les participant·e·s bien que certains quartiers concèdent avoir de la chance d'habiter proche de milieux naturels d'exception, notamment aux abords de la Sarine. La thématique liée à la

consommation n'obtient guère plus de satisfaction. Si les sondés ont remarqué les efforts de la Ville de Fribourg en matière de transition écologique grâce aux nombreuses mesures d'encouragements liées aux énergies renouvelables notamment, la population estime cependant que les offres disponibles pour une consommation plus responsable restent trop peu connues et onéreuses. En ce qui concerne ces aspects, elle estime que davantage de soutien de la part des institutions publiques serait souhaitable. La gestion des déchets est jugée quant à elle, satisfaisante bien que les sondés de plus de 30 ans aspirent à une ville plus propre.

Le score le plus élevé se rapporte au cadre de vie. La population fréquentant la ville de Fribourg est généralement satisfaite du cadre de vie qu'offre le territoire communal. Derrière elle, se situent les aspects liés à l'administration exemplaire. Les réserves de la population concernent principalement les moyens de communication, la transmission des informations et l'offre en matière de démarches consultatives. Ce sentiment semble renforcé auprès des personnes de moins de 30 ans. Ce résultat est à mettre en perspective avec les résultats liés à la participation : En effet, l'analyse démontre l'intérêt de la population à contribuer aux questions de citoyenneté au sein de leur ville, quartier ou à travers leurs activités civiques et associatives. Seul 7% des sondés ne souhaitent aucune implication en lien avec le vivre ensemble sur le territoire communal. Les questions ouvertes illustrent la bonne connaissance des atouts et points faibles de la ville de Fribourg, mais aussi souvent une méconnaissance ou mauvaise compréhension du fonctionnement des politiques publiques en vigueur.

En ce qui concerne les infrastructures, les habitant·e·s de Fribourg ont un ressenti similaire aux visiteur·euse·s de la ville et s'entendent à évoquer un manque de compréhension quant aux travaux réalisés et aux réaménagements entrepris en ville de Fribourg. La thématique de la mobilité est le sujet le plus clivant du sondage et les aspects liés à la mobilité douce en particulier rencontrent des critiques, qu'elles soient positives ou négatives, au sein des habitant·e·s de la ville et au sein des visiteur·euse·s . Enfin, la thématique des partenariats satisfait plus les habitant·e·s de la Ville que ses visiteur·euse·s . De manière générale, les sondés estiment aussi que la Ville de Fribourg devrait prendre des mesures pour augmenter l'attractivité touristique du territoire dans les années à venir.

Le document complet de l'enquête 2023 auprès des citoyen·ne·s et visiteur·euse·s de la Ville de Fribourg peut être consulté en annexe 7.

ANALYSE GLOBALE

De manière générale, l'analyse des indicateurs montre que les efforts entrepris, notamment au travers des diverses stratégies ou politiques thématiques de la ville, doivent être consolidés et se poursuivre afin de se faire réellement sentir au niveau de l'ensemble du référentiel de durabilité. Tout un chacun peut avoir un impact de manière directe ou indirecte sur ces indicateurs et il est nécessaire que les pôles d'action puissent également participer à l'amélioration de la durabilité sur le territoire.

L'outil de la boussole ODD communale a pu permettre à l'ensemble des acteur·trice·s de se familiariser avec cet outil et ses éléments d'évaluation, d'ouvrir la discussion sur leurs impacts et de connaître leur potentiel d'amélioration en termes de durabilité. Cette démarche a pu mettre en évidence des facteurs de succès et des freins rencontrés par les services et secteurs de la Ville tout en mettant en valeur les expériences acquises et les projets menés. La Ville de Fribourg obtient globalement de bons scores. L'intérêt dans les prochaines années sera de pouvoir identifier la progression faite à partir de ce premier exercice. Il est à noter que l'analyse détaillée des scores et des commentaires quant à la durabilité des tâches et processus communaux a mis en perspective certains biais, dus à l'évaluateur et aux évalués. Certains ont eu tendance à se surévaluer, ou au contraire sous-évaluer. Bien que des critères objectifs et standardisés ont été utilisés et que les données ont été récoltées auprès de diverses parties prenantes afin de les diminuer, ces biais sont normaux puisque l'audit fait intervenir des perceptions humaines. Lors de la prochaine édition, partant des constats commentés par les services eux-mêmes, ces éléments pourront être plus spécifiquement identifiés et des ajustements apportés au besoin.

Le même constat peut être mentionné pour la consultation citoyenne, étant donné que ce processus fait intervenir des perceptions personnelles avec parfois des enjeux émotionnels. Aussi, les résultats ont pu être biaisés de manière diverses. La méthodologie utilisée, en veillant particulièrement à l'effort quant à la représentation des citoyen·ne·s en multipliant les canaux de diffusion et la consultation externe ont permis de les contenir, sans toutefois les éviter totalement. De plus, les questions comprenaient certains termes techniques peu connus du public qui pourtant devait se positionner. Aussi, une certaine limitation dans la pertinence des réponses reçues doit être considérée. Enfin, les résultats et notamment les commentaires ont souligné que des difficultés ont été identifiées quant aux responsabilités partagées entre les différentes institutions publiques (commune-canton-confédération).

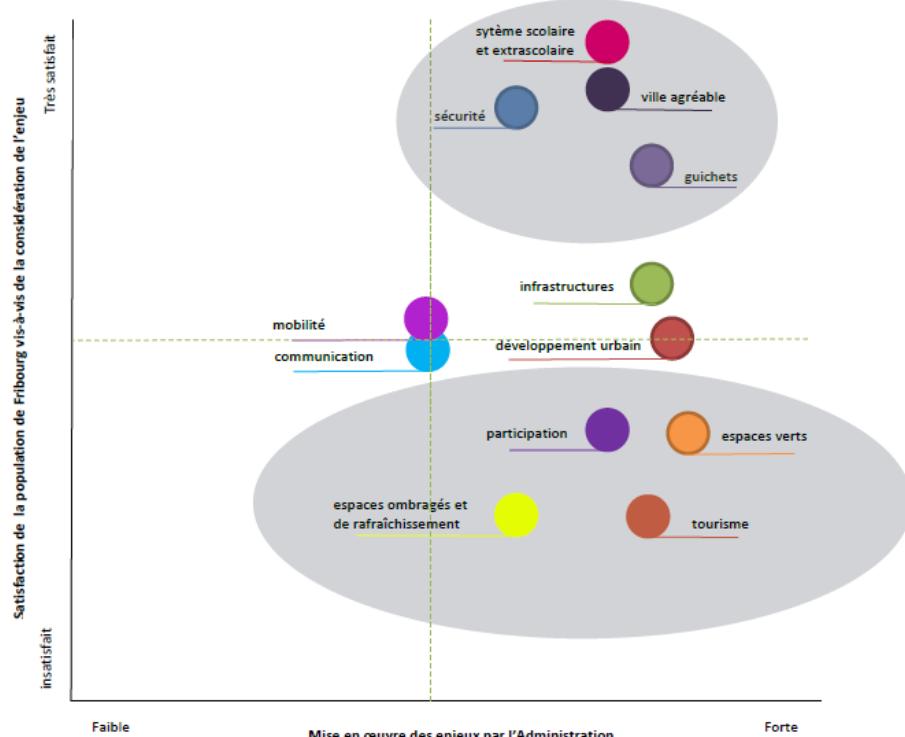


Figure 8 : Matrice croisant la satisfaction de la population sur certains enjeux et la perception de la mise en œuvre des enjeux par l'administration communale.

POINTS FORTS :

L'analyse des perceptions et des actions menées par l'administration de Fribourg, croisée avec la satisfaction exprimée par la population, met en lumière le fait que les attentes citoyennes en matière de sécurité, de services administratifs (guichets) et de cadre de vie sont satisfaites.

La sécurité est un enjeu important pour la population, avec 85% de satisfaction quant au ressenti de cette thématique en ville de Fribourg. Cependant, certaines zones critiques demeurent, et les recommandations de pacifier les abords de la gare ou d'autres lieux stratégiques, par exemple le Domino et les Grand-Places sont ressortis. Il y a également un point concernant le sentiment d'insécurité routière lié aux véhicules et aux vélos. La Ville entreprend des actions telles que des campagnes de sensibilisation et des progrès significatifs ont pu être identifiés au travers des indicateurs puisque depuis 2003, la tendance montre une diminution du nombre d'accidents de la route. L'instauration de zones limitées à 30 km/h depuis 2023 devrait probablement encore améliorer cette problématique. Elle devrait également pouvoir réduire les nuisances sonores, autres problématiques émises lors de la consultation citoyenne.

Concernant les services administratifs et **l'accessibilité des guichets**, la population les apprécient de manière positive. La volonté du Conseil communal, notamment dans son programme de législature 2021-2026 de renforcer les prestations aux guichets physiques et virtuels devrait encore améliorer cette appréciation.

Le **cadre de vie** de Fribourg semble également perçu de manière similaire entre les citoyen·ne·s, dont une grande majorité est satisfaite et estime que la ville est agréable et accueillante. Cependant, nombre de sondés ont l'impression que la Ville a faiblement progressé en termes de vivre ensemble, et recommandent de renforcer la politique sociale de lutte contre la précarité. Pourtant, l'administration semble cohérente avec cette question, mais focalise la communication de ses offres en priorité à son public cible. Un autre point mentionné est le souhait des citoyen·ne·s de renforcer le bilinguisme, notamment dans les écoles. Sur ce dernier point, l'analyse du système scolaire et des activités extrascolaires à Fribourg montre un haut niveau de satisfaction parmi les citoyen·ne·s. En ce qui concerne l'accueil extrascolaire (préscolaire), il est à mentionner que la Ville se situe en-dessous de la moyenne des villes participantes au Cercle Indicateurs, et l'administration est consciente de cet enjeu. Ce type d'accueil est crucial pour promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes, en facilitant un partage plus équitable des responsabilités professionnelles et familiales. Dans une perspective de durabilité, l'augmentation de la capacité d'accueil extrafamilial est un objectif à poursuivre pour soutenir ces enjeux sociaux.

POINTS DE DIVERGENCE

D'autres enjeux mettent en perspective un potentiel d'ajustement entre l'administration et les besoins de la population fribourgeoise. C'est le cas pour les consultations et l'approche participative, les espaces verts, les espaces ombragés ou de rafraîchissement et le tourisme.

L'évaluation de **la participation citoyenne** montre une divergence notable entre la perception de l'administration et celle de la population. Si une très grande majorité de la population souhaite s'impliquer d'une façon ou d'une autre dans la commune, la plupart l'entend au travers de leurs droits civiques ou au sein de leur quartier et activités associatives. En ce sens, l'indicateur relatif à la participation civique du Cercle Indicateurs, légèrement inférieur à la moyenne des villes participantes, montre un potentiel d'amélioration. De plus, le développement d'une politique des quartiers souhaité par le Conseil communal devrait combler en partie les attentes citoyennes. Seuls 20% des sondés ont un intérêt marqué pour s'impliquer dans les démarches participatives proposées par la Ville de Fribourg. Généraliser l'usage des démarches participatives, que ce soit dans l'élaboration de politiques publiques ou le développement de projets urbains est pourtant une recommandation ressortie du projet de consultation. La question de la participation citoyenne mérite donc d'être analysée plus en détail et est ainsi insérée comme mesure dans le plan transversal et structurel de durabilité.

Concernant la mise en valeur des **espaces verts**, nombre de citoyen·ne·s se déclarent insatisfaits. Un élément intéressant émerge autour de la connaissance de la faune et de la flore où une majorité des citoyen·ne·s se situent dans une position intermédiaire, tandis que les avis extrêmes sont moins fréquents. Ceci pourrait indiquer que la répartition des perceptions est équilibrée, soit que l'état de la faune et de la flore est « moyennement satisfaisant », mais cela pourrait aussi indiquer, de manière plus probable, que la population n'a pas une connaissance claire ou approfondie de l'état réel de la faune et de la flore : cette hypothèse pourrait constituer un levier d'action à privilégier. De son côté, la ville s'attèle à dynamiser les espaces publics (jardins, parcs) et poursuit ses efforts pour améliorer la qualité de gestion des espaces verts, incluant la préservation de la biodiversité, notamment en veillant à intégrer des exigences environnementales dans ses planifications locales. Ce décalage entre la perception des citoyen·ne·s et celle de l'administration souligne la nécessité de la communication, de la sensibilisation et de l'éducation autour de la biodiversité. Des indicateurs ont également spécifiquement été mis en place pour pouvoir effectuer le suivi des surfaces à valeur écologique et, de manière générale, de la biodiversité en Ville de Fribourg.

L'insatisfaction de la population concernant **les espaces ombragés et les zones de rafraîchissement** à Fribourg est importante. Une demande récurrente concerne des zones d'ombrage suffisantes dans les rues et sur les places. Cette situation soulève la question des besoins des utilisateurs, entre les souhaits d'une bonne exposition

à la lumière du soleil et les exigences d'espaces ombragés pour se protéger lors des périodes de chaleur. Deux services de la Ville ont d'ores et déjà engagé une réflexion sur ces questions. De plus, un indicateur concernant la surface de canopée a été intégré aux indicateurs de suivi et contribuera à alimenter les discussions sur ce thème. En parallèle, les perceptions concernant la pollution, notamment la pollution des eaux, révèlent une probable lacune d'information parmi la population. Comme pour la biodiversité, cela représente un levier d'action potentiel, ouvrant la voie à des initiatives de sensibilisation et d'éducation sur ces enjeux écologiques.

L'analyse globale met également en lumière des divergences en ce qui concerne le potentiel **touristique**. Alors que les sondés au niveau de la Ville ont évalué le potentiel touristique déjà largement valorisé, du côté des citoyen·ne·s, 72% expriment des attentes liées à cette thématique et estiment que le tourisme en ville de Fribourg a encore un fort potentiel à développer. Renforcer l'attractivité locale et régionale pourra être un objectif de la stratégie de marketing urbain souhaité par le Conseil communal, ce qui devrait améliorer cet enjeu.

Puis, certains enjeux semblent déjà bien considérés et mis en place au sein de l'administration, mais révèlent un écart entre la perception des autorités communales et celle des citoyen·ne·s. Il s'agit notamment des thématiques liées aux **infrastructures et au développement urbain**. Dans ces thématiques, la politique de densification en particulier suscite certaines critiques et suggestions. En effet, un ressenti de densification au détriment des espaces verts préexistants a été émis par des citoyen ne s. Pourtant, les indicateurs de suivi sur ce thème, notamment la surface par personne consacrée à l'habitat et aux infrastructures, qui se fait généralement au détriment des écosystèmes proches de l'état naturel ou des surfaces agricoles, montre une tendance en diminution au fil des ans en ville de Fribourg et se situe, de plus, au-dessous de la moyenne des autres villes participantes du Cercle indicateurs. Dans tous les cas, ces perceptions divergentes mériteraient une attention particulière et nécessiteront de poursuivre les efforts de communication autour des projets en cours ou, comme le recommande le projet de consultation citoyenne, de communiquer la vision sur le long terme pour justifier les modifications récentes, en valorisant notamment la politique urbaine centrée sur une requalification des espaces publics, en complément à une approche par quartiers.

Ensuite, certains enjeux sont jugés comme relativement satisfaisants par la population et ont été identifiés par les services communaux comme ayant encore du potentiel d'amélioration. Il sera ainsi nécessaire d'évaluer dans les prochaines années si les choix orientés par l'administration communale répondent effectivement aux attentes de la population. Il s'agit notamment des thématiques liées à **la mobilité**, bien que celle-ci indique un net clivage d'opinion, et à **la communication**. Concernant cette dernière, l'administration estime qu'il existe encore du potentiel d'amélioration. Quant aux attentes citoyennes, majoritairement satisfaites, celles-ci se focalisent notamment sur la diffusion des modèles d'exemplarité de la Ville, ce qui renforcerait probablement la cohérence de la Ville entre ses actes et sa communication.

CONCLUSION

En définitive, cet état des lieux 2024 offre un premier aperçu des réflexions et orientations concernant les enjeux de durabilité à Fribourg, sans prétendre à l'exhaustivité. Il se veut porteur d'optimisme et appelle à poursuivre les efforts entrepris, tout en incitant les acteur·trice·s à être attentifs aux divergences identifiées afin de mieux répondre aux besoins de la population ou à mieux communiquer.

La réalisation de cet état des lieux, ainsi que la nécessité d'en assurer le suivi dans le temps, ont mis en lumière l'importance d'une coordination et d'une cohérence accrues entre les activités de la ville, les attentes des citoyen·ne·s et le rôle de chaque acteur·trice dans la transition vers une ville durable.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Analyse des résultats	12
Conclusion & recommandations	50
Annexe 1 : Analyse par quartier	54

Introduction



3

LE CONTEXTE

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, la ville de Fribourg a engagé une consultation citoyenne sur les questions de durabilité en ville de Fribourg.

L'objectif est de construire la stratégie de durabilité communale en s'appuyant sur la voix de la population.

Cela doit permettre de soutenir les autorités communales afin d'améliorer la qualité de vie de la Ville de Fribourg dans toutes les dimensions du développement durable.



OBJECTIFS DU MANDAT



Connaitre les tendances globales des résultats de l'enquête (par quartier et par tranche d'âge)



Identifier les points d'attention à destination du politique



Développer une communication à la population



4

Données de base

Déploiement du 25 mai 2023 au 30 septembre 2023

- Elaboration par le Secteur marketing urbain, développement durable et projets
- Utilisation de la plateforme Typeform
- Canaux de déploiement :
 - **Site web de la Ville de Fribourg** : Page dédiée au sondage FR/DE + langage simplifié
 - **Bulletin communal « 1700 »** : Distribution à tous les habitant·es de la commune
 - **Affichages et remise de sous-bocks personnalisés** : 3 semaines de d'affichage officiel F4 et environ 50 affiches affichage libre + distribution de sous-bock avec visuel du projet et QR à la population et aux restaurateurs
 - **Campagne réseaux sociaux** (Facebook - 7K / Instagram 2.5K / LinkedIn – 3K)
Budget publications promotionnelles environ CHF 500.-
 - **Présentation de la consultation sur le terrain** : auxiliaires d'été aux points de rassemblements et manifestations, environ 300 heures
 - **Mailing informatif**: Auprès des partenaires et contacts du secteur



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



5

Données de base

Structure de l'enquête

- 4 formats linguistiques (Français, Allemand, Français simplifié, Allemand simplifié)
- Types de question :
 - 24 questions numériques (1 = non, 3 = assez, 5 = oui)
 - 7 questions qualitatives ouvertes
 - 2 questions à choix multiples
- 8 parties de l'enquête :
 - Données socio-démographiques
 - Administration exemplaire
 - Cadre de vie
 - Ressources naturelles
 - Consommation
 - Infrastructures
 - Partenariats
 - Participation



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



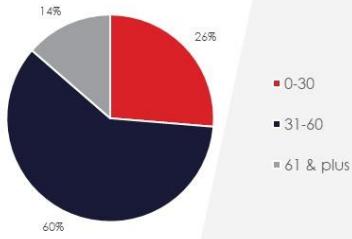
6

Données de base

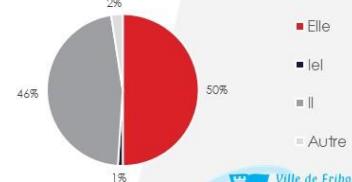
Résultats de l'enquête en bref

- 2'308 réponses (1'777 Français, 296 Français langage simplifié, 226 Allemand, 9 Allemand langage simplifié)
- Répartition des réponses en fonction des tranches d'âge cohérente avec la répartition par âge de la Ville de Fribourg
- Représentation égale des femmes et hommes dans les réponses, présence d'1% de personnes non-genrées.

Répartition des réponses en fonction des tranches d'âge



Répartition des réponses en fonction du genre



N.B. Autre = toute personne ayant répondu par un commentaire ou avec un prénom.

Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



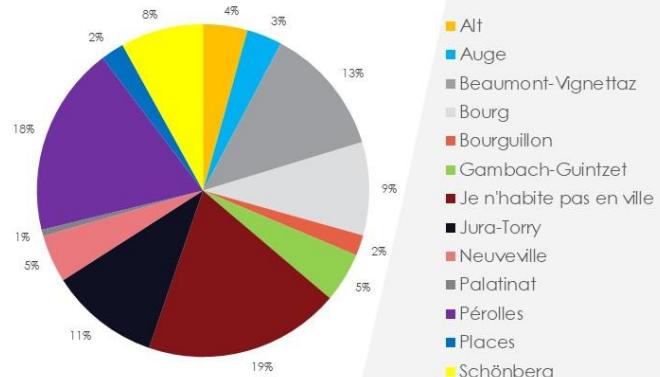
7

Données de base

Résultats de l'enquête en bref

- La répartition est cohérente avec la part de la population du quartier en fonction de la population totale de la Ville de Fribourg, sauf une sous-représentation de Schoenberg et une légère sur-représentation du Bourg.
- Une partie importante des répondantes n'habite pas en Ville de Fribourg (19%).

Répartition des réponses en fonction des quartiers



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



8

Méthodologie – Analyse par catégorie (5 fiches)

Analyse globale de la catégorie



Analyse des questions numériques par catégorie et par âge avec calcul de la moyenne de satisfaction & **Analyse des questions ouvertes** par catégorie avec une mise en exergue des éléments saillants



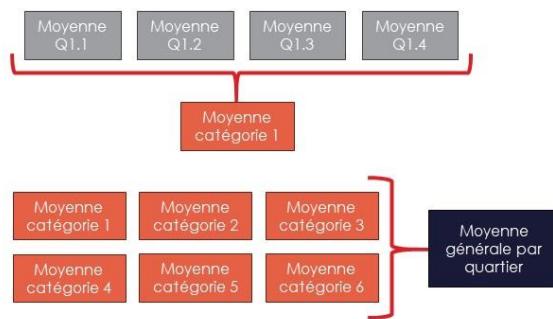
dss+

Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

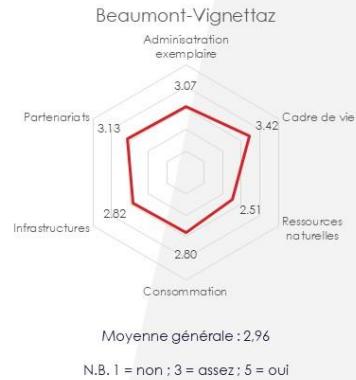
9

Méthodologie – Analyse par quartier (1 fiche par quartier)

Mise en exergue des résultats par question présentant un écart-type + Calcul d'un indicateur global de satisfaction par quartier basé sur les moyennes agrégées des quatre questions par catégorie



Exemple :



dss+

Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

10

Limites méthodologiques

- **NOMBREUSES ET LONGUES RÉPONSES** aux questions qualitatives ouvertes
- **TERMES VAGUES OU TECHNIQUES** utilisés dans certaines questions (p.ex. "modèles d'exemplarité", "met en valeur ses espaces verts", "consommation responsable", "offres pour lutter contre la précarité financière", etc.) + **RÉPONSES OBLIGATOIRES AUX QUESTIONS SANS POSSIBILITÉ DE RÉPONDRE « NON CONCERNÉ »** = augmentation de l'interprétation subjective > approximation des réponses > **INCREMENTATION DE LA SUBJECTIVITÉ GLOBALE ET BAISSE DE LA PERTINENCE DES RÉSULTATS**
- **19% DES RÉPONDANT·ES N'HABITENT PAS EN VILLE DE Fribourg** = accentue la vision « externe »
- Ce type d'enquêtes intéresse en particulier les personnes cherchant une **TRIBUNE SUPPLÉMENTAIRE POUR EXPRIMER LEUR MÉCONTENTEMENT**
- **REPRÉSENTATIVITÉ LIMITÉE** de la population fribourgeoise, en particulier pour les résultats liés aux quartiers



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



11

Analyse des résultats



Protect. Transform. Sustain.



Ville de Fribourg

12

Catégorie 1 : Administration exemplaire

dss⁺
Protect. Transform. Sustain.



13

1. Administration exemplaire

Analyse globale de la catégorie 1 « Administration exemplaire »

- **Moyenne générale de la catégorie 1 : 3.05**
- **La population considère que l'administration est « assez » exemplaire**, mais formule plusieurs réserves :
 - **Consultation** de la population liée au territoire jugée **trop limitée** (insatisfaction plus grande de la part des 0-30 ans)
 - **Communication** de la Ville de Fribourg **insuffisante ou déficiente**
- L'âge ne semble pas être une caractéristique faisant varier l'appréciation de la population, sauf pour la consultation de la population où les 0-30 ans semblent légèrement davantage insatisfait-es

dss⁺
Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

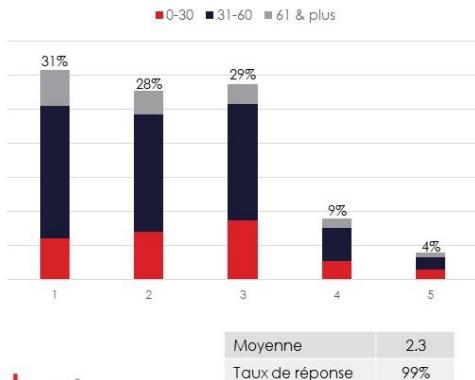


14

1. Administration exemplaire

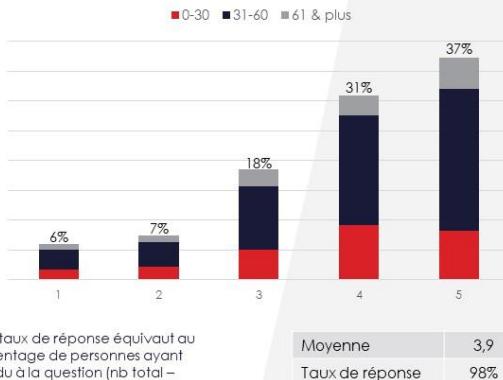
N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 1.1 : Est-ce que la Ville de Fribourg consulte suffisamment la population pour les projets liés au territoire ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

Question 1.2 : Est-ce que la Ville de Fribourg devrait partager plus largement ses modèles d'exemplarité avec la population ?



Moyenne 3,9
Taux de réponse 98%

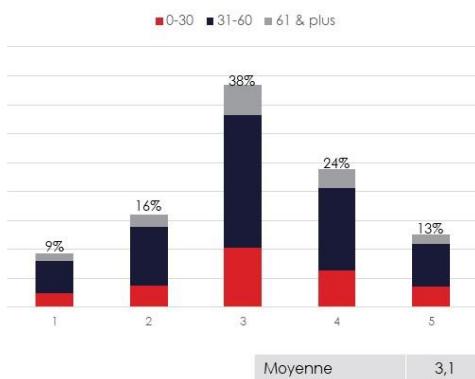


15

1. Administration exemplaire

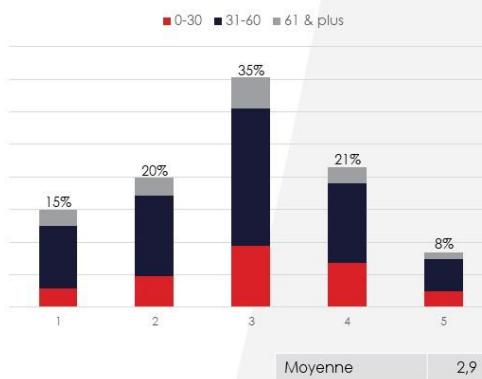
N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 1.3 : Les contacts avec les différents services de l'administration communale sont-ils efficents ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

Question 1.4 : La communication de la Ville de Fribourg répond-elle à vos attentes ?



Moyenne 2,9
Taux de réponse 99%



16

1. Administration exemplaire

Nombre de réponses = 300

Analyse des questions ouvertes relatives à la catégorie 1 "Administration exemplaire"

- L'administration ne communique pas assez en allemand
- Manque de concertation des habitant-es => sentiment que les décisions leur sont imposées
- Horaires des bureaux de l'administration trop restreints
- Mécontentement contre la politique de limitation de la vitesse à 30km/h et de la suppression des parkings
- Communication pauvre et peu fréquente de la part de l'administration
- Délais de réponse des services jugés trop longs
- Demande de pose de panneaux d'affichage public dans les quartiers
- Communication insuffisante quant aux travaux réalisés sur l'espace public
- Commentaires positifs à l'égard de l'administration
- Site internet trop peu fourni
- Qualité faible du sondage (partie 1)
- Mécontentement envers la politique LGBTIQ+
- Manque de connaissance de la vision d'ensemble et long terme de l'administration



Protect. Transform. Sustain.

N.B. Les sujets sont ordonnés par ordre d'importance dans les réponses.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



17

Catégorie 2 : Cadre de vie



Protect. Transform. Sustain.



18

2. Cadre de vie

Analyse globale de la catégorie 2 « Cadre de vie »

- **Moyenne générale de la catégorie 2 : 3,38**
- La population considère que le cadre de vie en Ville de Fribourg est bon, mais émet une réserve concernant le vivre-ensemble.
- En matière de vivre-ensemble, les critiques se concentrent sur la **cohabitation avec les personnes mendiantes et toxicomanes dans les espaces publics**.
- Concernant le **système scolaire**, la volonté est de voir l'**enseignement bilingue généralisé**.
- La **sécurité ne semble pas être un problème majeur** en Ville de Fribourg, sauf dans le **secteur de la gare**. Il s'agit de la question récoltant la **meilleure moyenne de satisfaction**.
- Il s'agit de la catégorie récoltant la **meilleure moyenne**.
- L'âge ne semble pas être une caractéristique faisant varier l'appréciation de la population.



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

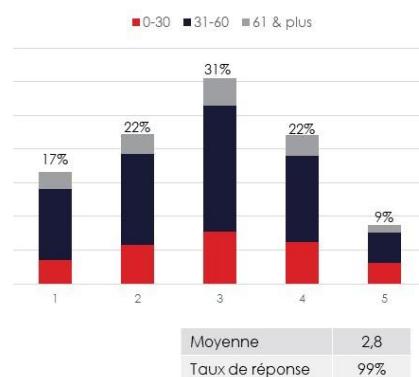


19

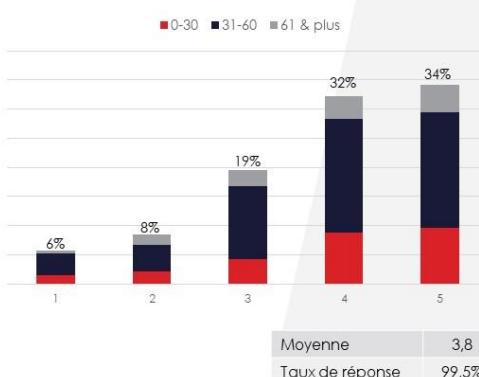
2. Cadre de vie

N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 2.1 : Estimez-vous que la Ville de Fribourg a progressé en termes de vivre ensemble ?



Question 2.2 : En général, vous sentez-vous en sécurité à Fribourg ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

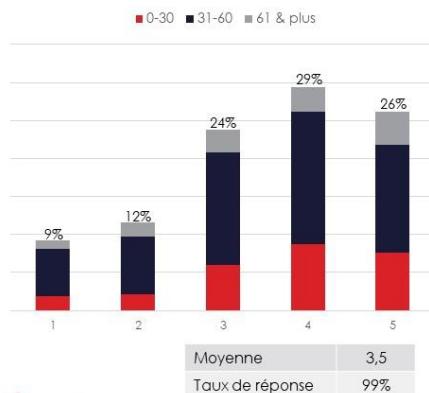


20

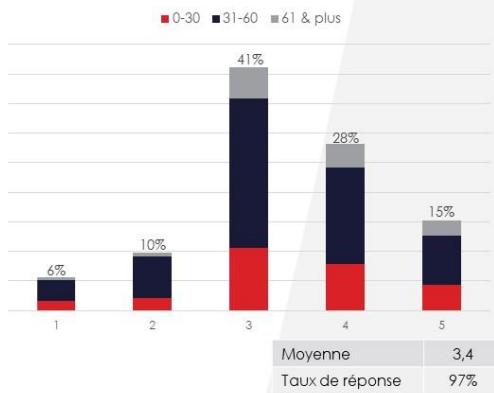
2. Cadre de vie

N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 2.3 : Trouvez-vous agréable de vivre en ville de Fribourg ?



Question 2.4 : Êtes-vous content du système scolaire obligatoire et des activités extrascolaires dans votre ville ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



21

2. Cadre de vie

Nombre de réponses = 465

Analyse des questions ouvertes relatives à la catégorie 2 "Cadre de vie"

- Volonté d'avoir plus de classes bilingues à l'école
- Demande d'avoir plus d'espaces verts dans la ville
- Sentiment d'avoir une ville morte
- Sentiment d'insécurité autour de la gare
- Ressenti d'avoir beaucoup de nuisances sonores (voitures, fêtes, bars, etc.)
- Sentiment d'insécurité routière à cause des voitures et des vélos
- Mécontentement vis-à-vis du système scolaire (effectifs trop nombreux dans les classes, horaires, regroupement des bâtiments scolaires, etc.)
- Demande de meilleurs aménagements des places de la ville (installation de places de jeux, verdure, mobiliers urbains, etc.)
- Sentiment d'insécurité face à la mendicité et aux personnes usant de drogues
- Difficulté d'accès au centre-ville
- Besoin de plus d'infrastructures sportives et culturelles
- Impression de salubrité globale
- Cohésion sociale précaire



N.B. Les sujets sont ordonnés par ordre d'importance dans les réponses.

Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



22

Catégorie 3 : Ressources naturelles

dss⁺
Protect. Transform. Sustain.



23

3. Ressources naturelles

Analyse globale de la catégorie 3 « Ressources naturelles »

- **Moyenne générale de la catégorie : 2.55**
- La population est **très insatisfaite des ressources naturelles** en Ville de Fribourg, en particulier concernant les **zones de rafraîchissement** et les **espaces verts**.
- La population estime que la **Ville ne bénéficie pas d'un urbanisme de qualité**, composé d'espaces verts et ombragés. **Les espaces existants semblent pas suffisamment équipés** (Domino, Grand-Places, bords de la Sarine) et génèrent des critiques.
- Il s'agit de la catégorie récoltant la **pire moyenne générale**.
- L'âge ne semble pas être une caractéristique faisant varier l'appréciation de la population.

dss⁺

Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

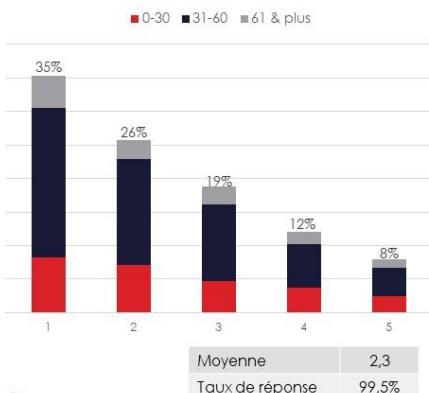


24

3. Ressources naturelles

N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

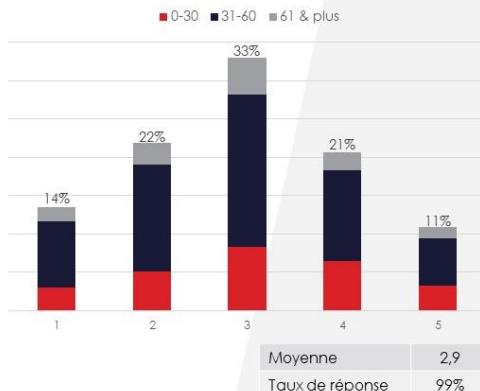
Question 3.1 : Est-ce que la Ville de Fribourg met suffisamment en valeur ses espaces verts ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

■ 0-30 ■ 31-60 ■ 61 & plus

Question 3.2 : La faune et la flore de la ville de Fribourg vous semblent-elles en bonne santé ?

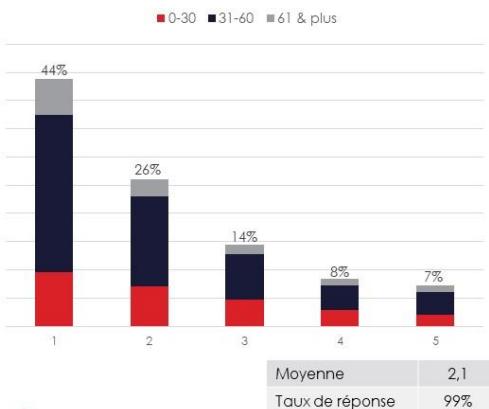


25

3. Ressources naturelles

N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

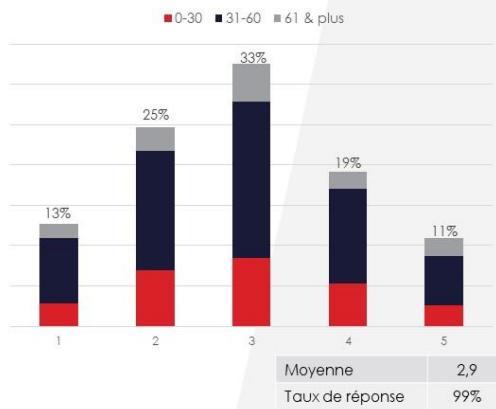
Question 3.3 : Pensez-vous que Fribourg a suffisamment d'espaces ombragés et de rafraîchissement ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

■ 0-30 ■ 31-60 ■ 61 & plus

Question 3.4 : Pensez-vous que la pollution à Fribourg est élevée ?



26

3. Ressources naturelles

Nombre de réponses = 218

Analyse des questions ouvertes relatives à la catégorie 3 "Ressources naturelles"

- **Ressenti de densification au détriment des espaces verts pré-existants**
- **Manque de parcs et d'espaces verts dans la ville**
- **Parc du Domino et Grand-Places jugés insuffisants et mal équipés**
- **Ombrage insuffisant des rues et places**
- Questionnement sur la pollution de la Sarine
- Demande d'aménagement des bords de la Sarine pour la promenade et la baignade
- Demande d'installation de fontaines
- Littering omniprésent



Protect. Transform. Sustain.

N.B. Les sujets sont ordonnés par ordre d'importance dans les réponses.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



27

Catégorie 4 : Consommation



Protect. Transform. Sustain.



28

4. Consommation

Analyse globale de la catégorie 4 « Consommation »

- **Moyenne générale de la catégorie : 2,83**
- La population semble **insatisfaite** des actions publiques de la Ville de Fribourg en matière de consommation, en particulier relativement aux offres de **lutte contre la précarité** qu'elle juge insuffisantes.
- En matière d'accessibilité à la consommation responsable, les critiques majeures relèvent que les **prix d'une consommation responsable sont trop élevés** pour une partie de la population et que l'**offre est réduite** en Ville de Fribourg.
- Concernant le caractère accueillant de la Ville de Fribourg, il est principalement diminué par une **mauvaise gestion des poubelles** selon les personnes sondées (présence de poubelles devant les bâtiments, envol des détritus en attente de la levée, poubelles publiques pleines, littering, etc.).
- L'âge ne semble pas être une caractéristique faisant varier l'appréciation de la population, sauf les 0-30 ans qui considèrent davantage la ville comme étant accueillante comparativement aux autres catégories d'âge.



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

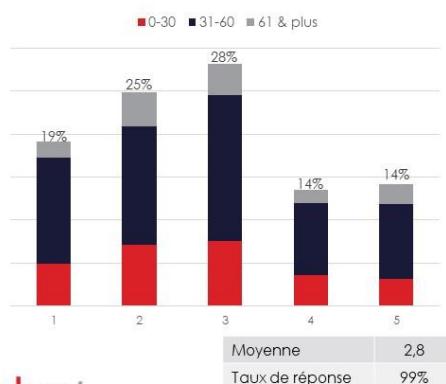


29

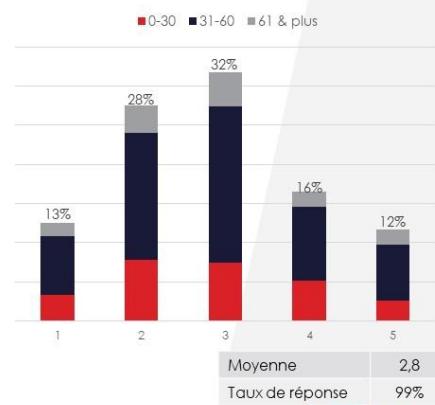
4. Consommation

N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 4.1 : Est-ce que Fribourg accorde suffisamment d'importance aux questions de transition écologique et climatique ?



Question 4.2 : Les possibilités de consommation responsable sont-elles accessibles à la population ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

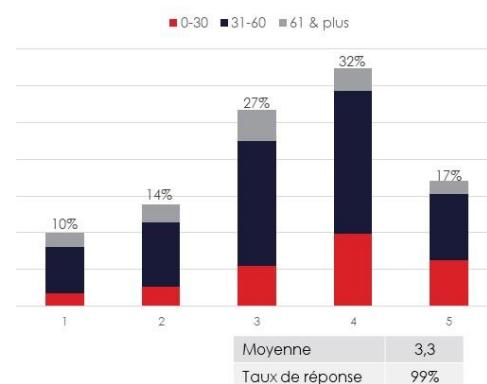


30

4. Consommation

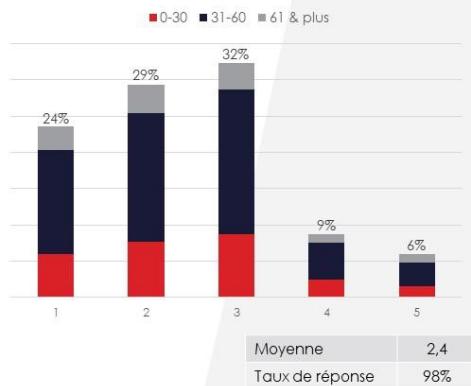
N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 4.3 : Selon vous, la ville est-elle accueillante ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

Question 4.4 : Les offres pour lutter contre la précarité financière sont-elles connues et facilement disponibles ?



31

4. Consommation

Nombre de réponses = 319

Analyse des questions ouvertes relatives à la catégorie 4 "Consommation"

- Gestion lacunaire des poubelles (poubelles qui débordent, esthétisme des rues avec les poubelles dehors, manque de possibilité de tri)**
- Fort besoin d'aides sociales supplémentaires face à la précarité**
- Besoin d'une meilleure mise en valeur des commerces de circuits courts**
- Envie de davantage de commerces de circuits courts
- Aides financières pour consommer local
- Horaires inadaptés de la déchetterie



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



32

Catégorie 5 : Infrastructures

dss+
Protect. Transform. Sustain.



33

5. Infrastructures

Analyse globale de la catégorie 5 « Infrastructures »

- **Moyenne générale de la catégorie : 2.83**
- La population se dit **insatisfaite des infrastructures** de la Ville de Fribourg, en particulier concernant le développement urbain récent.
- Considérant les réponses aux autres catégories, le développement urbain est critiqué principalement pour la récente politique de densification, ressentie comme en opposition avec les préservations des espaces verts, et la politique des 30km/h en ville.
- La **mobilité douce divise la population** avec une dispersion marquée des avis. Alors qu'il s'agit d'une des questions récoltant le plus de « 5 » de l'enquête, la moyenne plafonne à 3.1. Les souhaits la concernant sont également contradictoires. Tantôt elle souhaite davantage d'aménagements cyclables, tantôt s'en plaint. En outre, l'opposition mobilité douce / trafic automobile est omniprésente dans les commentaires.
- En matière d'infrastructures sportives et culturelles, les retours sont plutôt positifs. Seule la **construction d'une piscine couverte** est très plébiscitée.
- Il s'agit de la **catégorie récoltant le plus de commentaires**, toutefois ceux-ci se regroupent autour de la thématique de la **mobilité douce** avec les mêmes demandes (cf. slide 35).
- L'âge ne semble pas être une caractéristique faisant varier l'appréciation de la population, sauf les 0-30 ans qui considèrent que les infrastructures répondent davantage à leurs besoins et qui semblent davantage satisfaire des mesures contre les nuisances sonores que les autres catégories.

dss+

Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

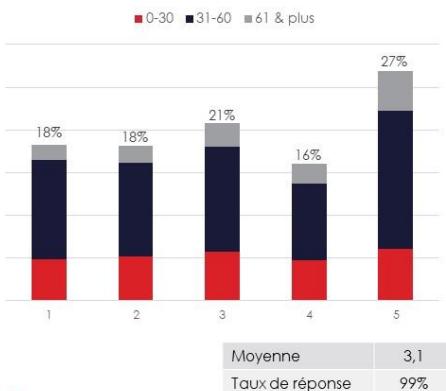


34

5. Infrastructures

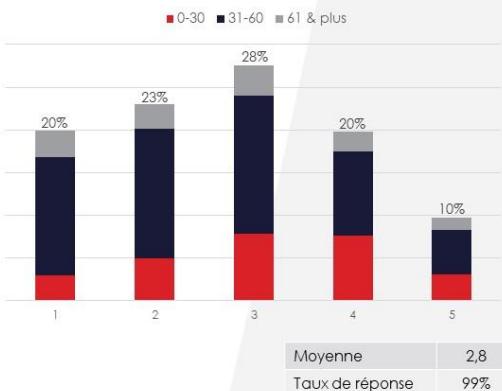
N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 5.1 : La mobilité douce est-elle assez encouragée sur le territoire communal ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

Question 5.2 : Les infrastructures proposées par la Ville de Fribourg répondent-elles à vos besoins ?

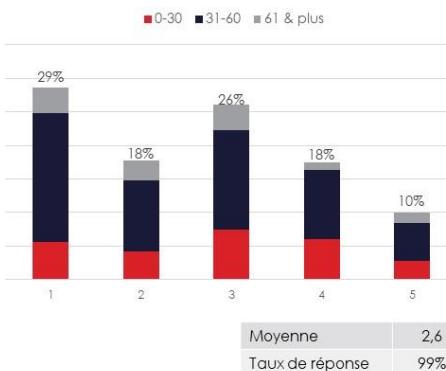


35

5. Infrastructures

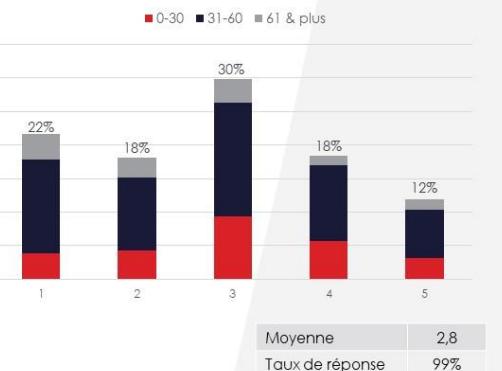
N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 5.3 : Le développement urbain de la ville de Fribourg s'oriente-t-il dans la bonne direction ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

Question 5.4 : Les mesures de la Ville pour réduire les nuisances sont-elles satisfaisantes ?



36

5. Infrastructures

Nombre de réponses = 591

Analyse des questions ouvertes relatives à la catégorie 5 "Infrastructures"

- Souhait d'avoir une piscine couverte
- Plaintes à l'encontre des infrastructures cyclables
- Demande d'avoir de nouvelles infrastructures cyclables
- Demande d'avoir davantage de places de parking
- Plaintes à l'encontre de la politique des 30km/h



Protect. Transform. Sustain.

N.B. Les sujets sont ordonnés par ordre d'importance dans les réponses.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



37

Catégorie 6 : Partenariats



Protect. Transform. Sustain.



38

6. Partenariats

Analyse globale de la catégorie 6 « Partenariats »

- Moyenne générale de la catégorie : 2.88**
- La population considère que la pratique des partenariats de la Ville de Fribourg est limitée, en particulier concernant les manifestations culturelles et sportives.
- Toutefois la critique se concentre principalement sur les manifestations culturelles et sportives et moins sur les partenariats. L'offre réduite, leurs nuisances sonores ou leur manque de cohérence avec la politique de développement durable de la ville sont mentionnées. Les commentaires relèvent également le besoin de davantage de **communication** sur les événements et de **coordination** en matière de dates, ainsi que de **soutien** aux petites manifestations/associations. En outre, le **marché de Noël** est l'objet de nombreuses critiques à cause d'un manque de qualité.
- En matière de tourisme, la population semble **pessimiste quant à l'attrait touristique** de la Ville mais souhaite davantage de tourisme. Les raisons évoquées sont notamment **l'offre hôtelière limitée, l'absence d'auberges de jeunesse, l'offre limitée de restauration** et les **dépréhensions** dans les rues, mais souligne **l'attrait historique et patrimonial de la vieille ville**.



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

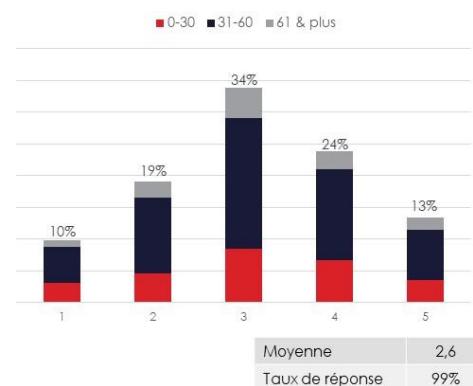


39

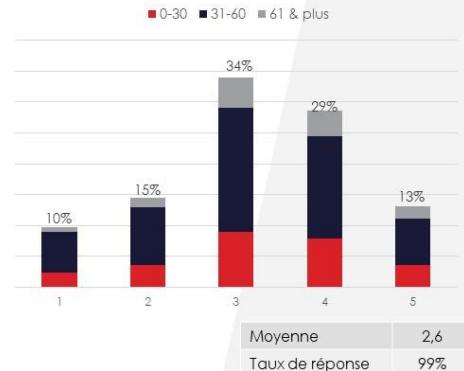
6. Partenariats

N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 6.1 : Le soutien de la Ville de Fribourg aux projets culturels, sociaux et sportifs est-il visible ?



Question 6.2 : Les manifestations sur le territoire communal répondent-elles globalement à votre satisfaction ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

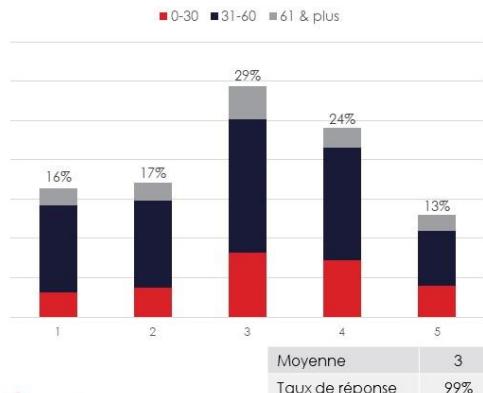


40

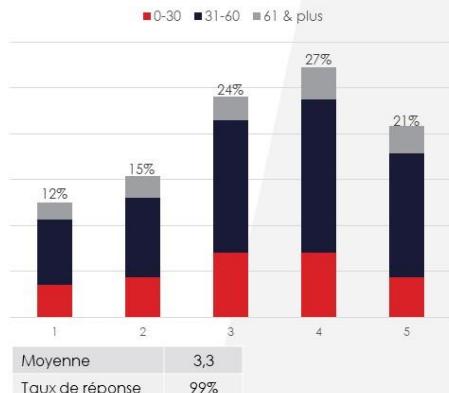
6. Partenariats

N.B. 1 = non ; 3 = assez ; 5 = oui

Question 6.3 : Pensez-vous que l'image de la ville de Fribourg soit positive à l'extérieur ?



Question 6.4 : Le tourisme en ville de Fribourg devrait-il augmenter ces prochaines années ?



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



41

6. Partenariats

Nombre de réponses = 304

Analyse des questions ouvertes relatives à la catégorie 6 "Partenariats"

- Ressenti d'une mauvaise réputation touristique de Fribourg**
- Offre hôtelière limitée et absence d'une auberge de jeunesse**
- Difficulté d'accès pour le tourisme (nombre restreint de places de parking)**
- Soutiens limités aux petites manifestations et aux artistes locaux
- Manque de promotion des événements organisés
- Marché de Noël peu qualitatif



N.B. Les sujets sont ordonnés par ordre d'importance dans les réponses.

Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



42

Catégorie 7 : Participation

dss⁺
Protect. Transform. Sustain.



43

7. Participation

Analyse globale de la catégorie 7 « Participation »

Les questions relatives à cette catégorie sont trop hétérogènes pour tirer une analyse consolidée de la catégorie.

dss⁺
Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



44

7. Participation

Nombre de réponses = 2'308

Question 7.1.: Quels sont les avantages et les inconvénients de la ville de Fribourg et comment peut-elle s'améliorer ?

Avantages principaux

- Petite ville (distance)
- Vieille ville (patrimoine historique)
- Proximité avec la nature
- Desserte en transports publics (notamment train)
- Offre culturelle
- Aménagements piétons et cyclables
- Bilinguisme

Inconvénients principaux

- Circulation dense (bouchons, nuisances sonores, pollution)
- Densification/bétonnage de la ville
- Manque d'espaces verts
- Offre en piscines couvertes insuffisante
- Politique de mobilité (limitation à 30km/h, réduction des places de parking)



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



45

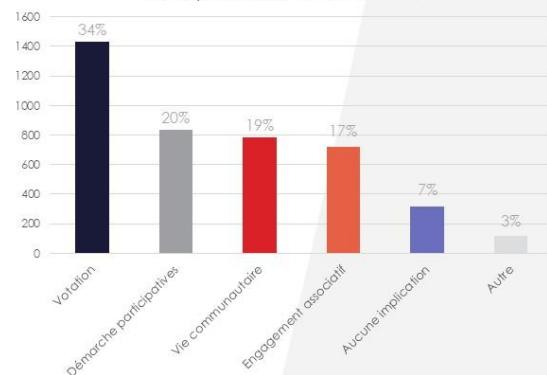
7. Participation

n = 2'308

Question 7.2.: Comment souhaitez-vous participer à la vie communale ?

- La majorité de la population **souhaite participer à la vie communale par les votations**.
- La question étant posée en choix multiples, la plupart **des personnes ont répondu positivement à plusieurs options** (>4'000 réponses en tout pour 2'308 répondant-es).
- La **vie communautaire, les démarches participatives et l'engagement associatif** arrivent à presque égalité. Cela démontre une envie forte de **participation active** à la vie communale.
- Ces résultats coïncident au **souhait d'être davantage consulté-es en matière de développement urbain** (cf. slides 13-17).

Participation à la vie communale



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



46

7. Participation

n = 2'051

Question 7.3. : Quelles actions phares souhaiteriez-vous mettre en œuvre sur le territoire communal ?

- Les réponses à cette question coïncident avec les commentaires aux questions ouvertes des autres catégories.
- La vision qui se dégage des actions est celle d'une ville vivante, verte et à la mobilité cohérente.

Quelques exemples d'actions :

- Communication sur la politique de mobilité
- Buvette d'été sur les places
- Discussions / Assemblées / Associations de quartier
- Réintroduction du passeport vacances
- Compost dans les quartiers
- First Friday
- Journées participatives de nettoyage de la ville
- Festivals/fêtes thématiques (musique de rue, goût, etc.)

n = 1'973

Question 7.4. : Quels objectifs de durabilité sont les plus importants pour vous ?

- Les réponses à cette question sont de mauvaise qualité par l'utilisation erronée et variée des termes pour désigner les objectifs de développement durable.
- ¼ des répondant-es indiquent que tous les objectifs sont importants.
- ½ des répondant-es choisissent au moins deux catégories sur quatre
- Les catégories Cadre de vie et Ressources naturelles sont les plus mentionnées.

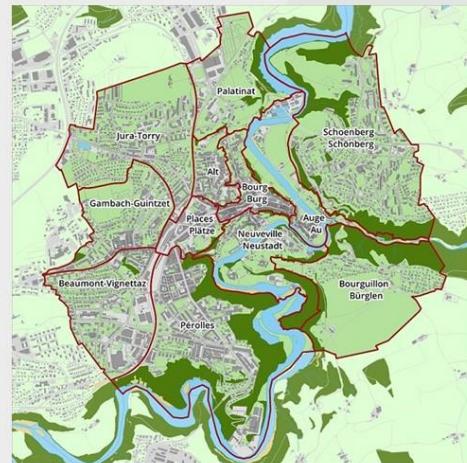


Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



47

Analyse des quartiers



Protect. Transform. Sustain.



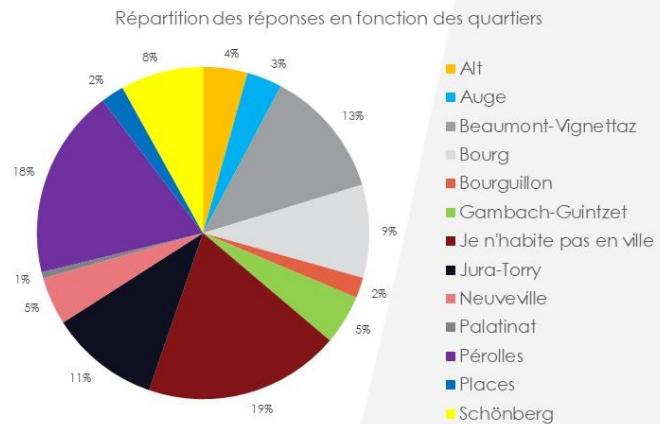
48

Rappel des données de base

Répartition des réponses en fonction des quartiers de résidence des répondant-es

La répartition est cohérente avec la part de la population du quartier en fonction de la population totale de la Ville de Fribourg, sauf une sous-représentation de Schoenberg et une légère sur-représentation du Bourg.

Une part importante des répondant-es n'habite pas en Ville de Fribourg (19%).



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

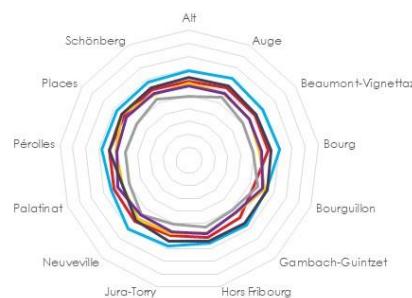


49

Comparaison des quartiers

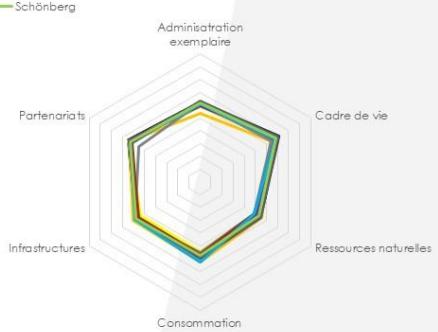
Comparaison des quartiers par type

Administration exemplaire	Cadre de vie
Ressources naturelles	Consommation
Infrastructures	Partenariats



Comparaison par quartiers

Alt	Auge	Beaumont-Vignettaz
Bourg	Bourguillon	Gambach-Güntzlet
Hors Fribourg	Jura-Törny	Neuveville
Palatinat	Pérolles	Places
Schönberg		



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



50

Comparaison des quartiers

Eléments d'analyse

- Une très faible corrélation entre la résidence et la satisfaction de vie à Fribourg, car les quartiers présentent des moyennes similaires pour chaque catégorie (voir le graphique « Comparaison par quartier », slide 50).
- La meilleure moyenne générale est obtenue par le quartier **Auge**.
- Le quartier présentant la moins bonne moyenne est **Palatinat**, toutefois le nombre de répondant-es (14) est trop faible pour que le quartier puisse être comparé aux autres. Dès lors, le second quartier est **Gambach-Guntzen**.
- Les résultats sont très similaires pour chaque catégorie en fonction des quartiers, à l'exception de :
 - **Bourguillon** qui récolte une note inférieure aux autres quartiers pour les **partenariats, l'administration exemplaire, et le cadre de vie** et supérieure pour les **ressources naturelles** et la **consommation**;
 - **Places** présente une note inférieure dans la catégorie **consommation**.
- Les enjeux testés par l'enquête ne semblent donc pas être spatialisés en fonction des quartiers.



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



51

Conclusion & Recommandations



Protect. Transform. Sustain.



52

Conclusion

Quelques éléments saillants

- **Cadre de vie** très agréable (vieille ville, espaces verts environnants)
- Bon **vivre-ensemble** (à part avec les populations migrantes, mendiantes et toxicomanes)
- Enjeu du **bilinguisme** (dans les écoles et au sein de l'administration)
- Impression de **densification** au détriment de la **qualité de vie / des espaces verts** (béton vs vert)
- Sentiment d'**insalubrité globale** (gestion des déchets/poubelles)
- Manque d'**espaces verts « denses »** au centre-ville pour lutter contre les îlots de chaleur et pour le loisir
- **Enjeux commerciaux** (fermeture, offre limitée et incomplète, inégalité territoriale + offre hôtelière limitée)
- Désir de davantage de **participation citoyenne** (formelle (démarches participatives) ou de soutien à l'engagement communautaire (association, etc.)
- **Mobilité clivante** (vélos vs voiture, piétons vs vélos, 30km/h, parkings, etc.)



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



53

Recommandations

Quelques recommandations à opérer et à mettre en perspective dans le cadre des initiatives et politiques publiques déjà en place ou en cours de développement / révision. Ces recommandations ne sont pas hiérarchisées.

1. Communiquer une **vision politique urbaine sur le long terme** pour justifier les modifications récentes
2. Etendre l'**enseignement bilingue** à plus d'écoles
3. Adopter une **politique urbaine centrée sur une requalification des espaces et rues**, en complément à une approche par quartiers, qui semble faire moins sens à la vue des résultats de cette consultation
4. Généraliser l'**usage des démarches participatives**, que ce soit dans l'élaboration de politiques publiques ou le développement de projets urbains
5. Repenser la **gestion des déchets**, ou du moins mieux l'expliquer/l'appliquer
6. Pacifier les **abords de la gare et des lieux stratégiques** (Domino et Grandes-Places)
7. Adopter/compléter/communiquer à la population sur la **politique de développement/promotion économique** et capitaliser sur les actions déjà menées
8. Renforcer la **politique sociale de lutte contre la précarité**
9. Adopter davantage le **bilinguisme dans l'administration communale**



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



54

Contact

Célia Sepe
Consultante
celia.sepe@consultdss.com

Benoît Charrière
Principal, co-directeur Suisse
benoit.charriere@consultdss.com



© 2022 DSS Sustainable Solutions
All right reserved. Confidential | 55

Annexe 1 : Analyse des résultats par quartier

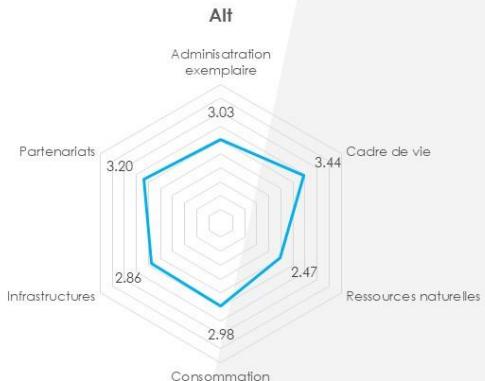


56

Quartier Alt

Moyenne générale : 3.00 n = 99

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (-) Pollution présente
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Manque d'infrastructures en fonction des besoins (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Tourisme



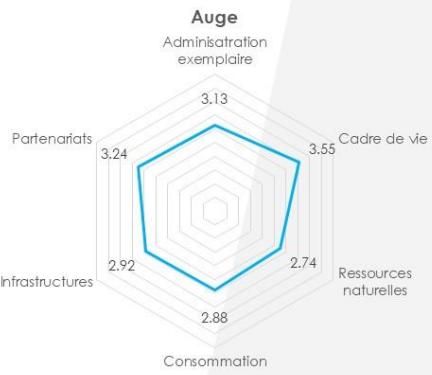
Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

57

Quartier Auge

Moyenne générale : 3.08 n = 79

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (-) Pollution présente
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Nuisances sonores
6. Partenariats	(-) Soutiens limités de la Ville (+) Manifestations appréciées



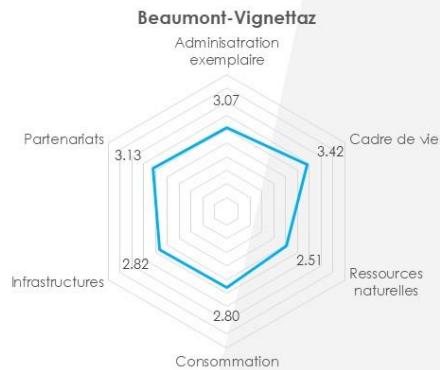
Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

58

Quartier Beaumont-Vignettaz

Moyenne générale : 2.96 n = 288

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (-) Pollution présente
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Tourisme



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

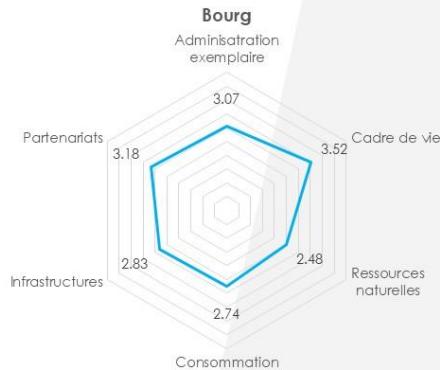


59

Quartier Bourg

Moyenne générale : 2.97 n = 208

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (+) Faune et flore en santé
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Nuisances sonores (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Manifestations appréciées



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

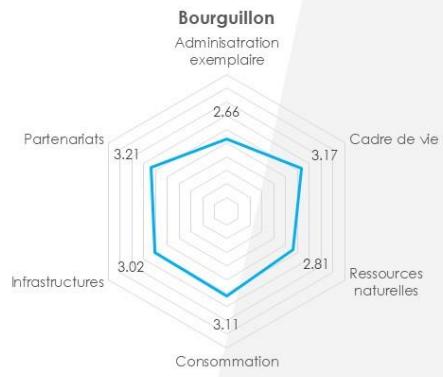


60

Quartier Bourguillon

Moyenne générale : 3.00 n = 46

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(+) Faune et flore en bonne santé (+) Faible pollution
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Soutien de la Ville visible



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

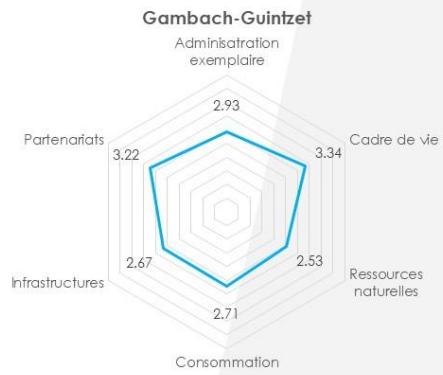


61

Quartier Gambach-Guintzert

Moyenne générale : 2.90 n = 111

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (+) Faune et flore en santé
4. Consommation	(+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Manifestations appréciées



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

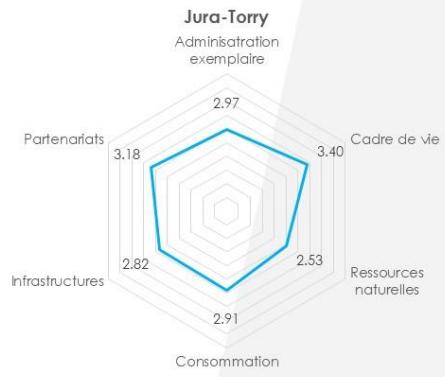


62

Quartier Jura-Torry

Moyenne générale : 2.96 n = 245

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (+) Faune et flore en santé
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Tourisme



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

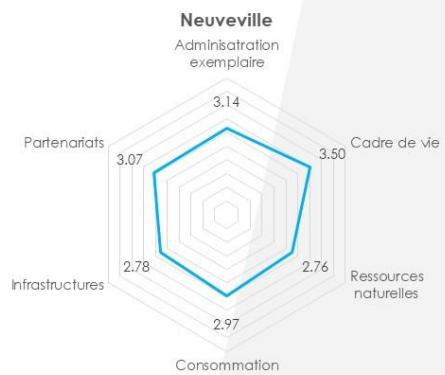


63

Quartier Neuveville

Moyenne générale : 3.04 n = 107

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (+) Faune et flore en santé
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Manifestations appréciées



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude



64

Quartier Palatinat

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(+) Faune et flore en bonne santé
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville active en matière de transition écologique et climatique
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur

(+) = Thématique récoltant un résultat plus positif comparativement aux autres thématiques de la catégorie
(-) = Idem mais résultat plus négatif

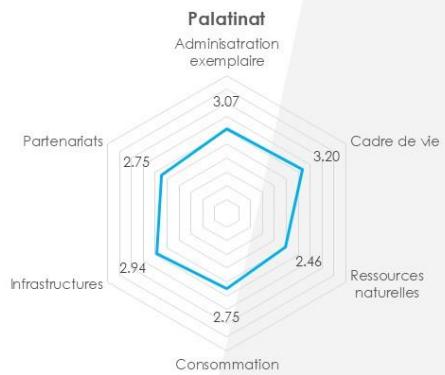


Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

Moyenne générale : 2.86 n = 14

N.B. Le nombre de répondant-es est significativement bas et invalide en partie les résultats à cause d'une faible représentativité.



65

Quartier Péroles

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (-) Pollution présente
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Tourisme

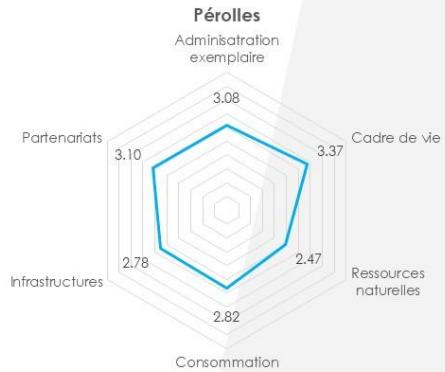
(+) = Thématique récoltant un résultat plus positif comparativement aux autres thématiques de la catégorie
(-) = Idem mais résultat plus négatif



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

Moyenne générale : 2.94 n = 424

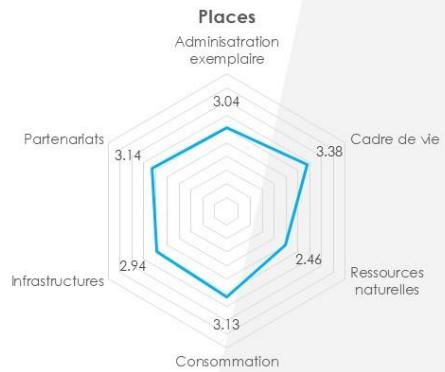


66

Quartier Places

Moyenne générale : 3.02 n = 52

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(+) Faune et flore en bonne santé
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

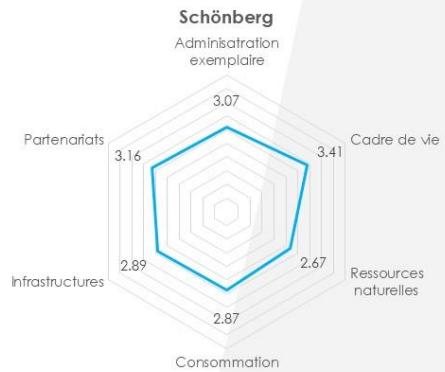


67

Quartier Schönberg

Moyenne générale : 3.01 n = 185

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement (+) Faune et flore en santé
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Déficit d'image de la Ville de Fribourg à l'extérieur (+) Tourisme



Protect. Transform. Sustain. Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

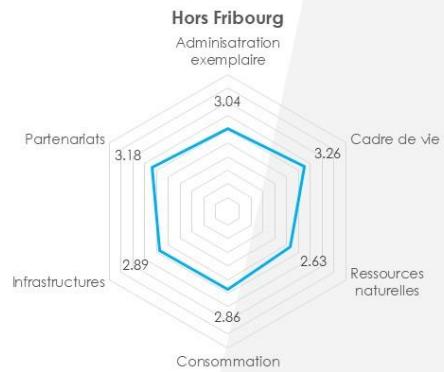


68

Hors Ville de Fribourg

Moyenne générale : 2.98 n = 450

Catégorie	Thématiques saillantes au sein de la catégorie
1. Administration exemplaire	(-) Manque de concertation (+) Modèles d'exemplarité
2. Cadre de vie	(-) Question du vivre-ensemble (+) Sentiment de sécurité
3. Ressources naturelles	(-) Manque d'espaces ombragés et de rafraîchissement
4. Consommation	(-) Lutte contre la précarité (+) Ville accueillante
5. Infrastructures	(-) Développement urbain inadéquat (+) Mobilité douce
6. Partenariats	(-) Soutiens limités de la Ville (+) Manifestations appréciées



Protect. Transform. Sustain.

Analyse de la consultation citoyenne RDV23 | Ville de Fribourg | Rapport d'étude

69



ANNEXE 8 : MATRICE DE PRIORISATION DES ACTIONS DU PLAN TRANSVERSAL ET STRUCTUREL

Actions	Impact Potentiel (1 : faible-5 : fort)	Faisabilité (1 : difficile-5 : facile)	Priorité (Haut, Moyen, Bas)	Justification	Mise en oeuvre
1. Processus internes en adéquation avec la durabilité	5	4	Haut	Transversalité essentielle pour assurer la mise en œuvre efficace. Cette action a un fort impact structurant et est faisable à court terme grâce à son intégration dans les processus existants.	Court terme
2. Favoriser l'engagement de la durabilité chez les tiers actifs sur le territoire et effectuant des tâches publiques déléguées	4	2	Bas	Action structurante, mais dépendante de l'adhésion des acteur·trice·s externes. Complexe à réaliser et à assurer.	Long terme
3. Favoriser le partage de connaissances	3	4	Moyen	Impact indirect, mais nécessaire pour assurer la cohésion entre services et partager les meilleures pratiques.	Moyen terme
4. Favoriser l'innovation dans la durabilité	4	2	Moyen	Dépend fortement des partenariats, mais impact potentiel fort sur l'innovation. Les retombées positives peuvent être significatives, mais à long terme.	Long terme
5. Implémenter et mettre à jour les outils d'analyse	5	4	Haut	Crucial pour garantir un suivi précis des progrès et des performances et maintenir le cap sur les objectifs.	Court terme
6. Promouvoir une culture commune de la durabilité	4	5	Haut	Impact immédiat et facile à mettre en œuvre grâce aux outils pédagogiques.	Court terme
7. Subventions et les financements	5	3	Moyen	Essentiel pour pérenniser les actions, mais dépend de contraintes externes. Dépend des budgets disponibles, ce qui peut retarder son déploiement.	Moyen terme
8. Garantir la coordination de la durabilité	5	2	Haut	Nécessaire pour éviter des redondances et améliorer l'efficacité collective. Cette action est complexe à mettre en place mais son impact structurant élevé.	Moyen terme
9. Augmenter la participation	3	2	Bas	Mobilisation importante, mais impact direct limité à court terme. Adaptée à un déploiement très progressif.	Long terme
10. Mettre en place des conditions cadres pour les décisions	5	3	Haut	Impact structurant élevé sur toutes les décisions futures, mais nécessite un consensus large. Bien que nécessitant un consensus, cette action est critique pour des fondations solides.	Court terme